



JOURNAL  
HISTORIQUE  
ET  
LITTÉRAIRE.

I. OCTOBRE

1782.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Mémoire physique & médicinal montrant des rapports évidens entre les phénomènes de la baguette divinatoire, du magnétisme & de l'électricité: avec des éclaircissemens sur d'autres objets non moins importants qui y sont relatifs; par Mr. Thouvenel (a). A Londres, & se trouve à Paris, chez Didot le jeune, 1781. 1 vol. in-8°. de 304 pages.*

**N**E voir par-tout dans la nature que des merveilles, & n'en voir nulle part,

(a) Mr. T. est connu dans la république des lettres



font deux excès également nuisibles aux progrès des sciences. Nul physicien ne doute que la terre n'ait ses émanations particulières, que ces émanations ne puissent être plus abondantes dans tous les endroits où la surface couvre des eaux stagnantes au courantes. Pourquoi ces émanations ne pourroient-elles pas avoir une action sensible sur certains individus tandis qu'elles ne font que peu ou point d'impression sur le reste des hommes? Les facultés sensitives varient prodigieusement dans les diverses classes d'animaux. Cette diversité est même très-grande dans ceux de la même espèce, & l'on en

---

lettres par plusieurs ouvrages très-estimés, en particulier par un *mémoire sur le mécanisme & les produits de la sanguification* couronné à Pétersbourg; d'un *mémoire sur les substances médicamenteuses du regne animal* couronné à Bordeaux; d'un autre *sur la nature, les usages, les effets de l'air & des airs, des alimens & des médicamens relativement à l'économie animale*, couronné à Toulouse &c. — Dès 1779 le célèbre Linguet avoit rapporté une multitude de preuves en faveur du nouvel hydroscope, & conclu que *la perplexité est presque toujours dans les choses naturelles, le fruit des recherches*. Ann. pol. 1779 n°. 35 p. 163. Mr. Morveau, magistrat intègre & naturaliste très-instruit, convient qu'il ne se décide à rejeter ces faits que parce qu'on ne peut les expliquer, dit-il, sans pacte implicite. Cela ne doit pas étonner depuis qu'on a vu un philosophe anglois soupçonner de la magie dans les opérations de Parangue, & raisonner sur cette matière comme Martin del Rio.

voit bien des exemples parmi les hommes. Il ne doit donc pas nous paroître extraordinaire de voir certains individus fortement affectés par les émanations de ces eaux souterraines ; tandis que le commun des hommes n'éprouvera aucune sensation qui puisse les faire distinguer.

Depuis l'histoire du jeune Parangue qu'on a chargée de tant de faits extraordinaires qu'elle est devenue ridicule, quoique dans le fonds elle puisse avoir été vraie (a), on s'est fort occupé des hydroscopes & des fourciers, ou de ceux qui découvrent les sources cachées dans les entrailles de la terre. Bleton est aujourd'hui celui qui a le plus de célébrité. Quand cet homme singulier se trouve placé sur une source, il éprouve un spasme convulsif qui agit sur son diaphragme, lui cause un faissement, un tremblement, un refroidissement général. Ses jambes chancelent. Ses tendons, ses poignets se roidissent & entrent en convulsion. Son pouls se concentre & diminue peu-à-peu. Cet effet se fait sentir tant que Bleton est sur la source. Il disparoit presque entièrement lorsqu'il se place à côté. Il n'éprouve alors qu'un sentiment intérieur de froid & de serrement

(a) Voyez toutes les circonstances & les témoins oculaires des opérations de cet hydroscope dans le Journal d'Août 1772. p. 88. — Octobre p. 237. — Aout 1773. p. 94.

léger au devant de la poitrine. Ce sentiment cesse totalement à une certaine distance ; & cette distance lui fait connoître la profondeur de la source. Quelquefois il fait usage de la baguette, non pour trouver les sources qu'il connoit déjà par ses spasmes convulsifs, ou, comme il les nomme lui-même, par ses convulsions ; il ne s'en sert que pour montrer l'effet de la baguette lorsqu'il est sur une source. Tout le mémoire de M<sup>r</sup>. T. est employé à exposer, à expliquer ces phénomènes par les principes du magnétisme & de l'électricité. On sent que l'auteur a dû s'abandonner à un grand nombre d'aperçus purement systématiques, qui ne seront sans doute point adoptés de tous les savans ; mais ce qui peut y avoir de défectueux dans son explication, n'affoiblit point la certitude des faits. Il en rapporte un nombre prodigieux sur le témoignage des personnes qui ont vu opérer Bleton dans la Bourgogne, dans le Forez, dans le Vivarais, dans le Charolois, &c.

Cependant il s'est élevé contre l'ouvrage de M<sup>r</sup>. Thouvenel & l'histoire des opérations de Bleton plusieurs physiciens, parmi lesquels on distingue M<sup>r</sup>. de la Lande (a) & Mr.

---

(a) Dans une lettre adressée aux auteurs du *Journal des savans* le 26 Juin, Mr. de la Lande rapporte quelques faits où le talent de Bleton a échoué, & attribue les autres à l'artifice de l'hydroscopie. Il accuse les spectateurs de bonacité ou d'inattention, & ne veut

de Lorthe. Ce dernier se flatte d'avoir réduit en principes l'art de faire tourner la baguette divinatoire, & croit être parvenu à démontrer la cause de rotation qu'on imprime à cette baguette. Il a fait exécuter par un artiste intelligent des baguettes de différens métaux & de différente grandeur que tout le monde peut faire tourner facilement. Mais M<sup>r</sup>. de Lorthe en s'efforçant d'expliquer les mouvemens de la baguette & de les attribuer à l'artifice de Bleton, semble oublier que cet homme possède la connoissance des eaux indépendamment de la baguette, qu'il éprouve, comme nous avons dit, un sentiment interne, & un mouvement extérieur qui sont pour lui un indice bien plus certain de la présence de l'eau, & qu'il ne se sert de la baguette que comme une preuve faite pour les spectateurs & non pour lui.

Le bruit que Bleton avoit fait en différentes provinces de France, & plus encore l'ouvrage de M<sup>r</sup>. Thouvenel, firent désirer à plusieurs personnes, que cet homme singulier fût

veut point qu'un bon esprit puisse croire à des phénomènes de ce genre. Mais en comparant l'incrédulité de cet homme célèbre à l'égard des choses qui blessent ses opinions, avec sa crédulité à l'égard de celles qui les favorisent (1 Août 1775. p. 175. — 15 Nov. 1777. p. 417) on héritera peut-être à décider cette affaire par son suffrage.

examiné dans la capitale, & le talent qu'on lui attribuoit fut constaté par des expériences décisives sous les yeux d'hommes attentifs & éclairés. On le fit venir. Les expériences ont été faites en présence de 1200 personnes, dans le nombre desquelles on peut en citer trois cents de connues pour être capables de bien voir, médecins, physiciens, chymistes, gens de lettres, artistes & amateurs distingués, & sur-tout éclairés. Le jardin du Luxembourg a servi aux premières expériences, & elles n'ont pas laissé le moindre doute dans l'esprit des témoins. Rien de plus frappant en effet que celles qui ont été faites le jeudi 9 de Mai, au château-d'eau & sur une partie de l'aqueduc d'Arcueil sous les yeux de M<sup>r</sup>. Guillaumot, intendant-général des bâtimens du Roi, inspecteur-général des carrières &c. M<sup>r</sup>. Guillaumot a apporté à ces expériences autant de complaisance que d'incrédulité. Ce sentiment étoit assez généralement celui des spectateurs; mais il a bientôt cédé à celui de la conviction la plus intime. M<sup>r</sup>. Guillaumot, accompagné des inspecteurs, du plombier de la ville, des fontainiers a vérifié les plans à la main, les largeurs, les angles, les sinuosités, enfin les points, nous dirions presque mathématiques désignés par Bleton. Bleton a assigné dix-huit pouces de diametre au chenal principal de la source, & ce chenal a dix-huit pouces; il a indiqué deux petits embranchemens transversaux, indication prise

se d'abord pour une erreur, mais dont l'existence a été vérifiée à l'instant même. Sorti du château-d'eau, il a suivi dans la campagne l'aqueduc d'Arcueil, avec une précision telle que, pour nous servir de l'expression de M<sup>r</sup>. Guillaumot, si ce plan venoit à se perdre, on le referoit sur les traces de Bleton. M<sup>r</sup>. le prévôt des marchands intéressé à procurer à la capitale une plus grande abondance d'eau, a fait faire le 11 Mai des expériences dont le succès a été si complet, qu'à l'exception de deux seuls témoins qui avoient publiquement avancé *qu'ils ne croiroient pas même en voyant*, qu'à cette exception près sur 500 spectateurs il n'en est pas un qui n'ait été convaincu de la faculté dont est doué Bleton de suivre les eaux souterraines avec la plus rigoureuse précision.

Mais le talent de cet homme se soutiendra-t-il constamment dans tous les genres d'examen & de sociétés où on le mettra à l'épreuve? Je ne le crois pas; je crois que dans quelque tems ce phénomène s'affoiblira & qu'on perdra Bleton de vue comme Parangue & Aymar. On a déjà vu des occasions où il n'a pas réussi, sans parler des exemples que rapporte M<sup>r</sup>. de la Lande, on fait qu'assez récemment il a éprouvé ses spasmes convulsifs, qu'il a indiqué une source, qu'on a creusé à la profondeur qu'il a voulu, qu'on n'a point trouvé d'eau, qu'il est lui-même descendu au fond de cette fouille inutile,

qu'il n'y a plus ressenti ni spasmes ni convulsions. Ces exemples se multiplieront & Bleton tombera dans l'oubli. En faudra-t-il conclure que tout ce qu'on a dit est faux ? Point du tout. Comment donc expliquer la cessation ou l'interruption de cette merveille ? C'est ce que dans l'état actuel des notions humaines, il n'est peut-être pas à propos d'entreprendre.



*Histoire de l'Eglise, dédiée au Roi, par Mr. l'abbé de Berault-Bercastel, chanoine de l'église de Noyon. Tome 13 & 14. A Paris chez Moutard, à Liege chez Demazeau 1782. 2 vol. in-12. Prix 9 liv. 10 s. rel.*

Volume  
précéd. I.  
Fév. 1782.  
p. 162.

**L**E premier de ces deux vol. s'étend depuis le commencement du premier Concile général de Lyon, en 1245, jusqu'à la fin du Pape Jean XXII, en 1334; & le second, depuis cette dernière époque, jusqu'à la décadence des fauteurs du grand schisme d'Occident, en 1440. Un des événemens les plus remarquables dont l'histoire soit rapportée dans ces deux volumes, est la catastrophe des Templiers. Cette affaire délicate est traitée par M<sup>r</sup>. l'abbé Berault avec autant de discernement que de circonspection. Se tenant à une distance égale de la servilité d'esprit, de la lâche flatterie qui applaudit toujours au pouvoir pour insulter à la des-

tiné

tinée des malheureux , & de la morgante audace qui prend contre l'autorité le parti des coupables , il reconnoit les fautes & les vices des Templiers fans approuver tout ce qui s'est fait à leur égard. “ Mais tant d'illustres  
 „ coupables l'étoient-ils à un tel point , que  
 „ l'Ordre entier méritât le sort funeste qu'on  
 „ lui fit subir ? Grande question qui dure depuis plus de cinq siècles , & qui durera vraisemblablement à jamais. Qu'en importe au fond la décision à l'Eglise ? Ce ne fut pas véritablement son ouvrage , que la proscription des Templiers , condamnés , il est vrai , dans le Concile de Vienne , mais non par ce Concile , mais seulement dans un consistoire secret , mais par la voie seule de provision & d'ordonnance apostolique , comme s'exprima Clément ; ce qui signifie tout au plus un mandat particulier du Pape. On doit aussi se souvenir , qu'alors les Peres de Vienne ne trouvoient pas la procédure suffisamment instruite , au moins quant à la condamnation des personnes ; puisque tous unanimement requirrent qu'on entendît encore les chevaliers dans leurs défenses , à l'exception de quatre prélats seulement , dont deux , les archevêques de Rheims & de Sens , pouvoient être censés parties , comme ayant déjà livré au bras séculier les accusés de leurs provinces. Il paroîtroit toutefois bien hardi , de contredire les savans Dupuits & Baluze , deux critiques des plus judicieux du dernier siècle , qui , d'après les piéces originales  
 „ naïes

„ nales & les auteurs contemporains exami-  
 „ nés avec toute l'attention & la sagacité  
 „ dont ils étoient capables, ont jugé que  
 „ l'Ordre des Templiers méritoit sa suppression.  
 „ sion. (a)

On a parlé beaucoup de la mort précipitée des deux principaux adversaires des Templiers. Les auteurs qui ont cru les chevaliers innocens, ont pensé, que la justice éternelle s'étoit par-là déclarée en leur faveur, & ont ajouté foi à un ajournement qui paroît avoir été copié de l'histoire d'Espagne. On ne peut nier que la fin précoce & imprévue du Pape & du Roi, n'ait été remarquable dans ces circonstances, & l'anecdote de Ferdinand de Castille que M<sup>r</sup>. B. ne révoque point en doute, doit naturellement servir à la faire remarquer davantage. “ Philippe  
 „ & Clément suivirent de près au tombeau  
 „ les malheureuses victimes de leur sévérité;  
 „ le Pape, le 20 Avril de l'année 1314,  
 „ la même où le grand-maître avoit été  
 „ brûlé; le Roi, le 29 Novembre de cette  
 „ même année, la quarante-fixieme seulement de son âge. Il eut pour successeur,  
 „ son fils aîné Louis X, surnommé Hutin,  
 „ dans le langage du tems, à cause de son  
 „ humeur pétulante, & déjà Roi de Navarre  
 „ du chef de sa mere qui unit ainsi sa couronne à celle de France. Les peuples indignés

---

(a) Observation qui paroît décisive en cette matière. I. Août 1776. p. 483.

„ dignés de tant d'exécutions révoltantes ,  
 „ faifirent avec avidité le bruit qui se ré-  
 „ pandit fans fondement , que le Pape &  
 „ le Roi avoient été ajournés par le grand-  
 „ maître au tribunal du Juge fuprême : mé-  
 „ prise affectée d'une maligne ignorance ,  
 „ qui attribua au Monarque françois ce  
 „ qu'on avoit raconté deux ans plutôt du  
 „ Roi Ferdinand IV. de Caftille , mort fubi-  
 „ tement , après avoir été cité au jugement  
 „ de Dieu par deux freres du nom de Car-  
 „ vajal , qu'il avoit condamnés précipitam-  
 „ ment à la mort pour un affafinat dont ils  
 „ fe prétendoient innocens. „

Dans des fiecles que nous regardons comme  
 obfcurcis par l'ignorance & la fuperftition ,  
 l'on voit briller des lumieres que nous cher-  
 cherions en vain dans le nôtre. Parmi les  
 grands hommes du 13<sup>e</sup>. l'on diftingue  
 particulierement St. Bonaventure & St. Tho-  
 mas d'Aquin , dont la fcience & la vertu  
 faifoient l'admiration des peuples & la  
 gloire de l'Eglife. St. Louis fe faifoit un plai-  
 fir de voir ce dernier , & de l'appeller à  
 fa table. Telle étoit la confidération des Rois  
 pour les ferviteurs de Dieu dans ces tems  
 d'une heureufe fimplicité : on accueilloit alors  
 dans les cours avec autant d'empreflement  
 un religieux humble & modeste , qu'on y  
 reçoit aujourd'hui quelque vain & babillard  
 philofophe (a). Le faint Docteur ne fe pré-  
 valoit

---

(a) „ Vous étiez alors , ô mon Dieu , con-  
 „ nu

valoit pas de cet honneur; il le perdoit entièrement de vue dans le moment même qu'il en jouissoit. Occupé de ses études & du but auquel il les dirigeoit, il faisoit plus de cas d'une raison solide, d'une observation propre à confondre l'erreur, que du banquet des Rois. " Se trouvant un jour à  
 „ la table de St. Louis, qui se faisoit gloire  
 „ d'admettre parmi ses convives les savans  
 „ & les gens de bien, il frappa tout-à-  
 „ coup sur la table, & dit: Voilà qui est  
 „ péremptoire contre l'hérésie de Manès. Son  
 „ prieur qui étoit du repas, le tira forte-  
 „ ment, & l'avertit de penser qu'il étoit à  
 „ la table du Roi. Thomas demanda pardon  
 „ au Prince: mais le St. Roi ne fut qu'édi-  
 „ fié de le voir si peu attentif à ce qui  
 „ auroit énorgueilli tant d'autres; & faisant la  
 „ plus haute estime de toutes les pensées  
 „ de cet homme rare, il appella sur le champ  
 „ un scribe, & fit écrire la réponse à  
 „ Manès. „

L'auteur a mis à la fin du 14<sup>e</sup>. volume un *Discours sur le troisieme âge de l'Eglise*. Si ce discours fortement pensé, rempli d'excellentes preuves appuïées sur des faits, blesse les idées du vulgaire & des prétendus

„ nu dans le monde (s'écrie un orateur célé-  
 „ bre) & les cours des Princes n'étoient pas  
 „ des lieux inaccessibles à votre grace, ni à  
 „ la piété chrétienne, puisque vos serviteurs  
 „ y étoient si honorablement traités „ Bourd.  
 145 *Pan. de St. Franç. de Paule.*

philosophes impregnés à plus forte dose de la lie des préjugés , il frappera les bons esprits. On y trouvera particulièrement une apologie victorieuse des croisades. Les circonstances seules où ces guerres furent entreprises , le genre d'ennemis qui les provoquerent , suffissent pour les justifier , & pour en rendre la mémoire précieuse pas seulement [aux chrétiens , mais encore aux politiques , aux amis de l'humanité & de la justice en général. “ La dernière croisade ,  
 „ (les précédentes avoient eu des motifs tout  
 „ semblables ) se forma pour arrêter les progrès de Bodocdar , Sultan d'Egypte , contre les Chrétiens & les Tartares leurs alliés.  
 „ Il avoit pris & ruiné Césarée , avec une multitude d'autres places de moindre importance ; il avoit dévasté le territoire de Tyr , de Tripoli , de toutes les villes où les Chrétiens en plus grand nombre avoient le plus à craindre de la famine ; il avoit pris à composition le château de Saphat , la meilleure de leurs forteresses ; & contre la foi du traité , il en avoit fait égorger les défenseurs au nombre de plus de six cents , pour avoir refusé de renoncer à J. C.  
 „ Il menaçoit enfin Joppé , Antioche , & jusqu'au dernier refuge que les occidentaux eussent en Palestine. „

Il faut être bien affermi dans l'insensibilité philosophique pour prétendre que les Chrétiens eussent dû abandonner leurs frères , & céder l'empire des Constantin & des Théodose à des usurpateurs , des tyrans sanguinaires ; ou afficher une injustice étrange en

condamnant ces expéditions sur le peu de succès qu'elles eurent. Nous avons déjà observé d'après un ancien, que cette manière de juger étoit propre aux insensés. M<sup>r</sup>. B. en développe toute l'injustice & l'extravagance.

“ Les François furent trompés dans leurs  
 „ espérances; & peut-être que le zèle de la  
 „ religion fit pécher contre les règles de la  
 „ prudence : mais ce qui nous importe en-  
 „ core uniquement ici, on ne viola point les  
 „ loix de l'équité. Ainsi donc le feu de la  
 „ guerre, l'enthousiasme des croisades, exa-  
 „ miné froidement d'après les preuves de  
 „ fait que présente toute la suite de l'histoire,  
 „ & non pas sur les vagues reproches du fanatisme,  
 „ non pas sur les déclamations injurieuses  
 „ d'un philosophisme plus fanatique & plus  
 „ intolérant que ce qu'il appelle ainsi; l'exhibition  
 „ des faits, dis-je, fait seule évanouir ici toute idée d'injustice.  
 „ Des vues peut-être fautive, mais légitimes,  
 „ de politique, la nécessité de la propre  
 „ défense, & la convenance de la diversion  
 „ furent un nouveau motif de ces guerres,  
 „ & fournissent un nouveau jour pour les  
 „ justifier pleinement, aux yeux de toute  
 „ personne tant soit peu versée dans le droit  
 „ de la paix & de la guerre. Rappelez-vous  
 „ un moment quel fut le génie de l'Islamisme  
 „ à son origine, & quel système d'oppression  
 „ il ne cessa point de suivre avec acharnement,  
 „ tant qu'il eut en main la force oppressive  
 „ & la prépondérance du pouvoir : le but constant du premier

„ mier auteur de cette absurde religion,  
 „ fut d'y foumettre les trois parties du mon-  
 „ de connu, non par la voie engageante de  
 „ la persuasion, qu'elle ne pouvoit soutenir,  
 „ mais par le poids meurtrier du cimenterre,  
 „ par l'abrogation des loix, la dégradation  
 „ du genre humain, & le mépris de toute  
 „ humanité. Tout étoit sanctifié par le zele  
 „ de l'alcoran; & pourvu qu'on tendit à  
 „ cette fin, il n'étoit plus de moien, soit  
 „ féditieux, soit tyrannique, soit meurtrier  
 „ & barbare, qui ne devint légitime. Les  
 „ peuples qui couroient au-devant du joug,  
 „ qui se faisoient un mérite de la révolte  
 „ & de l'apostasie, entroient en commu-  
 „ nauté de nation & de privileges, avec la  
 „ secte monstrueuse qu'ils grossissoient de  
 „ jour en jour: on faisoit impitoyablement  
 „ tomber le reste sous le tranchant des armes;  
 „ ou par un traitement encore plus déplo-  
 „ rable, on les réduisoit sous les chaînes,  
 „ à la condition des bêtes de somme. Nul  
 „ peuple, nul empire, nul droit de cité ni  
 „ de majesté, nulle de ces loix primitives &  
 „ sacrées parmi les nations même en guerre,  
 „ n'étoit révéérée par ces violateurs enthousiastes  
 „ de tout droit & de toute religion. Ne seroient-ce  
 „ donc pas ces infracteurs brutaux de tout lien  
 „ social, qui enflameroient toute la véhémence  
 „ philosophique, si les termes vagues de fanatique  
 „ & de fanatisme exprimoient autre chose dans son

„ jargon , que la haine de l'Évangile & de  
 „ la vertu ? „

D'abord les philosophes pour déguiser leur haine contre tout ce qui tient à la religion , sous le voile de l'amour du bien public , ont prétendu que les croisades avoient eu des conséquences funestes à l'Europe entière. Cette imagination n'a point tardé à s'évanouir. Ils connoissent aujourd'hui qu'il en a résulté de grands avantages : que la navigation & le commerce durent leurs principaux progrès , ou pour mieux dire , leur création , & leur véritable existence , à ces transmigrations perpétuelles des Occidentaux vers l'Orient ; que les arts repassèrent en Europe ; que les guerres particulieres & les hostilités intestines qui déchiroient le sein d'un même Etat , furent abolies &c. Mais ils prétendent que ces avantages sont des suites accidentelles & n'existoient pas dans l'intention des croisés. Plaisante maniere de raisonner , & qui prouve bien la tortuosité du mensonge ! Est-ce la chose ou l'intention qu'il s'agit ici de juger ? & si la chose est bonne & utile , quel droit ai-je de prononcer qu'elle n'a point été telle dans les vues de celui qui l'a procurée ? Le grand effet des croisades n'a certainement pas échappé aux chefs de ces expéditions lointaines. Ils savoient très-bien que le moïen le plus efficace de garantir l'Europe de la fureur mahométane , étoit de porter la guerre en Asie. “ Qui peut donc  
 „ crier à l'injustice contre les ligues formées  
 „ par les nations chrétiennes , afin de parer

„ à la fureur si bien dévoilée de leur enne-  
 „ mi naturel ? Qui peut leur faire un crime  
 „ d'avoir porté la guerre au cœur de son em-  
 „ pire ; pour y fixer son inquiétude & ses  
 „ efforts, & l'empêcher de brouiller au loin ?  
 „ Qui ne manifeste son penchant odieux  
 „ pour ces nations conjurées contre le chris-  
 „ tianisme, en usant contre leurs vainqueurs  
 „ d'un rigorisme contraire à toutes les règles,  
 „ non seulement des plus justes représailles,  
 „ mais de la plus indispensable défense, à  
 „ toutes les maximes de la prudence & de  
 „ la saine politique ? Or, que ces considéra-  
 „ tions aient dirigé les chefs de la républi-  
 „ que chrétienne, c'est ce qui ne sauroit  
 „ plus nous paroître douteux, depuis que  
 „ nous avons entendu le Pape Urbain II, au  
 „ Concile de Clermont, & ses successeurs en  
 „ tant d'autres rencontres, exhortant les  
 „ Princes & les peuples à réprimer l'insolen-  
 „ ce des Musulmans, alléguer, en termes ex-  
 „ près, le dessein qu'avoient ces infideles de  
 „ subjuguier tous les royaumes, tous les em-  
 „pires, d'anéantir toute Puissance chrétien-  
 „ ne. „

M<sup>r</sup>. B. discute encore deux autres objets dans  
 cet excellent discours : le séjour des Papes à  
 Avignon, & l'affoiblissement de la pénitence.  
 Il fait voir que l'éloignement des Papes de la  
 ville dont le Siège de Pierre avoit fait le  
 centre de l'unité catholique, a été extrême-  
 ment préjudiciable à l'Eglise (a) ; bien opposé

Div. réf.  
 sur les croi-  
 sades, I.

Fév. 1782.

p. 165, 169,  
 & autres J.  
 cités *ibid.*

---

(a) Voltaire lui-même observe que les Pa-

à ce compilateur fastidieux qui voudroit rendre ce Siège respectable, bâti sur la pierre ferme, pour me servir des paroles de Jesus-Christ, ambulant & mobile au gré des passions & du caprice (a). Ce que M<sup>r</sup>. B. dit des révolutions arrivées dans la discipline de la pénitence, est très-propre à réfuter les déclamations des partisans outrés des anciens usages. “ Combien de ressources encore  
 „ ne trouva point l'Eglise, quand la pénitence canonique commença de se relâcher, afin d'y suppléer autant qu'il étoit possible ? Vous savez le commandement précis que fit, au commencement du troisième siècle, le quatrième Concile de La-  
 „ tran, pour obliger tous les fideles à se confesser au moins une fois l'an, & à s'acquitter de la pénitence qui leur seroit imposée : premier decret authentique qui ait fait une obligation générale de la con-

---

pes d'Avignon étoient trop dépendans des Rois de France, & obligés de se prêter à leurs volontés au préjudice de ce qu'ils devoient au bien général de l'Eglise. Tant il est important, comme Mr. Fleury & le président Hénault l'ont remarqué, que le Siège papal soit dans une ville indépendante, où rien ne puisse gêner la liberté du Pontife, ni affoiblir la confiance des nations chrétiennes, que la rivalité détacheroit aisément du Pere commun, s'il étoit au pouvoir & dès-lors dans le parti de l'une plus que de l'autre.

(a) Voyez le J. du 1. Août p. 472. Un plagiaire allemand nous avoit déjà endoctriné de la même découverte. Peut-être aussi l'avoit-il prise dans la première édition du rapsodiste françois. Ces gens-là font d'une grande ressource les uns aux autres.

„ fession annuelle ; & cela sous peine d'a-  
„ nathême , & de privation de la sépulture  
„ chrétienne. Alors aussi , on imprima aux  
„ péchés d'une certaine griéveté , tels que  
„ l'ufure , l'adultere , le concubinage , une  
„ flétriffure légale , qui a été perpétuée jus-  
„ qu'à nos jours. On dévoua pareillement à  
„ l'anathême & à la diffamation , les his-  
„ trions , les jongleurs , tous les fauteurs des  
„ passions d'ignominie , tous les corrupteurs  
„ des mœurs chrétiennes. Pour des égaremens  
„ & des abus moins griefs , on eut encore  
„ soin de pourvoir à l'expiation & à la ré-  
„ paration convenable , en réservant le pou-  
„ voir d'en absoudre à des ministres choisis.  
„ Que dirai-je de l'homicide & des autres  
„ délits , dits ensuite privilégiés , pour les-  
„ quels la Puissance temporelle n'infligea  
„ longtems que des amendes pécuniaires ,  
„ aussi insuffisantes que les peines canon-  
„ ques ? Pour arrêter ces défords , quand  
„ cette insuffisance eut été reconnue , les  
„ pasteurs se bornerent à sauver les ames ,  
„ & abandonnerent les corps au bras sécu-  
„ lier : & qui niera que ce genre de crimes  
„ n'ait été réprimé par là , beaucoup plus  
„ efficacement que par l'observance la plus  
„ littérale des anciens canons ? Je pourrois  
„ encore alléguer ici les jubilés , les missions ,  
„ les retraites , les saints refuges ouverts en  
„ particulier aux péchereffes publiques , &  
„ bien d'autres moiens de suppléer aux ob-  
„ servances anciennes : mais nous en avons  
„ dit assez pour les fideles sinceres , à qui

„ les idées outrées de réforme ne peuvent  
 „ qu'être suspectes. Il suffit de leur rappel-  
 „ ler ce qu'ils ont lu des Vaudois, des  
 „ Pauvres de Lyon, des Fratricelles, & des  
 „ précipices où conduisit tous ces faux pénit-  
 „ tens la folle envie de renchérir sur l'Eglise. „

Après les passages que je viens de transcrire, il est inutile d'avertir qu'on retrouve dans ces deux volumes, la même sagesse dans les observations, la même justesse dans le raisonnement, le même intérêt, & en général, la même fidélité dans la narration. Et ce n'est certainement pas la matière d'un éloge ordinaire. Si ceux qui dans des tems de vertiges n'écrivent qu'une petite brochure sans flatter les erreurs dominantes, doivent être regardés comme des gens de courage & de résolution; quelle idée se faire d'un écrivain que rien ne détourne de son chemin dans un ouvrage si étendu. Une sagesse si constante doit être considérée, selon l'expression d'un ancien, comme l'effet d'une intrépidité à toute épreuve \*. Mais en reconnoissant cette espece d'immutabilité de cet estimable auteur quant au fond des choses, je souhaiterois la découvrir également dans les expressions. Il y en a que la complaisance pour le ton du siècle, pour la manière reçue de présenter & de dire les choses, semblent lui avoir arrachées malgré lui (a). C'est p. ex. une ancienne pratique

\* *Sapere*  
*ude.* a. p.

---

(a) Le moien de n'accorder pas quelque chose à cette grande Puissance, „ qui, pour  
 „ me servir des paroles d'un auteur moderne,  
 dès

de pénitence , chere aux plus grands Saints , qui est nommée *une dévotion du tems* ( t. 13 p. 123 ). C'est un Pierre l'hermite , qui prêchant une croisade , infiniment raisonnable selon l'auteur même , est un *prédicateur enthousiaste* ( t. 14 p. 507 ). C'est un tribunal établi par St. Louis pour la conservation de la vraie foi qui est un *établissement étonnant* ( t. 13 p. 82 ). &c. &c. &c. Quelquefois , mais bien rarement , la complaisance de l'auteur semble s'étendre jusques sur les faits. Comme lorsqu'il répand des doutes sur les horreurs exercées par les Juifs sur les enfans des Chrétiens , dont à peine l'auteur reconnoit un exemple ( t. 13. p. 211 ), tandis qu'il y en a une multitude d'incontestables (a). Il est vrai qu'il est aujourd'hui d'usage de nier ces abominations des nations

» dès qu'un homme s'annonce avec du talent , l'investit , le transporte sur la montagne d'où l'on voit les *pensions* , les *secrétaires* , les *prix académiques* , les *fauteuils* » mêmes &c , & lui dit : *Je te donnerai tout cela , si te prosternant tu veux m'adorer* ». Ceux qui repoussent la tentatrice sans au moins lui rendre quelque petit hommage , ne tardent pas à être punis de leur humeur brusquée & revêche : ils deviennent en quelque sorte étrangers au milieu de leur nation , & même de leurs freres & de leurs parens ; & cela , comme dit le Prophete , par un zele incapable de ménagement & de composition , pour la maison de Dieu : *Extraneus factus sum fratribus meis & peregrinus filiis matris meae : quoniam zelus domus tuæ comedit me.* Psal. 68.

(a) 15 Octobre 1778. p. 258.

ennemis des Chrétiens , pour se trouver plus fondé à reprocher à ceux-ci les excès de quelques individus égarés ; mais une telle considération n'a certainement pas dirigé la plume de l'abbé B. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il est difficile de lutter contre un torrent sans faire quelques pas en arrière ; qu'on cede quelquefois par l'effet imperceptible d'une impulsion générale , à des ennemis odieux un espace qu'on étoit bien dans l'intention de leur disputer ; & qu'enfin il y a des fièvres épidémiques auxquelles les meilleurs tempéramens ne résistent pas , & dont l'impérieuse efficace est telle que les anciens n'ont pas hésité à en faire une divinité toute puissante & irrésistible. (a)

---

(a) On en voit encore des débris de ses autels en Hongrie ; on lit sur l'une de ces ruines trouvées à Ostrohow en Transilvanie :

FEBRI DIVÆ  
 FEBRI SANCTÆ  
 FEBRI MAGNÆ  
 CAMILLA AMATA  
 PROFILIO  
 MALE AFFECTO P.



De re \* morali christianâ, divinâ ejus origine, aliisque eò spectantibus \*\*. E fontibus sacris Scriptoribusque probatissimis excerptis & explanavit R. D. Ægidius Leigipont Pastor S. Georgii Leodii &c. Leodii apud vid. Bourguignon. 1 vol. in-8°. de 132 p. Prix 3 escal. broché.

L'Excellence de la morale chrétienne sur les leçons arides & arbitraires de la philosophie, est un des grands caractères de l'Évangile, qu'on ne fauroit retracer trop souvent, ni imprimer avec des traits trop profonds dans l'âme des hommes qui desirent le vrai bonheur. L'on doit favoir gré à M<sup>r</sup>. L.

---

\* J'ai ajouté le mot *re*, dont l'omission quoique soutenue dans tout l'ouvrage ne peut qu'être une faute typographique. L'adjectif *moralis* transformé en substantif seroit un barbarisme si dur, un gallicisme si faillant, qu'il n'est pas à présumer qu'il puisse être l'effet de la réflexion. A l'expression de *res moralis christiana*, on pourroit substituer celles de *Doctrinâ morum christianâ*, ou d'*Ethicâ christiana*.

\*\* Le mot *quam* s'est encore glissé ici par une faute purement typographique. Depuis que nos imprimeurs ne sont rien moins que des *Etienne*, des *Froben*, & des *Plantin*, il faut que les auteurs ne perdent pas leurs ouvrages un moment de vue, qu'ils en lisent toutes les épreuves, & qu'ils essuient de bon œur l'enfer de Mr. Godeau \*.

\* 15 Déc.  
1780. p.565

d'avoir dirigé ses talens vers un but si louable ; d'avoir joint à un zèle actif, ferme & courageux dans la pratique du saint ministère, le travail précieux qui nous a donné ce traité instructif & édifiant. Il est écrit avec la clarté, la précision, & sur-tout avec la sagesse & la dignité, que la nature de l'objet exige. Outre l'explication de la morale, on y trouve de très-bonnes vues sur la certitude des dogmes & la vérité du christianisme en général ; les digressions que l'auteur fait contre les faux sages du siècle, ne sont rien moins que des hors-d'œuvres. Nous sommes dans un tems où tous les amis de la religion & de la vertu sont dans le cas d'imiter ces médecins prudents, qui dans des tems d'épidémie mêlent toujours à leurs remèdes, quelque soit leur objet direct, quelque antidote contre les maladies regnantes ; & qui en guérissant des maux particuliers, ne négligent pas la constitution viciée des malades.

On pourroit reprocher à M<sup>r</sup>. L. d'avoir copié des passages trop prolixes des ouvrages de l'abbé François (car il y en a qui occupent plus de 20 pages) ; mais ces transcriptions, autorisées aujourd'hui par l'usage, sont si peu de chose en comparaison de la fécondité compilatrice de nos encyclopédistes, économistes, naturalistes, dictionaristes & grands écrivains dans tous les genres, qu'on auroit très-mauvaise grace d'en faire un sujet de critique. Quant à la préférence que l'estimable auteur paroît donner à M<sup>r</sup>. François,

quoiqu'un peu verbiageur & froid, sur d'autres apologistes de la religion, c'est sans doute parce que ces passages ont un rapport plus direct avec les articles auxquels il les a assortis.



*Je veux être heureux, entretiens familiers ;*  
 par M. D\*\*\*, docteur de Sorbonne,  
 prieur-curé à Meaux. A Meaux chez Char-  
 les, libraire, & à Paris chez Bélin, 1782.  
 2 vol. in-12.

Saint Augustin compte jusqu'à 280 systèmes imaginés sur le bonheur. Les philosophes de tous les siècles se sont exercés sur ce grand objet, si intéressant pour l'homme; mais ils ont perdu le fruit de leurs spéculations, n'ayant point eu assez d'humilité ni assez de pureté pour s'élever au-dessus des nuages que l'orgueil & les passions ont formés devant le seul & exclusif moyen de félicité. " Il n'y a pas, dit l'auteur, d'au-  
 ,, tre bonheur, de bonheur vrai, solide & con-  
 ,, stant que dans Dieu seul, qui est nécessaire-  
 ,, ment le premier principe de l'homme, qui  
 ,, connoit son propre ouvrage, qui l'a fait pour  
 ,, une fin parce qu'il est sage; & cette fin est  
 ,, lui-même, hors duquel on ne sent ni repos,  
 ,, ni même espérance d'en trouver. Conformé-  
 ,, ment à ce passage si connu de St. Augustin:  
 ,, Vous nous avez créés, pour vous, Seigneur;  
 ,, c'est pourquoi notre cœur ne trouve point

„ de repos hors de vous. *Fecisti nos, Domine, ad te, & irrequietum est cor nostrum, donec requiescat in te* „ Pour faire mieux sentir ces vérités, on suppose dans cet ouvrage un homme égaré par toutes les illusions de la philosophie moderne; mais qui cependant a le cœur droit, qui réfléchit, qui raisonne, & qui ne trouve aucune apparence du bonheur qu'il desire, dans les opinions qu'on lui a données comme le résultat de la raison, du jugement & de la sagesse. Ses entretiens avec des personnes sensées, le conduisent enfin à cette conséquence qu'il ne peut être heureux que par une vie sage, honnête & vertueuse. “ Il en cherche les principes, il les trouve dans la religion chrétienne, il s'en fait instruire à fond, il écoute avec un esprit sagement & prudemment docile les leçons qu'on lui en fait; il y découvre toute la sagesse, la bonté & la puissance d'un Dieu qui en est l'auteur. Plus il la considère, plus il l'aime: il l'embrasse de tout son cœur; toutes ses perplexités & ses craintes s'évanouissent, il se sent en paix, il se sent heureux; & il l'est, „ Le ton de franchise, de candeur & de simplicité qui regne dans tous ces entretiens, les fait lire avec plaisir; & les différens épisodes dont ils sont assaisonnés, y ajoutent beaucoup d'intérêt.





Positiones canonicæ circa potestatem sacram & politicam, aliamque juris ecclesiastici materiem. Pragæ typis universitatis Carolo-Ferdinandæ 1781.

Ces theses ont plu si extraordinairement aux Luthériens saxons, qu'ils en ont sans délai fait une réimpression à Hall, qu'ils ont répandue ensuite dans les provinces de l'Europe catholique comme une espece de triomphe de leur secte. Je ne me permettrai aucune réflexion sur la témérité, l'ignorance, la mauvaise foi & la basse adulation de l'auteur de ces theses, qui paroissent sans aucune approbation & qui vraisemblablement n'ont jamais été soutenues ni à Prague ni ailleurs; je dirai seulement que l'auteur qui prend les noms factices *d'Elcuterius Alitophilus Aufrichtig*, est si peu autrichien\*, que citant un certain P. Kaltner comme ayant avancé les mêmes assertions, il a cru ne devoir pas ajouter que ce P. Kaltner avoit été vivement réprimandé à ce sujet dans le consistoire de Vienne par ordre du cardinal-archevêque, & destitué de sa chaire par ordre de feu Marie-Thérèse de glorieuse & religieuse mémoire.





## Lettre à l'auteur du Journal.

**D**ans votre n<sup>o</sup>. du 1. Août p. 478 vous regardez celui que vous appelez Mr. l'abbé Clement, comme auteur de l'Année littéraire. Sur quoi je crois devoir vous dire 1<sup>o</sup>. que Mr. Clement n'est point abbé, qu'il est même marié. 2<sup>o</sup>. Qu'il ne travaille plus à l'Année littéraire, qu'il a quitté l'année dernière, lorsque le jeune Fréron a perdu son privilège, qui est passé à sa belle-mère, laquelle emploie pour principal rédacteur Mr. Geoffroy, professeur d'éloquence au collège Mazarin. Mr. Clement travaille au Journal de Montieur, dont l'abbé Royou, frere de Madame Fréron, est propriétaire. Ce n'est donc pas Mr. Clement, mais bien Mr. Geoffroy qui peut avoir fait d'un mauvais ouvrage l'éloge dont vous plaignez. Je crois cependant, & je suis très fondé à le croire, qu'il n'a point d'autre part à ce délit que de n'avoir pas lu cette annonce avant de permettre qu'elle parût dans son Journal, & qu'il n'est pas à s'en repentir. Je suis &c.

L'abbé de F\*\*\*.

Paris le 3 Sept. 1782.



*Remede contre les dartres.* Mr. Bonnel de la Brageresse a lu à la société royale des sciences de Montpellier un mémoire sur l'usage de quelques remedes nouveaux peu connus en France, entr'autres sur les effets de l'extrait de la *Pulsatile* ou *Coquelourde*. Les succès qu'il a obtenus de ce remede, le lui font regarder comme le plus efficace que la médecine puisse opposer au vice dartreux, quelle que soit la partie du corps qu'elle affecte. Ce mémoire contient des cures bien faites, pour justifier la vertu de cette plante. Des dartres

qui avoient cédé à son usage, & qui n'avoient pas tardé à se remonter, ont disparu sans retour avec l'usage du même remède, continué pendant quelques mois. On prend cet extrait deux fois par jour, à la dose d'un grain & demi chaque fois, mêlé avec du sucre ; on joint à l'usage interne de ce remède, des lotions sur la partie dartreuse, avec des décoctions de *jusquame* & de *cigue*.

---

*Fromage de pommes de terre.* Il seroit très-difficile, lorsqu'on goûte ce fromage pour la première fois, de décider de quoi il est composé. Son goût est agréable ; il se conserve d'ailleurs très-bien : c'est ce qui le fait préférer, par plusieurs personnes, à beaucoup d'autres fromages. Voici la recette pour le faire. Prenez une suffisante quantité de pommes de terre ; faites-les bouillir ; & après les avoir pelées, pétrissez-les avec les mains, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en pâte. Vous y ajouterez du fromage blanc, c'est-à-dire, la matière dont on le fait, en quantité égale à celle des pommes de terre, ou même moindre, si vous voulez : il suffit que le tout mêlé ensemble ait une certaine consistance. Vous l'assaisonnerez alors de sel, de laurier, & de quelques clous de girofle pités. Ce mélange étant bien couvert, laissez-le un jour sans y toucher, pour lui donner le tems de fermenter un peu. Vous en formerez ensuite de petits fromages à la manière accoutumée. On a remarqué qu'ils devenoient meilleurs, à mesure qu'on les gardoit plus long-tems.

*Affiches de Limoges.*

---

Distique latin attribué à Mr. l'abbé Bosco-wich, sur la pompe à feu établie à Chaillot, pour distribuer l'eau de la Seine dans Paris.

*Oblita irarum flamma hinc conspirat & unda,  
Civibus optatas ipsæ dat ignis aquas.*

L'Escalier est le mot de la dernière  
Enigme.

*S*ans être Pape, ni prélat,  
Sans avoir même le rabat,  
Je suis, lecteur, quoiqu'on en dise,  
Le plus élevé de l'église :  
Quoiqu'unis très-étroitement,  
Sans causer le moindre dommage,  
Entre nous deux à tout moment  
S'élève un assez grand tapage.

#### LOGOGRIPHUS.

**C**urro per anfractus, arctos pervado meatus :  
Talis & est mea fors, me finè sit tua mors.  
Membra habeo septem, liquidam facientia mo-  
lem.

Ex his quinque legas, transveho te per aquas.  
Dele unum, mordax animal sum, reptile, fallax.  
Nunc duo deleto, bestia mitis ero ;  
Nunc tria, sum mulier solita objurgare fre-  
quenter.

At tria si fumis postera, fortis eris.



**NOUVELLES**



## NOUVELLES POLITIQUES.

### TURQUIE.

**C**ONSTANTINOPLE (*le 15 Août.*)  
 Notre ville vient de nouveau d'éprouver les funestes ravages du feu par les effets du mauvais ordre, qu'il y a ici pour prévenir & arrêter les incendies. Le 23 Juillet à 6 heures du soir, il en éclata un dans le quartier nommé Balatta, qui est presqu'entièrement habité par des Juifs. Comme le vent étoit assez violent, les flammes se répandirent avec tant de rapidité, que malgré tous les efforts, en trois heures de tems, la ville entière fut menacée d'une destruction totale. Il est impossible de peindre toute l'horreur de cette conflagration générale, qui exerça ses ravages avec une violence toujours égale durant environ 15 heures & s'étendit dans les quartiers les plus habités de la ville. Le nombre des maisons, brûlées ce jour-là, est calculé à plus de mille, outre les mosquées, les églises & autres édifices publics: mais le malheur ne se borna point à ce seul jour. Le lendemain, 24 Juillet, à trois heures après-midi, le feu, qu'on avoit cru presqu'éteint, se ralluma de nouveau en trois endroits différens & s'étendit en des directions différentes:

*I. Part.*

N

le vent qui s'étoit calmé, se leva avec plus de violence; & l'alarme fut des plus vives pour le fort de toute la capitale. Heureusement les travaux pour couper le progrès des flammes eurent plus de succès ce jour-là que la veille: à huit heures du soir, on parvint à les arrêter; & quoiqu'en bien des endroits elles s'éleverent de dessous les ruines, on fut certain vers les 11 heures qu'elles étoient tout-à-fait éteintes. Sa Hauteffe, le grand-visir, & tous les principaux officiers de la Porte se rendirent sur les lieux & encouragerent autant que possible les efforts du peuple pour préserver Constantinople d'une entière ruine: le Grand-Seigneur y resta même 22 heures de suite sans prendre de repos. On assura d'abord, qu'il y avoit 20 mille maisons réduites en cendres (a) & que grand nombre de Janissaires & autres avoient perdu la vie par le progrès rapide des flammes, qui en plusieurs endroits entraînent les ouvriers dans la chute & la destruction des bâtimens: mais l'on espere, que ces rapports sont exagérés, & que le nombre des maisons actuellement brûlées peut se réduire

---

(a) Il n'y en a pas tant dans tout Constantinople. Paris dont la circonférence égale celle de la capitale de l'empire turc, dont les maisons élevées jusqu'aux nues présentent le sextuple d'habitations, & occupent par-là proportionnellement moins de terrain, n'en a que 20 mille. Voyez le Journ. du 1 Mars 1782. p. 315.

à 6 mille, dont trois quarts étoient petites & habitées par la dernière classe du peuple.

(a)

La consternation, causée par le fléau terrible du feu, fut augmentée dans le même tems par la crainte d'un autre : l'on apprit qu'en différentes parties de cette résidence & en deux villages de Grecs sur le canal, la peste venoit de se déclarer : elle se répandit d'abord avec célérité ; & un tems humide & variable fit craindre, qu'elle ne devînt bientôt générale : mais, un air sec & très-chaud y ayant succédé durant quelques jours, notre inquiétude a beaucoup diminué ; & la contagion semble avoir suspendu ses effets. Elle paroît avoir été apportée ici de Ceres, endroit voisin de Salonique, où elle s'est déclarée avec violence, n'ayant d'abord regné que parmi ceux qui font le commerce dans ces quartiers. Comme depuis une semaine l'on n'a point reçu de lettres, ni de Smyrne ni de Salonique, nous ignorons si elle y a également cessé ses ravages.

Le patriarche arménien qui, en présence des ministres des Puissances étrangères, avoit promis de ne plus molester les Catholiques-romains, défendit deux mois après cette promesse, de ne plus enterrer aucun Catholique, & de ne plus administrer le Baptême, ni donner la bénédiction nuptiale à ceux

---

(a) Cabanes de bois constituant un simple rez-de-chauffée.

de cette religion, existans dans tout l'empire ottoman : le ministère du Grand-Seigneur a encore autorisé cette défense ébloui par l'éclat de l'or qu'il pourroit en retirer, en soutenant une telle résolution.

L'évêque du Curdistan, sachant que deux des principaux Catholiques-romains se trouvoient sur le territoire de sa juridiction, eut recours au gouverneur turc, qui les fit mettre aussitôt en prison, après leur avoir fait plusieurs mauvais traitemens ; mais voyant ensuite que l'évêque ne le païoit pas de sa commission, il le fit appeler pour qu'il satisfît à son devoir : l'évêque lui répondit qu'il vouloit auparavant aller parler avec ces deux prisonniers dans le lieu de leur détention ; ce qu'il exécuta en leur déclarant que pour être remis en liberté, ils n'avoient qu'à maudire le Pape de l'Eglise romaine, & reconnoître pour véritable & légitime pontife, le patriarche arménien à qui ils avoient refusé de rendre hommage ; ce qu'il n'obtint pas de ces braves défenseurs de la foi : surquoi l'évêque de retour chez le gouverneur lui promit de lui donner 200 scudis, s'il vouloit faire trancher la tête à ces deux Catholiques qui étoient en prison : il y consentit pourvu que l'évêque lui portât le matin la somme convenue ; ce qui ne se fit pas, car ce même jour, fixé pour l'exécution de cette sentence injuste, l'évêque du Curdistan fut trouvé mort dans son lit. Un accident aussi prodigieux émut, non-seulement le peuple, mais toucha vivement le dit gouverneur,

I. Octobre 1782.

193

verneur, qui s'étant rendu aussitôt à la prison des deux Catholiques, les remit en liberté, en leur disant: *retournez dans vos maisons, parce que je reconnois maintenant, que vous êtes sans aucun reproche.*

## R U S S I E.

PETERSBOURG ( le 25 Août. ) On vient de publier une ordonnance que S. M. I. a adressée le 25 du mois dernier au sénat, & qui est une nouvelle preuve de l'attention continuelle de notre Souveraine pour l'accroissement du commerce de ses Etats & le bonheur de ses sujets. Cette ordonnance est de la teneur suivante.

“ ... Le desir d'encourager l'industrie de nos sujets & d'étendre leur commerce nous a déterminée à permettre l'exportation libre des objets pour lesquels elle a été prohibée jusqu'à ce moment. I. *Nous accordons l'entière liberté d'exporter toutes sortes d'armes fabriquées dans notre empire, savoir : toute espece de fusils garnis en fer, en cuivre ou autrement, pistolets, lames d'épées, épées, sabres, cimenterres, couteaux de chasse, piques, moules à balle, & autres choses semblables, & nous ordonnons qu'à leur sortie il ne soit païé que 10 kopecks de droits par chaque fusil, 5 kop. pour chaque épée, sabre &c, & 2 kop. pour chaque lame d'épée &c. II. Nous permettons l'exportation de tous canons & mortiers de fer ou de bronze, bombes, boulets & autres munitions de*

*guerre de l'un & l'autre métal. . . . Il sera païé 23 kop. par livre de cuivre & 2 kop. par livre de fer pour tous droits de sortie de ces objets. III. Nous permettons la libre exportation de la poudre à tirer & des pierres de fusil: celles-ci ne seront assujetties à aucun droit de sortie; il sera païé 20 kop. par livre de poudre exportée. . . .*

Les couriers arrivés des cours de France & d'Espagne ont apporté les réponses respectives des dites cours, relativement aux dernières propositions de paix faites par les deux cours impériales, & les ministres de ces deux Puissances méridionales en ont donné communication à M<sup>r</sup>. le vice-chancelier comte d'Osternann, dans une conférence qu'ils ont eue; mais jusqu'ici il ne transpire rien dans le public, du contenu de ces réponses.

M<sup>r</sup>. le baron de Waffenaar-Starembourg, ambassadeur de L. H. P. les Etats-généraux, qui devoit épouser le 11 de ce mois la princesse Trubetzkoy selon les cérémonies ordinaires de l'église grecque, & pour lequel mariage tous les préparatifs étoient faits, est tombé le 10 sérieusement malade, & a été obligé de garder le lit jusqu'à ce jour où S. E. se trouve un peu mieux.

Le 18, on a fait en cette capitale l'inauguration de la statue équestre de Pierre-le-Grand. La veille S. M. I. arrivée de Czarsko-Zelodina en public dans la galerie du palais d'été, & avec elle tous les officiers du régiment des gardes Préobragenski, duquel c'étoit la fête. Le lendemain, jour de la cérémonie,

on vit, rangés autour de la place où est élevé le monument, les 4 régimens des gardes, deux régimens d'artillerie, celui du nouveau Troitzkoi, du prince Potemkin, celui des cuirassiers & deux autres, mis en haie autour de l'amirauté & de la place du palais jusqu'à la rue de la grande Millione. S. M. I. étant arrivée à la place en chaloupe, descendit devant le palais du sénat, & s'y rendit à pied. Elle y fut reçue par l'assemblée des sénateurs qui la conduisirent dans la nouvelle salle magnifiquement décorée, où le procureur général lui adressa une courte harangue, & lui présenta la médaille d'or frappée à cette occasion. S. M. I. se rendit ensuite au balcon qui fait face à la statue, & après avoir considéré quelques momens la foule immense rassemblée de toutes parts, elle donna le signal de découvrir ce superbe monument, revêtu depuis longtems de voiles & de décorations qui, le déroband aux regards, représentoient un groupe de montagnes; à l'instant aux sons de la musique de tous les régimens assemblés, au bruit des tambours & des canons se dévoila la statue. Le héros législateur est à cheval, gravissant sur un roc immense & ayant derrière lui un serpent, symboles des difficultés qu'il eut à policer son peuple & de la prudence avec laquelle il exécuta cet important ouvrage. S. M. I. le salua par une inclination de tête, qui fut suivie d'un salut général; toutes les troupes, commandées par le maréchal prince de Galitzin, présentèrent les armes; les yachts mouillés sur la Neva ornés de leurs pavillons firent plusieurs salves de leurs canons, & une triple décharge de la mousqueterie de tous les régimens termina la cérémonie. Les quatre premières classes des deux sexes avoient été invitées à cette solemnité. On leur avoit assigné dans le palais du sénat des places aux fenêtres. Il a été frappé à cette occasion des médailles d'or de différentes grandeurs. Les plus grandes du poids de 50 ducats ont été distribuées aux personnes de la première classe; d'autres du

pois de 40 à celles de la seconde : enfin la troisieme & quatrieme classe en ont reçu du poids de 20 ducats. Les mêmes médailles en argent ont été données à l'état-major, & des jettons de même métal, de la grandeur d'un quart de rouble, à tous les bas-officiers qui ont paradé à cette cérémonie. Les médailles portent d'un côté le buste de l'impératrice, & sur le revers la statue de Pierre-le-Grand avec cette légende : *Petro I. Catharina II* : à sept heures du soir S. M. I. se retira en chaloûpe : & arrivée au palais retourna à Czarsko-Zelo.

## E S P A G N E.

MADRID (*le 30 Août.*) La cérémonie des relevailles de Madame la Princesse des Asturies a eu lieu jeudi, 15 de ce mois. Le nonce du Pape a célébré une Messe pontificale & donné la bénédiction en cette solemnité.

La cour a annoncé les nouvelles relations d'amitié, contractées entre elle & celle de Berlin, dans sa gazette d'aujourd'hui, comme il suit. " Le Roi, notre Souverain, & „ S. M. Prussienne, animés du même desir „ de cultiver entre eux l'amitié la plus parfaite, „ & d'avancer tous les objets qui peuvent redonder à l'avantage de leurs sujets „ respectifs, se sont communiqué mutuellement cette façon de penser, & sont „ convenus de s'envoier des ministres, qui, „ résidant dans les deux cours, pourront „ remplir des vues aussi louables. En conséquence S. M. a nommé de son côté Don „ Simon de las Cafas, pour passer comme

„ son envoié - extraordinaire à Berlin ; &  
 „ vraisemblablement il y est déjà arrivé  
 „ ou y arrivera au premier jour. Le Monar-  
 „ que Prussien a choisi M<sup>r</sup>. le comte de  
 „ Nostitz pour résider avec le même carac-  
 „ tere à notre cour ; & s'étant déjà rendu  
 „ au château de St. Ildefonse il y a eu di-  
 „ manche dernier sa première audience du  
 „ Roi , à qui il a remis ses lettres de créan-  
 „ ce : ensuite il a été présenté au Prince  
 „ & à la Princesse des Asturies ainsi qu'à la  
 „ famille roiale &c. „

Le 21 de ce mois, le prince de Masseran arriva à St. Ildefonse : il avoit été dépêché du camp de Gibraltar par le duc de Crillon avec l'importante nouvelle, “ que la nuit du 15 au 16 du courant, dans l'espace de 5 heures après le coucher de la lune, il avoit été formé un épaulement de 10 pieds d'épaisseur & de 9 pieds d'élévation avec 1,600,000 sacs de terre sur une paralelle de 230 toises ; & que de plus il avoit été ouvert une communication de 630 toises au moien de pipes ou tonneaux & fascines. Il a été employé à ces travaux 10 mille hommes tant Espagnols que François : &c, quoiqu'ils se soient tous exécutés sous le feu de la place & de la montagne, l'on n'a pas perdu un seul homme ; de sorte qu'il faut présumer, que l'ennemi ne s'en est pas apperçu. Il est vrai qu'il a regné durant ces travaux un silence si profond & si général, & que le tout s'est exécuté avec tant de régularité & un si bon ordre, que les

généraux eux-mêmes, qui y ont assisté, conviennent, qu'à la distance de six pas l'on n'entendoit pas même le moindre bourdonnement. Mgr. le Comte d'Artois, informé du dessein qu'on avoit, changea le plan de sa route pour accélérer son arrivée & se trouva au camp le 15 au matin, assez à tems pour avoir communication du projet, parcourir toute la ligne, examiner les immenses matériaux rassemblés dans les alentours de l'endroit désigné, & se trouver ensuite aux travaux de la tranchée. M<sup>r</sup>. le comte de Dammartin, (c'est le nom que prend le Duc de Bourbon) qui avoit mis une journée de distance entre son passage & celui de Mgr. le Comte d'Artois, pour ne pas causer de l'embarras par l'arrivée de leur nombreuse suite en même tems, entra au camp le 16 Août. Il regne la plus grande satisfaction dans l'armée; & le général duc de Crillon donne des éloges très flatteurs aux officiers & aux troupes, employés en cette brillante action, laquelle, au jugement des personnes les plus habiles & les plus expérimentées dans l'art des sièges, est regardée comme presque incroyable & absolument sans exemple. „

Le 19, M<sup>r</sup>. le duc de Crillon envôia un trompette au gouverneur Elliot, pour lui annoncer l'arrivée au camp de Mgr. le Comte d'Artois & de M<sup>r</sup>. le duc de Bourbon: il avoit accompagné ce message de toute sorte de rafraichissemens, qu'il offroit au gouverneur. Le trompette étoit chargé aussi de lui remettre

1. Octobre 1782.

199

tre de la part de Mgr. le Comte d'Artois, une lettre d'un parent de M<sup>r</sup>. Elliot, qui est en France. Le gouverneur répondit, " *qu'il voïoit avec plaisir deux Princes de la Maison de Bourbon aux pieds de ses murs ; qu'il tâcheroit de ne point se rendre indigne de la faveur, qu'ils lui faisoient, en venant exercer leurs premieres armes contre lui* ". Du reste, il remercia M<sup>r</sup>. de Crillon de sa galanterie ; mais il le prioit de suspendre dorénavant de pareils envois, parce qu'il ne manquoit point de légumes & autres provisions fraîches, & que d'ailleurs il étoit décidé à partager avec ses braves soldats leur abondance ou à souffrir leur disette.

Le 25, jour de St. Louis, les Anglois firent une vigoureuse sortie. Ils sont venus jusqu'à ce fameux parapet construit dans la nuit du 15 au 16 ; ils y ont mis le feu, & l'ont brûlé dans une étendue de 25 toises. M<sup>r</sup>. le duc de Crillon a fait marcher contre eux un gros corps de troupes, & les Anglois après une résistance des plus opiniâtres, ont été obligés de regagner la place avec beaucoup de perte.

## S U E D E.

STOCKHOLM ( le 30 Août. ) Le 21 au matin, la Reine est heureusement accouchée d'un prince au château de Drottningholm, à la grande satisfaction du Roi & de la famille royale : cette agréable nouvelle fut aussitôt annoncée par une double décharge

ge

ge de 128 coups de canon. Aux approches des couches de cette auguste Souveraine, on en informa le duc de Sudermanie, la princesse son épouse, ainsi que le duc d'Ostrogothie, la grande-maitresse de la cour la comtesse de Fersen, née baronne de Sparre : les sénateurs du royaume & leurs épouses, comme aussi plusieurs autres dames y furent convoqués, pour être témoins de cet heureux événement, & y signèrent le protocole, auquel présidoit le comte de Falkenberg, sénateur & conseiller de la chancellerie, en l'absence du comte Ulric Scheffer, sénateur & président de la chancellerie.

Dès que la Reine fut accouchée, le Roi, accompagné des Princes ses freres, de leurs illustres épouses, ainsi que des Dames du premier rang, se rendit à la chapelle du château, où l'on chanta le *Te Deum* à l'occasion de cet événement. Le 22, le Roi est arrivé en cette ville, avec la famille royale & la suite la plus brillante aux acclamations du peuple : puis il passa à la cathédrale pour y rendre à Dieu de solennelles actions de grâces, à l'occasion des heureuses couches de la Reine : le *Te Deum* y fut chanté, ainsi que dans les autres églises de cette capitale, au bruit de plusieurs décharges du canon.

GO THENBOURG (le 1 Septembre.) Depuis quelque tems, la pêche du hareng nous donne beaucoup de profits. Il s'en trouve, comme on le fait, une grande quantité, venue de la mer du Nord, le long des côtes

1. Octobre 1782.

201

de la Norwege, par le détroit du Sund, tout à l'entour de la petite île qui avoisine notre ville & vis-à-vis de laquelle la Gothelba se jette dans la Baltique; &, depuis 1621, 14 ans après notre fondation, nous jouissons du privilège royal d'en faire la pêche. En 1679, les harengs ne parurent plus dans notre mer. Nous n'en vîmes guere plus pendant les 72 années suivantes : mais, à notre grande surprise, ils affluèrent de nouveau en 1752. Depuis cette date, ils reviennent, tous les ans, non sans variation : car, depuis 1770., leur retour est d'année en année plus tardif que les années précédentes, ce qui semble présager un abandon total. Si nos harengs sont plus petits que ceux de l'entrée de la Baltique, ils ont aussi un meilleur goût, le suc de nos plantes maritimes étant sans doute moins âcre. Pendant l'année courante, nous avons salé 139,000 tonneaux de harengs, en avons enfumé 3,700, & des harengs gâtes nous avons fait 2,845 tonneaux d'huile.

## D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE ( le 30 Août. ) Le séjour des frégates angloises & hollandoises dans le Sund, a déjà donné lieu à un incident, objet de nouvelles plaintes. Plusieurs officiers anglois se rendirent ces jours-ci à bord de l'une des dernières, pour parler à quelques prisonniers de leur nation, que cette frégate avoit amenés : pendant que ces

officiers y furent à bord, les Hollandois les reçurent & les traiterent avec la plus grande politesse : à leur départ, ils les saluerent même d'une décharge de canon : mais dans cet instant deux des prisonniers anglois trouverent moien de se glisser dans la chaloupe de leurs compatriotes. Peu après les Hollandois s'en apperçurent ; & , la chaloupe continuant de s'éloigner avec les prisonniers enlevés, le capitaine de la frégate ordonna de tirer quelques coups de fusil, pour l'obliger à revenir : un des matelots anglois en fut mortellement blessé : cependant la chaloupe continua son chemin & conduisit les prisonniers fugitifs à bord d'une des frégates angloises, quoiqu'une chaloupe armée hollandoise les poursuivit. Comme les coups de fusil ont été tirés à la vue de l'escadre danoise & du vaisseau de garde, ainsi que sous le canon de la forteresse de Cronembourg, notre gouvernement a cru devoir s'en plaindre comme d'une violation de son territoire.

## I T A L I E.

ROME ( le 30 Août. ) On vient d'imprimer la liste des différens cas réservés, dont les évêques des Etats autrichiens, qui les avoient demandés au Pape, pourront absoudre à l'avenir : ces cas sont au nombre de 22. — La sacré congrégation dell'Indice, par un décret du 13, a condamné les livres suivans : l'*Arctin-moderne* ; l'*éducation des filles*, destinées au mariage, ouvrage divisé

en 17 lettres, & les proscrit comme remplis de maximes pernicieuses & infâmes.

L'évêché de Volterre en Toscane étant devenu vacant par la mort de Mgr. Alexandre Galletti, & la nomination en appartenant à Mgr. le Grand-Duc, ce Prince vient d'y nommer Mgr. L. Buonamici, évêque de Colle. — Mgr. le majordôme des sacrés palais a donné au nom du Pape au Sr. Marchant, Anglois de nation, célèbre graveur de cornaline, deux médailles d'or & deux d'argent avec l'effigie de Sa Sainteté, en remerciement du présent qu'il lui avoit fait de son portrait, gravé sur une cornaline.

## A L L E M A G N E.

**VIENNE** ( le 30 Août. ) L'Empereur vient d'ordonner qu'il soit ouvert une nouvelle rue sur le terrain du monastere impérial qui a été détruit. S. M. occupée sans cesse de l'encouragement du commerce & de l'industrie en ses Etats, a fait avancer de son trésor pour dix années, une somme de 2,000 florins, au tisserand Tfisch de Leutschan qui s'est distingué par son habileté dans sa profession. Il lui a été accordé en outre différens privilèges & franchises.

L'Empereur a décidé qu'à l'avenir le nombre des universités de ses Etats seroit fixé à sept; savoir : 1<sup>o</sup>. A Vienne pour la Haute, la Basse-Autriche & l'intérieur de cet archiduché : 2<sup>o</sup>. A Prague pour la Bohême, la Moravie & la partie de la Silésie soumise à

l'Autriche. 3°. A Pesth, pour toute la Hongrie. 4°. A Lemberg, pour la Gallicie & la Ludomerie. 5°. A Pavie, pour les Etats d'Italie. 6°. A Louvain, pour les Pais-bas; & 7°. à Freybourg, pour les autres districts de l'Autriche - antérieure. Cette dernière université sera mise sur le pied de l'académie de Gœttingue.

Le royaume de Hongrie est sans contredit de tous les pais de l'Europe, un des plus fertiles & des plus abondans en toute sorte de productions tant du regne minéral que du regne végétal. Il n'y a guere de culture qui n'y ait réussi. M<sup>r</sup>. Christophe Naco, Grec de nation, établi dans le comitat de Torontal, y a planté cette campagne des cotoniers qui sont venus à merveille. Voilà donc une nouvelle source de richesses pour ce royaume, si M<sup>r</sup>. Naco trouve des imitateurs. Jusqu'ici à la vérité toutes ces productions territoriales restoient concentrées faute de débouchés, mais ceux que l'Empereur leur a ouverts par la navigation du Danube & par les ports de Trieste & de Fiume suffiront pour les échanger contre l'argent de l'étranger.

PRAGUE ( le 25 Août. ) Les préparatifs pour la réception de l'Empereur, ainsi que du Comte & de la Comtesse du Nord, étoient presqu'achevés, lorsque le 19 au matin, il arriva un courier qui annonça que ce Monarque ne pourroit point paroître à notre grand camp. C'est en conséquence de cet avis & de l'ordre qui étoit venu, que l'on a rempaqueté les effets qui avoient été  
envoyés

envoïés de Vienne, pour les y reconduire. On a aussi fuspendu les embellissemens que l'on comptoit faire dans la salle de redoute, ainsi que dans celle où les seigneurs propriétaires de fiefs devoient en recevoir l'investiture des mains de S. M. Imp.

Ainsi l'espérance que nous avions de posséder ici notre Souverain avec le Grand-Duc & la Grande-Duchesse de Russie, s'est tout-à-coup évanouie. On prétend qu'ils ne retourneront pas à Vienne, mais que se rendant en Russie, ils passeront par Dresde & Berlin. Tout ce que l'on raconte touchant la cause de ces changemens, est trop incertain pour être rapporté.

Un colonel se promenant à cheval autour des fortifications de Theresienstadt, y remarqua un homme qui desinoit, qui écrivoit, & qui, l'apercevant bientôt, vint à lui, le pistolet à la main, pour le forcer de retourner sur ses pas. On y envôia d'abord un détachement contre qui l'inconnu tira; mais enfin il fut saisi & l'on s'aperçut de l'égarement de son cerveau. Il a été emprisonné.

Le comte de Wurmsfer, lieutenant-général au service de l'Empereur, vient de faire arranger dans son hôtel, un grand appartement pour la célébration du service divin suivant le rit de la confession d'Ausbourg.

DRESDE (le 5 Septembre.) Pour l'avantage des troupes de cet électorat, les enfans de soldats apprennent aux fraix des régimens, non-seulement à lire, écrire & calculer, mais

aussi la plupart des métiers, s'ils le veulent. On n'oublie point à les instruire dans leur religion.

Les avis qui nous annonçoient que M<sup>r</sup>. le Comte & Mde. la Comtesse du Nord nous honoreront de leur visite, ne sont plus douteux. Ces illustres Voyageurs arriveront le 6 Septembre sur Friedberg à Dresde; où ils resteront quatre jours: on y dispose tout pour leur réception & leur amusement. Lors de leur passage par Friedberg, tous les mineurs feront en parade.

BRESLAU (le 1 Septembre.) S. M. Prussienne a fini les grandes manœuvres de Silésie. Ce Monarque a témoigné aux officiers de cavalerie sa satisfaction sur le bon ordre qu'il a trouvé; les cuirassiers ont manœuvré supérieurement, & le Roi a été étonné de la précision qu'ils ont mise dans leurs évolutions; ils les ont exécutées avec autant de facilité que les troupes légères; on a fait différentes manœuvres nouvelles. L'infanterie a exécuté la retraite par bataillon; S. M. a commandé elle-même. Ce Monarque, pendant le séjour qu'il a fait en Silésie, a joui de la meilleure santé. Il semble que la guerre ou ce qui n'en est que le simulacre, soit utile à la conservation de ses jours. Il y aura, à ce que l'on croit, une promotion militaire, & plusieurs officiers qui se sont distingués par la tenue de leurs corps, seront avancés en grade. Les grandes manœuvres de Pötzdam sont fixées au 20, 21 & 22 de Septembre.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 10 Septembre.) La Reine avance heureusement dans le 7<sup>e</sup>. mois de sa grossesse, quoiqu'elle se soit vivement affligée de la perte du prince Alfred, le plus jeune de ses enfans, qui n'avoit que 23 mois, étant né le 22 Septembre 1780. Il n'y aura point de deuil général, à l'occasion de ce décès: il ne se prend que dans le cas où un prince d'Angleterre mourroit à 14 ans accomplis, ou qu'il ne fût l'héritier présomptif de la couronne.

Le 28 Août, le Roi étant en son conseil, rendit une ordonnance par laquelle le parlement de ce royaume est prorogé du 3 de ce mois au 10 Octobre prochain. On croit que cette assemblée ne sera convoquée qu'à l'entrée du mois de Novembre, pour travailler aux affaires publiques; & l'on prétend qu'il y sera fait une proposition, aiant pour but de reconnoître l'indépendance de l'Amérique à certaines conditions, afin de lever dans les formes l'un des obstacles principaux à la négociation d'un traité de paix.

— Le 4, le Roi revint en ville, & donna audience à ses ministres, ainsi qu'à ceux des Puissances étrangères: puis il se tint à la cour un conseil en présence de S. M. Des dépêches, reçues ces jours-ci de plusieurs cours, ainsi que de New-York & de quelques autres parties de l'Amérique, en firent, dit-on, l'objet principal.

Le 29 Août, le brave amiral Kempenfelt a été englouti dans les flots avec son vaisseau le *Royal-George* de 100 pieces de canons aiant à bord tout son équipage. La relation la plus complete, qu'on ait eue encore de ce triste accident, est la suivante.

*Le Royal-George, aiant fait plus d'eau, dans sa dernière croisiere, que de coutume, & continuant d'en faire après sa rentrée dans le port, il fut donné ordre le 24 Août de le faire entrer au chantier; mais, sur le rapport du charpentier, que la voie n'étoit qu'à deux pieds sous l'eau, causée apparemment par le frottement de la doublure de cuivre détaché en cet endroit, il fut résolu, pour gagner du tems, de mettre le vaisseau un peu sur le côté & de le caréner à la rade de Spithhead même. L'on commença donc cette opération jeudi 29 Août au matin avec un tems fort modéré: vers les 10 heures le vaisseau étoit déjà assez abattu en carene pour la réparation, qu'on avoit d'abord cru nécessaire: mais, comme on en voulut ôter encore deux feuilles de cuivre davantage, il fut donné ordre d'augmenter son inclinaison de quelques degrés. Pendant qu'on y travailloit, la plus grande partie de l'équipage étoit à dîner. Par hazard le vaisseau se trouvoit dans une position à présenter le côté précisément à l'air-de-vent, qui souffloit: il survint une bouffée imprévue, qui le jetta entierement sur le côté: par un second malheur, ou plutôt par une négligence*

1. Octobre 1782.

209

gence impardonnable, l'on avoit oublié de fermer les sabords de la première batterie; l'eau y entra ainsi avec tant de rapidité & de force, que dans peu de minutes le navire s'emplit & disparut, sans qu'il fût possible de lui donner le moindre secours. Dans ce moment terrible il y avoit à bord plus de 1200 personnes; savoir, l'équipage complet au nombre de 850 tant matelots que marines, un bon nombre de charpentiers au travail, & environ 400 femmes ou filles, dont quelques-unes étoient venues avec leurs enfans pour prendre congé de leurs maris ou parens, toutes les autres étoient de la plus basse classe du sexe, amenées par le desir de faire commerce de leurs charmes (a). Ceux qui se trouvoient sur le pont, dans le moment que le navire s'enfonça, au nombre d'environ 230 personnes, ont été presque tous sauvés par les chaloupes des autres vaisseaux, accourues au secours, quoiqu'il s'écoula encore quelque tems avant qu'elles purent en approcher par le mouvement extraordinaire, que la submersion d'une si grande masse causa dans l'eau. Quatre lieutenans,

---

(a) Circonstance remarquable, & qui peint bien l'état de nos mœurs. . . . Quelle protection ne doit pas la Providence à une escaadre qui part sous de tels auspices, & au vaisseau sur-tout qui vogue sur l'abîme avec une charge si intéressante! . . . Et nous admirons de tels événemens, au lieu d'admirer qu'ils soient si rares!

onze femmes & une cinquantaine de matelots, qui réussirent à sortir du vaisseau après qu'il eut coulé bas, ont également été retirés de l'eau. Le capitaine *Waghorn*, qui étoit sur le pont, a été sauvé par la chaloupe du vaisseau la *Victoire*. Peu s'en est même fallu, que l'amiral *Kempensfelt* n'ait eu le même bonheur: occupé à écrire dans sa cabine, il faut qu'il ait trouvé moïen d'en sortir; & on le vit assis avec deux matelots sur une cage à pigeons, qui flotloit au gré des vagues: un de ces matelots fut sauvé: l'autre, en tombant dans la mer, entraîna l'amiral dans sa chute: il nagea quelque tems; & le pilote du *Buffalo* lui donna une fois la main, qu'il fut obligé de lâcher par les brisans: il étendit la main une seconde fois; mais, âgé de 70 ans, ses forces se trouverent épuisées alors, & il périt universellement regretté. Cet amiral, Suédois de naissance, s'étoit déjà distingué dans la dernière guerre par la part qu'il eut à la prise des *Manilles*: l'habileté, avec laquelle il enleva à la tête d'une escadre inférieure en forces une partie du convoi de *Mr. de Guichen*, lui fit d'autant plus d'honneur, que cet événement a été la principale cause de notre bonheur aux *Antilles* & de la victoire de l'amiral *Rodney*: il ne contribua pas moins au succès, que l'amiral *Barrington* eut en enlevant de même une partie du second convoi des *Indes*. Enfin, dans la dernière croisïere de l'amiral *Howe*, ce fut *Mr. Kempensfelt*,

1. Octobre 1782.

211

*felt, qui, lors de la rencontre de la flotte combinée le 12 Juillet, retint Mr. de la Motte-Piquet par la hardiesse de ses manœuvres, au moment qu'il alloit entamer l'arrière-garde angloise ou enlever du moins le Buffalo, vieux vaisseau de 60 canons, qui, à cause de sa mauvaise marche, étoit en danger d'être coupé. — On compte, qu'il a péri avec le Royal-George près de 900 personnes, de ce nombre une mere, qui avec ses cinq enfans étoit allée voir leur pere le même matin.*

Le 3, le contre-amiral Alexandre Hood, a hissé à Portsmouth son pavillon à bord de la Queen de 90 canons; il succede à l'amiral Kempenfelt, & commandera la grande escadre en troisieme: on applaudit beaucoup à cette promotion, parce que ce contre-amiral étant simplement cap. Hood, surnommé dans le tems le capitaine au livre de Loc, en produisant ce malheureux livre fut le témoin le plus redoutable qu'ait eu à combattre l'amiral Keppel, lors du fameux conseil de guerre qu'occasionna l'affaire d'Ouessant. L'amiral Keppel devenu depuis ministre de la marine, vient de faire par conséquent une très-belle action en donnant ce commandement au plus grand de ses adversaires; & le trait est trouvé si beau que quelques personnes imaginent que ce ministre ne s'en tiendra pas là & portera la magnanimité jusqu'à rappeler Sir Hugh Palliser au service de son Roi & de son pais.

On apprend de Portsmouth que l'amiral

Milbank est arrivé des mers du Nord avec 15 vaisseaux de ligne. On croioit par-là que la grande flotte partiroit le 9 pour aller secourir Gibraltar, mais on apprend aujourd'hui que ce départ est encore retardé.

Le 5, le gouvernement a reçu de Gibraltar des dépêches apportées par le major Mablote, officier hanovrien qui, sorti de la place assiégée le 5 Août, à l'aide de divers déguisemens & aiant réussi à traverser le camp espagnol & une partie de l'Espagne, est arrivé à Lisbonne d'où, embarqué sur une barque d'avis, il est arrivé à Cowes. Ces dépêches du général Elliot portent que les troupes à ses ordres sont en excellente santé, pleines de feu & en état de repousser les attaques les plus vigoureuses de l'ennemi s'il avoit la témérité de tenter un assaut. Qu'à l'égard des provisions, depuis le mois de Juin dernier la garnison en a reçu en plus grande abondance, de la Grande-Bretagne & des côtes barbaresques, que depuis le commencement du siège, en dépit de toute la vigilance des vaisseaux de guerre espagnols. Le gouverneur parle avec mépris (*contempt*) des approches de l'ennemi. Il termine sa lettre en disant que si vers le milieu d'Octobre il reçoit les secours qui lui sont promis, il défie toutes les forces de tous les Bourbons & n'en aura rien à craindre de 18 mois.

\* \* Voïez le J. du 15 Août, pag. 595. Une lettre de New-York porte que, "le procès du capitaine Lippencot \* a attiré un nombre prodigieux de monde; que deux

faits capitaux y ont été prouvés ; le premier que le capitaine Huddy (a) a été exécuté par l'ordre particulier de Lippencot ; le second que le gouverneur Franklin a donné son consentement à l'exécution ; l'instruction du procès a duré plusieurs jours : la sentence du conseil de guerre, qui étoit général, n'a point été publiquement prononcée, mais on sait que le coupable a été acquitté. „

“ Le conseil de guerre qui a jugé le capitaine Lippencot étoit composé d'autant de socialistes que d'officiers britanniques. Ses avocats après avoir puissamment défendu sa cause observerent qu'il leur restoit encore un moyen qu'ils n'avoient pas fait valoir dans la persuasion où ils étoient que la cour en sentiroit toute l'importance ; il leur restoit à observer, que les treize Etats-unis, ainsi qu'il leur plaît de se faire appeler, étant par un acte du parlement britannique déclarés être en état de rébellion, il est légal de mettre

(a) L'inscription attachée au corps de cet infortuné officier, jette un grand jour sur les motifs qui ont provoqué une action si cruelle, elle étoit conçue en ces termes : Nous, les réfugiés aiant avec douleur, vu longtems les massacres cruels de nos freres & étant témoins chaque jour de pareils procédés, nous nous déterminons en conséquence de ne pas les souffrir plus longtems, sans tirer vengeance de ces cruautés, & nous avons exécuté le capitaine Huddy comme le premier objet qui s'est offert à nos yeux, résolu à pendre homme pour homme, tant qu'il y aura un réfugié existant. ~~Huddy~~ Huddy va paier pour Philippe White.

à mort des rebelles déclarés; & qu'on ne pouvoit former de plainte en justice pour homicide commis dans la personne de pareils criminels, attendu que tout acte de violence exercé contre eux est conforme à la justice, jusqu'à ce que l'acte qui déclare ces Etats rebelles ait été révoqué. *Si le capitaine Lippencot avoit été convaincu, il est probable qu'il n'auroit pas été livré, car bien des gens de toutes dénominations étoient déterminés à le sauver. — A la réquisition de Mr. le comte de Rochambeau, qui ayant signé les articles de la capitulation d'York-Town, s'est regardé comme intéressé à ce qu'ils fussent honorablement & fidèlement remplis, le capitaine Asgill a été élargi sur sa parole.*

On ne peut guere espérer de succès des négociations entamées par le général Carleton avec le congrès, si l'on doit juger de la disposition des esprits par la lettre d'un des principaux Américains dont voici un fragment. “ Nous n'avons pu réussir à arrêter  
 „ un cartel avec les Anglois pour l'échange  
 „ des prisonniers, dont nous avons une ba-  
 „ lance en notre faveur de dix-mille hommes.  
 „ Ils refusent de paier les sommes considé-  
 „ rables, que nous avons avancées pour leur  
 „ entretien; ce dont nous faisons un arti-  
 „ cle préliminaire de l'échange. Il n'est pas  
 „ hors de vraisemblance, que les Allemands  
 „ ne soient naturalisés, & vendus (a) pour

---

(a) Ce paragraphe seroit inintelligible, si on ne

» trois ans, afin de nous rembourser de  
 » cette dépense.

ne favoit pas que ces Américains si ardens pour la liberté, si acharnés contre ce qu'ils appellent *despouisme*, achètent les Européens comme ceux-ci achètent les Nègres ( 1 Nov. 1781. p. 338 ). Et ce ne sont pas seulement les prisonniers de guerre qui sont ainsi vendus, contre le droit des gens & de la guerre, mais encore les *Emigrans* lors de leur arrivée dans cette *terre franche* ( *ibid.* p. 339 ). Ces marchands d'hommes disent pour se justifier, que l'esclavage des *vendus* n'est pas perpétuel, qu'il ne dure que quelques années. Soit, en supposant ( ce qui certainement n'est pas ) que le pauvre *Emigrant* trouve contre l'autorité, & le crédit de l'acquereur, le moyen de se faire mettre en liberté au bout d'un certain tems déterminé; la vente & l'achat d'un homme en font-ils moins odieux? N'est-ce pas la traite des Nègres plutôt que leur servitude, qui fait l'objet des déclamations dont nous sommes tous les jours étourdis? . . . Où est-il dit que les Nègres restent toujours esclaves? Ceux qui se conduisent bien, deviennent souvent les employés & les amis de leurs maîtres, & leur sort est préférable à ceux des domestiques en Europe ( voyez le *Voyage du P. Labat aux îles françoises* ). Ils sont d'ailleurs vendus par leurs propres parens qui n'en veulent pas, & chez lesquels ils seroient malheureux. Ils passent du sein de la barbarie au milieu d'une nation civilisée & chrétienne, où il ne tient qu'à eux d'acquérir les moyens d'un bonheur véritable \* . . . O inconséquence d'une fausse & tortueuse philosophie! qui réclame la liberté des Barbares & autorise l'esclavage des Chrétiens! . . . O siecle hypocrite & menteur! tu ne laisseras donc subsister aucune notion vraie? Ta haine comme ton amour, ton blâme comme tes éloges n'auront de règle que l'artifice & la corruption?

\* Div. obsf.  
 sur ce sujet.  
 1 Mars 1778.  
 p. 325.

La compagnie des Indes a fait publier une lettre du gouverneur de Bombay, en date du 20 Avril dernier, contenant des avis qu'il avoit reçus de l'autre côté de l'Inde. Elle porte en substance, que 400 de nos soldats sont arrivés à Madras le 9 Février; que le 14, l'escadre françoise jeta l'ancre à trois lieues de cette place; que le 15 au matin, elle appareilla en s'avancant en ordre de bataille; puis elle s'éloigna; surquoi l'amiral Hughes fit lever l'ancre pour s'approcher de l'ennemi, & détacha trois vaisseaux à la poursuite des transports françois: l'un s'empara du Lauriston de 1300 tonneaux, ayant à bord plusieurs officiers, 200 soldats, un gros train d'artillerie, quantité de munitions & 150 mille liv. de poudre, qu'il envoya à Madras. Deux autres transports baissèrent pavillon; mais le signal de l'amiral, pour l'ordre de bataille, les fit abandonner. Le 17, l'amiral Hughes ayant formé son escadre, l'action commença; M<sup>r</sup>. de Suffren mena son avant-garde directement sur les vaisseaux de notre amiral & du chef-d'escadre anglois, qui avoient chacun deux & souvent trois vaisseaux à combattre; mais ayant été vivement secondés par d'autres qui survinrent, M<sup>r</sup>. de Suffren, après une action de deux heures, n'en retira d'autre avantage que de conserver sa force en entier, & ayant recueilli ses transports, il se porta à Pondichery. Notre perte dans cette affaire a été de 36 officiers, soldats & matelots tués, & 99 blessés. L'amiral Hughes se retira à Trinque-  
mala

male pour se radouber, & retourna à Madras le 10 Mars. L'escadre françoise se trouvoit à Pondichery le 24 Mars; elle consistoit en dix vaisseaux de ligne & deux autres de 50 canons : celle de l'amiral Hughes en huit vaisseaux de ligne & deux de 50. Il n'est point fait mention d'aucune autre action depuis cette époque.

PORTSMOUTH (le 15 Septembre.) La grande flotte aux ordres de lord Howe a mis à la voile le 11 pour porter du secours à Gibraltar; elle est composée de trente-cinq vaisseaux de ligne, huit frégates & trois brûlots. Les vaisseaux du commerce & les transports pour Gibraltar & Oporto : les flottes destinées pour les deux Indes : le vaisseau armé le Heart of Oak & le Four Friends, destinés pour Guernsey ont fait voile en même tems.

Il est arrivé ici des ordres pour former en l'absence de la grande flotte une escadre d'observation dont le rendez-vous est à Spithead, & dont la destination est de protéger le commerce du Canal; mais les seuls vaisseaux de ceux qui nous restent, qui puissent être prêts d'ici à quinzaine sont le Pégase de 74 qui mouille ici, le Bombay-Castle de 74, attendu dans peu au Nore, l'Europe de 64 qui est à Plymouth.

Le 10, il s'est tenu un conseil de guerre à bord du vaisseau de S. M. le Warspite mouillant dans ce port, pour instruire le procès du capitaine Waghorn, du Royal-George, qui a soulé bas dans ce port le 29

du mois dernier. Un charpentier qui étoit à bord du Roial-George lorsque ce vaisseau disparut déposa que l'accident fut si soudain, qu'il n'eut que le tems de dire à son frere que le vaisseau couloit à fond, qu'il fut submergé à l'instant, & que lui, déposant, s'échappa par un des sabords: il ajouta que le vaisseau étoit si pourri, qu'une planche s'étant déjetée, il n'avoit pas été possible d'y fixer une cheville. L'amiral Milbank pria ensuite l'amiral Barrington de vouloir bien déclarer en quel état il trouva le Roial-George, lorsqu'il en prit le commandement. L'amiral Barrington déposa que lorsque ce vaisseau étoit en réparation à Plymouth, il avoit dit aux charpentiers, qu'il lui paroissoit impossible qu'ils parvinssent à le mettre en état de servir; que leur réponse avoit été, qu'ils étoient obligés de le plâtrer pour cet été du mieux qu'ils pourroient, & qu'ensuite on le désarmeroit; à quoi il répondit que ce seroit un hazard très-heureux s'il n'arrivoit pas d'accident, attendu que tout son bois étoit pourri. Le cap. Waghorn a été honorablement acquitté.

— On prépare deux gros vaisseaux hors de service, qu'on garnit de palans de toute espece pour soulever le Roial-George, & tâcher d'en sauver ce qu'on pourra avant que le mauvais tems ne rende cette opération impraticable. Le recouvrement de ce vaisseau dépend entierement du rapport que fera le plongeur de la situation de ce vaisseau: au moien d'un chaffis vitré pratiqué dans la machine avec laquelle il plonge, il est en état

de discerner distinctement le moindre objet : s'il paroît praticable de remettre ce navire à flot, on submergera de chaque côté deux vaisseaux de guerre avec du lest à une profondeur convenable, ceux-ci en revenant sur l'eau par la force de la marée remonteront, à ce qu'on espere, l'autre à flot.

## FRANCE.

PARIS (le 15 Septembre.) Leurs Majestés se sont rendues le 10 avec Madame, Fille du Roi, au château de la Muette. Monsieur & Madame habitent le Petit-Luxembourg pendant le séjour de L. M. à la Muette. Madame la Comtesse d'Artois passera ce tems à Bagatelle, pour être plus à portée de voir Mademoiselle qui sera inoculée à Passy. — La Reine aiant bien voulu prendre la qualité de premiere chanoinesse du chapitre noble de Notre-Dame de Bourbourg en Flandre, diocèse de St. Omer, & permettre à ce chapitre de se qualifier du nom de chapitre de la Reine, Sa Majesté a reçu dans sa chambre une députation du chapitre, composée de la comtesse de Coupigny, abbesse, & de la comtesse de Coupigny d'Henû, chanoinesse, & les a revêtues d'un cordon de couleur jaune liséré de noir, auquel est attachée une croix émaillée, portant l'Image de la Sainte-Vierge, & sur le revers, le portrait de Sa Majesté. — Le départ de M<sup>r</sup>. le comte d'Estaing n'est plus un mystere; ce seigneur le dit lui-même sans révéler cependant où il doit aller. La semaine dernière

la Reine lui a fait l'honneur de lui rendre visite dans sa maison de Passy. — Le 9 de ce mois Mrs. le marquis de Bouillé & le comte de Livaro embarqués l'un sur le Triton & l'autre sur le Solitaire avec le régiment d'Auvergne, ont quitté la rade de Brest ainsi que trois frégates & plusieurs transports destinés pour la Martinique. M<sup>r</sup>. de Laval est aussi de cet embarquement.

Les dernières lettres de Madrid contiennent le détail des gratifications, que Mgr. le Comte d'Artois y a distribuées durant son séjour; savoir, 80,000 réaux de vellon aux subalternes de la maison royale; 8000 aux garçons de l'écurie royale; 18000 aux voituriers; 24000 aux ouvriers de la fabrique de crystal; 16000 à l'hôpital de Madrid; 8000 aux tauricides; 12000 aux comédiens; faisant en tout 238,000 réaux ou à peu près 60 mille liv. tournois. On a reçu un courier de ce Prince. Ses dépêches portent en substance que l'attaque générale commenceroit du 5 au 8 Septembre. Les lettres particulières ajoutent que M<sup>r</sup>. le duc de Crillon a beaucoup de peine à ralentir le feu de S. A. R., qui se présente toutes les nuits dans la tranchée & qui dit: *que serviroit ma présence, si je ne viens encourager ces braves travailleurs?* Un boulet est venu mourir très-près du jeune Prince qui en a souffert. — Le 5 les batteries flottantes ont dû être approchées. Si la place n'est pas prise avant l'équinoxe, pour braver les houlemens de la mer, on répandra de tems en tems autour des bâtimens  
qui

1. Octobre 1782.

221

qui contiennent les batteries flottantes une certaine quantité d'huile pour les mettre à couvert des coups de la tempête. Toutes les batteries de terre étoient parfaitement achevées le 3. On attendoit depuis le 2 l'apparition de la flotte combinée dans les eaux du Détroit. 64 bâtimens vivriers partis de Cadix le 1 ont dû ravitailler la flotte de toutes les provisions dont alors elle a pu avoir besoin.

Il a été rendu compte à l'article de Madrid d'un message, que M<sup>r</sup>. le duc de Crillon avoit envoyé le 19 Août par un trompette à M<sup>r</sup>. Elliot, & de la réponse de ce gouverneur. Voici les lettres de ces deux généraux.

*Lettre de Mr. le duc de Crillon au général Elliot.*

Au camp de Buenavista, le 19 Août 1782.

Monfieur,

Monseigneur le Comte d'Artois, à qui le Roi son Frere, a permis de venir faire ce siège comme volontaire dans l'armée combinée, dont L. M. Très-Chrétienne & Catholique m'ont confié le commandement, est arrivé le 15 à ce camp. Ce jeune Prince a bien voulu se charger, en passant par Madrid, de quelques lettres qui y avoient été envoyées d'ici, & qui regardent des particuliers de votre garnison: il desire, que je vous les fasse passer, & que je joigne à ce témoignage de ses bontés & de son attention celui de l'estime, qu'il a pour votre personne. J'ai d'autant plus de plaisir dans cette occasion à donner à cet auguste Prince cette marque de ma condescendance, qu'elle me fournit le prétexte, que je cherchois depuis près de deux mois que je suis ici, de vous assurer de la haute estime que j'ai conçue pour Votre Excellence, du desir immense que j'ai de mériter la sienne.

I. Part.

P

Et du plaisir que j'entrevois de devenir un jour votre ami, après avoir sçu me rendre digne de l'honneur de vous combattre comme ennemi. Mr. le Duc de Bourbon, arrivé ici 24 heures après Monseigneur, veut aussi que je vous assure de son estime. Permettez que je vous offre tous les petits secours d'agrément, dont vous pourriez avoir besoin pour votre usage particulier : sachant que vous ne vivez que de légumes, je voudrois aussi savoir, quelle est l'espece qui vous feroit le plus de plaisir. J'y ajouterai quelques perdreaux pour vos Messieurs & de la glace, dont je pense que vous devez avoir besoin par les chaleurs excessives de ce climat dans cette saison. J'espere, que vous voudrez bien accepter dès ce moment la petite portion, que je vous envoie, &c.

Réponse du général Elliot à Mr. le duc de Crillon.

A Gibraltar le 20 Août 1782.

Monfieur,

Je me trouve fort honoré de votre obligeante lettre d'hier le 19, par laquelle Votre Exc. a la bonté de m'informer de l'arrivée de Mgr. le Comte d'Artois & de Mr. le Duc de Bourbon, pour servir comme volontaires au siège. Ces Princes savent bien choisir leur chef, dont les talens ne peuvent manquer de former de grands guerriers.

« Je suis accablé de la condescension de Mgr. le Comte d'Artois de vouloir permettre, que des paquets pour quelques particuliers de cette ville trouvaient placé dans ses équipages; & j'ose espérer, que Votre Exc. voudra bien offrir mes plus profonds respects à Son Alt. Royale & à Mr. le Duc de Bourbon, pour l'attention qu'il leur plait de marquer pour ma chétive personne. »

« Je rends mille graces à Votre Exc. pour le beau présent de fruits, légumes, & gibier : elle me pardonnera pourtant, j'espere, quand je vous assure, qu'en l'acceptant j'ai manqué à une résolution fidèlement gardée jusqu'à

1. Octobre 1782.

213

présent depuis le commencement de la guerre. C'étoit de ne jamais recevoir ni procurer en aucune façon des denrées pour ma seule commodité ; de sorte que sans préférence tout se vend publiquement ici, même au simple soldat, s'il a de quoi le paier. J'avoue que je fais gloire de partager avec le moindre de mes braves camarades l'abondance ou même, s'il le faut, la disette. Cela me servira d'excuse pour la liberté que je prends, de supplier Votre Exc. de ne plus me combler de ses bienfaits, puisqu'à l'avenir je ne ferois les destiner à mon propre usage. A dire vrai, quoique les légumes dans cette saison soient rares, il ne laisse pas d'y en avoir pour chacun à proportion qu'il contribue sa part au travail. L'Anglois est naturellement cultivateur : c'est ici son amusement dans les intervalles du service. »

« Je suis mille fois redevable à Mr. le duc de Crillon de l'amitié, qu'il veut bien me promettre en tems & lieu : les intérêts de nos Souverains une fois solidement ajustés, je ferois avec empressement le premier instant pour profiter d'un trésor si précieux. J'ai l'honneur d'être &c. »

Nous avons déjà fait mention d'un vaisseau volant inventé par M<sup>r</sup>. Blanchard, qui avoit promis, & qui se propose encore, dit-on, de faire lui-même l'expérience, c'est-à-dire, de gouverner ce vaisseau, de s'élever en l'air, & de voler \* ; mais comme cette promesse tarde longtems à être exécutée, on commence à croire qu'elle ne le sera pas. Cependant M<sup>r</sup>. Martinet, ingénieur, dessinateur & graveur du cabinet du Roi, persuadé qu'on seroit curieux de connoître le mécanisme de ce vaisseau, vient de le graver en deux planches ; l'une coupée sur la longueur, & l'autre diagonalement. On a mis au bas de cha-

\* 1. Join ;  
P. 219.

cune de ces planches des vers relatifs à l'inventeur du vaisseau volant (a). Voici ceux qu'on lit sur la coupe de trois quarts :

Si par son vol il peut escalader la Lune,  
Il fera, comme un autre, en volant, sa fortune.

Les deux autres sont ainsi conçus :

Si par son art il peut dompter le fier Eole,  
Il fera des François l'Archimede & l'Idole.

Un particulier zélé pour le bien public, & qui pense qu'une bonne éducation y peut beaucoup contribuer, desireroit qu'il fût composé un Traité élémentaire de morale qui expliquât & prouvât *les devoirs de l'homme & du citoyen*. Il voudroit que ce Traité fût fait d'après les principes du droit naturel, qu'il fût clair, & propre à toutes les nations. Comme il est destiné aux écoles, on desire qu'il soit court & écrit dans un style simple, afin que servant aux enfans qui apprennent à lire, il puisse être lu & retenu dans le cours de l'éducation, & qu'il puisse être acheté à un très-bas prix (b). Pour engager les gens de lettres à la composition

---

(a) Ces deux planches se trouvent chez Mr. Martinet, rue St. Jacques, la maison à côté de la veuve Duchesne, Libr. Prix, enluminées, 30 f.

(b) Ce traité est tout fait depuis 18 siècles. *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo . . . Diliges proximum tuum sicut te ipsum . . . Quod tibi non vis fieri alteri ne feceris. Quaecunque autem vultis ut faciant vobis homines, & vos facite illis.* « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur . . . vous aimerez votre prochain comme vous-même

1. Octobre 1782.

225

tion de cet ouvrage, on a déposé 1200 livres chez M. Sauvaigne, notaire, rue de Buffly. Ce prix, proposé au mois de Mars 1781, devoit être donné le jour de la St. Louis 1782 ; mais l'académie françoise, que le donateur avoit prié d'examiner les ouvrages qu'il avoit reçus, n'en a trouvé aucun digne du prix qui est proposé de nouveau pour l'année 1784.

On a vu ici avec autant de plaisir que d'édification la *lettre pastorale* de M<sup>r</sup>. de Clermont-Tonnerre, qui a succédé à Mgr. notre archevêque dans le siège de Châlons. Il y regne un ton de modestie, de candeur, de charité qui, comme l'on s'en aperçoit sans peine, prend sa source dans le cœur & qui est bien propre à lui gagner celui de ses diocésains. Voici de quelle manière il parle à son clergé.

« Nous défiant de nos propres lumieres, nous ne nous souviendrons que nous sommes le chef des anciens que pour nous unir à

---

même . . . Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit. Faites leur au contraire tout le bien que vous souhaiteriez qu'ils vous fissent ». Voilà *les devoirs de l'homme & du citoyen*. Depuis que cet ancien traité est ignoré & négligé, les hommes & les citoyens disparaissent de dessus la terre ; & on travaille vainement à les y rappeler, par des annonces, des livres, des prix, & toutes les pantalonnades scientifiques & académiques.

leur sagesse selon l'avis de l'Esprit-Saint (a), que pour nous montrer plus dociles aux conseils de la maturité & aux lumières de l'expérience; ces lumières & ces conseils nous les trouverons parmi nos vénérables frères dont le corps recommandable à tant de titres est si digne de notre confiance. »

« C'est principalement sur vous, nos très-chers coopérateurs, qui êtes les principales colonnes de l'Edifice saint que nous sommes chargés de soutenir; c'est sur vous que se fondent nos plus douces comme nos plus solides espérances. Nous aimons à penser que vous serez notre consolation & notre gloire (b). Unissons-nous donc pour opérer le salut de tous; que le père de famille ne voie parmi nous aucun serviteur inutile ou négligent. Ne formons qu'un même corps animé d'un même esprit. Qu'un heureux concert de lumières, de vigilance & de charité conduite & maintenue dans les voies de la justice le troupeau qui nous est confié en nous faisant tout à tous, suivant la maxime de l'Apôtre, chacun de nous n'ayant d'autre désir, que d'étouffer l'ivraie & de faire naître le bon grain dans le champ du Seigneur, notre union fera notre force; en voyant les fruits de salut qu'elle produira avec abondance, nous pourrons nous glorifier dans nos œuvres qui seront celles de Dieu même, puisqu'en vain nous semerions & nous arroserions, si celui de qui vient tout don parfait, ne donnoit l'accroissement. »

« Lorsque dans l'exercice des travaux apostoliques les peines & les inquiétudes qu'il

(a) *In multitudine Presbyterorum prudentium, & sapientiae illorum ex corde conjungere, ut omnem narrationem Dei possis audire, & proverbialia laudis non effugiant a te.* Eccle. 6. 35.

(b) *Vos enim estis gloria nostra & gaudium.* 1. Thessal. 2. 20.

1. Octobre 1782.

227

entraîne vous porteront à chercher des consolations, le cœur de votre évêque vous sera toujours ouvert, & il le sera pour tous : vous nous serez unis par vos fonctions, nous vous le serons par nos sentimens : loin de nous prévaloir de la prééminence du rang, uniquement jaloux, suivant cette parole du Sage (a), de n'être au milieu de vous que comme l'un d'entre vous, nous nous ferons un devoir d'honorer notre ministère dans vos personnes, de n'exercer d'autre empire que celui de l'exemple & de n'employer d'autre pouvoir que celui de la persuasion. Ainsi se perfectionnera l'œuvre de Dieu dans le lien de la paix, ce lien si doux, si propre à alléger le poids de nos fonctions. »

« Vous le partagerez aussi ce poids honorable, vertueux cénobites, qui devez d'autant mieux diriger les autres que vous travaillez davantage à vous perfectionner vous-mêmes. Dévoués aux saints Autels par une double consécration, pourriez-vous les servir avec moins d'ardeur & de persévérance ? Non, nous ne regarderons point votre Tribu comme étrangère au ministère sacré. Nous penserons que puisqu'il a plu à Dieu de vous attacher à lui d'une manière plus particulière & plus intime, la gloire de son Nom ne vous en est que plus chère. La solitude que vous habitez ne fera point ce champ où le serviteur infidèle enfouit son talent, mais un nouveau cénacle où vous sentirez vos forcés se renouveler pour étendre le royaume de J. C ; indifférents aux plaisirs & aux vanités du monde, vous ne le serez pas à son bonheur & à son salut, semblables à ces Anges que vit Jacob sur l'échelle mystérieuse, vous monterez au ciel par la contemplation & vous en descendrez par le zèle ; vous combattrez dans la plaine

Réflex  
semblables  
15 Mai 178  
p. 66. —  
1 Mars 178  
p. 329.

---

(a) *Rectorem te posuerunt ? Noli extolli ; esto in illis quasi unus ex ipsis. Eccle. 32. 1.*

après avoir levé vos mains sur la montagne. Les services qu'attend de vous la religion, loin de nuire à l'esprit de votre retraite feront un moïen de plus de vous sanctifier, d'honorer votre vocation & de prouver l'utilité des cloîtres contre les discours injustes d'un monde profane. »

Le nouvel évêque montre ensuite la nécessité de joindre à la sainteté de la doctrine l'impression des bonnes mœurs, d'instruire le peuple chrétien par l'exemple autant que par la parole ; & établit particulièrement cette nécessité sur la nature des tems & des circonstances critiques où se trouve l'Eglise de Dieu.

« Dans ce siècle de faux faveur & de superbe inquiétude, où l'esprit de système a enfané l'esprit de révolte & le mépris de l'antique simplicité ; dans ces jours malheureux, où le sile imposteur des écrivains, suivant l'expression d'un Prophète, n'opere que le mensonge (a), où l'orgueilleuse philosophie ébranle d'une main tous les principes, & de l'autre seme le germe de tous les vices ; combien n'est-il pas nécessaire de nous revêtir des armes de la justice, d'opposer à ce torrent de dépravations la sainte intégrité des mœurs sacerdotales (b) ? Lorsque au milieu d'une génération perverse & corrompue, nous serons sans tache & sans reproche ; lorsque nous brillerons comme des astres au-dessus d'un monde plongé dans les

---

(a) *Verè mendacium operatus est stylus mendax Scribarum.* Jerem. 8. 8.

(b) *Videte itaque Fratres quomodo cautè ambuleis non quasi insipientes, sed ut sapientes : quoniam dies mali sunt.* Ephes 5. 15.

ténèbres de l'erreur & de la licence (a). Qui fait si Non ne verra pas la fausse sagesse plier avec respect sous la majesté de la religion, & reconnoître les droits d'une Puissance sacrée, soutenue & annoblie par l'autorité de la vertu ? »

Le passage suivant développe les vues les plus sages, les plus sûres pour former & employer des ministres propres à la défense de la foi. C'est, j'ose le dire, pour les avoir négligées, pour les négliger encore, dans la constitution & les réglemens des séminaires, dans l'ordination des prêtres, dans la collation des bénéfices; que nous sommes condamnés à voir le déplorable triomphe du vice & de l'erreur. *Hinc illa lacrymæ.*

« Un de nos plus sacrés devoirs sera de surveiller nous-mêmes aux études cléricales. Suivant l'intention du Seigneur manifestée par son Prophète, nous rejeterons du Sacerdoce les Lévités qui auront rejeté la science (b), nous arracherons du milieu de la moisson ces plantes arides qui ne pourroient y occuper qu'une place infructueuse (c), nous éloignerons des Autels ceux que l'ignorance rendra incapables d'en procurer la gloire, ces ouvriers paresseux, plus faits pour rester dans la place publique que pour travailler à la vigne, ces guides aveugles qui ne pourroient que jeter leurs freres dans le précipice :

(a) *Ut sitis sine querelâ , & simplices filii Dei sine reprehensione. . . in medio nationis pravae & perverse , inter quos lucetis sicut luminaria in mundo.* Philipp. 2. 15.

(b) *Quia tu scientiam repulisti , repellam te , ne Sacerdotio fungaris mihi.* Osée. 4. 6.

(c) *Ut quid etiam terram occupat.* Luc. 17. 7.

pice : en vain se flatteroient-ils de pouvoir surprendre ou ralentir notre vigilance, nous sommes trop convaincus que dans les maîtres en Israël, rien ne peut suppléer au défaut de lumière ; qu'un des plus grands maux du Sanctuaire, est l'incapacité de ses ministres, que par elle les abus se perpétuent, le zèle s'égaré, les vertus elles-mêmes dégèrent, & que cette ame généreuse, ce grand cœur qui, selon saint Chrysostôme, doit caractériser le Prêtre, ne peut jamais se former, que par le goût des saintes Lettres & par une étude approfondie des célestes vérités de la religion ».

Que de sentiment, que d'affections vraiment pastorales & dignes d'un ministre de Jésus-Christ, dans le morceau suivant ! Que les bruyans partisans de l'humanité, de la bienfaisance, de la sensibilité, imitent, s'ils le peuvent, ce langage simple & vrai.

« Instruits de nos dispositions, prévenus de nos sentimens, qui avec le secours de la grace, ne varieront jamais ; préparez le cœur de vos peuples à nous recevoir, & soyez auprès d'eux les interpretes du nôtre. Dites-leur N. T. C. F, que notre plus chere ambition, c'est d'être le pere des orphelins (a), l'arbitre des différends, le pacificateur des familles ; dites sur-tout aux peuples des campagnes, que le nom des pauvres sera honorable à nos yeux (b) ; qu'ils nous verront au milieu d'eux, toutes les fois que leur intérêt nous y appellera, & que c'est spécialement vers ces brebis languissantes d'Israël, que nous nous croïons envoyés. Présentez-nous à eux sous les traits d'un pere & d'un

---

(a) *Patris orphanorum.* Psalm. 67. 6.

(b) *Et honorabile nomen eorum coram illo.* Psalm. 71. 14.

ami ; assurez-les qu'ils auront toujours auprès de nous un accès facile ; qu'ils trouveront en nous un consolateur dans leurs peines, un appui dans leur foiblesse, un protecteur dans l'oppression, une ressource dans leurs besoins. Disciples d'un Dieu qui se dit lui-même doux & humble de cœur, nous laisserons, à l'exemple de ce divin Maître, aborder de nous la foule des foibles & des simples, puisqu'ils sont spécialement les enfans chéris du Père céleste ; nous nous croirions indignes de l'autorité qu'il nous a confiée, si les objets de ses complaisances n'étoient pas particulièrement ceux de notre sollicitude & de notre tendresse. Nous les aimerons donc tous également & sans distinction ; ou si nous donnons à quelques-uns des marques de prédilection, ce ne sera jamais qu'aux plus vertueux. Oui, les vertus & les besoins de notre troupeau seront toujours la mesure de notre empressement & de notre charité. Puissions-nous mériter sa confiance & celle de ses pasteurs. »

## P A Y S - B A S.

LA HAYE (le 15 Septembre.) Mgr. le Prince Statthouder est revenu le 11 d'un voyage qu'il a fait au Texel. On ne fait pas les raisons qui ont déterminé ce Prince à faire un voyage si précipité vers le Texel, sur-tout après l'arrivée du capitaine comte de Welderen, qui en étoit revenu peu auparavant. D'ailleurs on fait que S. A. a expédié, depuis son retour, un *avis* au convoi de trois vaisseaux des Indes-orientales, avec ordre de rentrer dans un des premiers ports qu'ils pourront atteindre, afin d'éviter le danger de tomber au pouvoir de l'ennemi,

mi, qui se trouve avec une escadre formidable dans la mer du Nord. Cette escadre est celle de l'amiral Milbank, qui avoit été apperçue dès le 7 de ce mois, entre le Rif & le Zand.

M<sup>r</sup>. Brantzen nommé ministre-plénipotentiaire adjoint de L. H. P. à la cour de Versailles est parti le 3 de ce mois pour sa destination. On croit que l'objet de sa mission est autant de former des liaisons plus étroites avec la France, que d'assister aux conférences pour la paix; mais on ne se flatte pas qu'il réussisse à faire renouveler le traité de 1739, attendu qu'il seroit trop défavantageux aux sujets françois; & que les principes & les intérêts ont changé avec le tems.

M<sup>r</sup>. de St. Saphorin, envoyé-extraordinaire de Dannemarck, a conféré le 11 de ce mois avec le président des Etats-généraux. Deux jours auparavant M<sup>r</sup>. D'Asp, chargé des affaires de la cour de Suede, avoit remis à M<sup>r</sup>. le greffier Fagel une note, accompagnée d'un mémoire contenant de fortes plaintes sur la conduite du capitaine Kullberg, commandant le corsaire le Varenaer, sur-tout sur la violation de territoire qu'il a, dit-on, commise le 4 Août avec une frégate de la marine hollandoise, en chassant & prenant sous la côte de Suede deux navires d'un convoi anglois, forti du Sund. La note est de la teneur suivante.

Le soussigné, chargé des affaires de S. M. le Roi de Suede, a l'honneur de s'acquitter

1. Octobre 1782.

233

des ordres du Roi, son maître, en aiant celui de remettre au ministere de L. H. Puiffances, les Etats-généraux des Provinces-unies, le mémoire ci-joint, qui contient les sujets de mécontentement, qu'ont donnés au Roi une lettre de marque de la république, commandée par un nommé Kullberg, & une frégate (selon des apparences très-consistées) aussi de la marine hollandoise, mais dont le nom n'est pas encore connu, par la mauvaise conduite du nommé Kullberg à plusieurs égards, & dernièrement par une infraction manifeste & atroce, que ces deux vaisseaux ont commise conjointement sur le droit territorial du Roi. Ces faits une fois mis sous la considération de L. H. Puiffances par leur ministere, le souffigné se flatté d'être bientôt mis dans le cas de pouvoir rendre compte sur cette affaire au Roi d'une maniere, qui sera satisfaisante à Sa Majesté.

A la Haye, le 9 Septembre 1782.

( Signé ) P. O. D'Asp.

### M O R T S.

Frédéric baron Binder de Kriegelstein, commandeur de l'Ordre de St. Etienne, conseiller intime actuel de S. M. I. R. A., né à Wetzlar en 1708, est décédé à Vienne le 20 Août dans la 74<sup>e</sup>. année de son âge.

Charles-Jacques, marquis de Clermont-Tonnerre, chevalier de St. Louis, capitaine de cavalerie dans le régiment de son nom, est décédé dans son château de Dannencoine le 31 Août, proche Tonnerre, âgé de 83 ans.

Henriette-Nicole, d'Egmont Pignatelli, Dame d'honneur de la feue Reine, veuve du duc de Luynes & de Chévreuse, pair

de France, gouverneur de la ville, prévôté & vicomté de Paris &c, est morte le 5 Septembre à Paris.

L'abbé d'Ollieres ci-devant Jésuite, missionnaire à la Chine, est mort à Peckin le 24 Décembre 1780 (a), après s'être employé durant 21 ans à l'instruction des peuples de ce vaste empire avec un zele digne des premiers prédicateurs de l'Évangile. On a de lui un excellent *catéchisme* chinois imprimé à Peckin, & dont plus de 50,000 exemplaires répandus dans toutes les provinces de l'empire ont produit des fruits infinis. Cette perte est d'autant plus fatale à la mission de Peckin qu'elle est sur le point d'être anéantie par l'événement déplorable dont nous avons parlé dans le Journal du 15 Juin p. 257. (b). — L'abbé Collas, également ex-Jésuite, natif de Thionville, très-versé dans les mathématiques (c), est mort peu de

(a) On voit par cette date que ce missionnaire étoit mort depuis un an, quand nous rendimes compte d'une de ses lettres dans le Journal du 15 Juin dern. p. 241.

(b) Dans le moment que nous écrivons ceci, le Pape, & la Reine de Portugal (dont l'influence est la plus marquée, à raison de la possession de Macao, sur les affaires & particulièrement sur les missions de la Chine) sont informés par des personnes de confiance de l'état critique où se trouvent les choses; & il ne faut pas douter qu'ils ne travaillent sérieusement à y porter remède, si le tems & les circonstances promettent encore quelque succès à leur zele.

(c) J'ai de lui le type exact & fidele de la comete

1. Octobre 1782.

235

tems après à Peckin, après avoir rendu les plus grands services à la religion.

### NOUVELLES DIVERSES.

On apprend de Venise que, par un décret de l'excellentissime conseil des Dix, publié depuis peu, les femmes qui demanderont à l'avenir divorce, ou dissolution de leur mariage, devront immédiatement se retirer dans un couvent, où la règle soit en vigueur, & où elles feront entretenues aux fraix de leurs maris; ne pouvant durant tout le procès parler qu'avec leurs propres parens, pere ou mere & leur avocat. Le conseil des Dix sera seul juge dans ces causes, qui auroient rapport au civil (a).

On écrit de Boszormeny, dans le comitat de Szaboltz en Hongrie, que le 23 Août au soir, tous les habitans étoient occupés à poursuivre des effaims innombrables de fauterelles qui venoient du Grand-Waradin & d'Almosd. On les foudroïa à coups de canon & de fusil: elles tomberent dans les plaines de Debretzin; mais s'y voiant poursuivies par plus de deux mille personnes armées de fouets, & soutenues par un corps de troupes qui ne cessoit de faire feu, elles allerent se jeter à un mille delà, où ces insectes ravagerent une étendue d'une demi-lieue. En plusieurs endroits ils font les uns sur les autres à deux & trois emfans de hauteur, & quand on veut les chasser, ce qui cependant est très-difficile, ils vont du côté où le vent souffle. Il a été ordonné de sonner les cloches dans tous

---

comete de 1764, dont il avoit suivi la marche à l'observatoire de Pont-à-Mousson, & que peu d'astronomes ont bien observée. Tout annonçoit dès-lors un homme qui porteroit au loin la gloire des connoissances astronomiques.

(a) C'est la suite du désordre dont nous avons parlé dans le Journ. du 15 Août, p. 581.

les endroits où ils sembleroient vouloir s'arrêter. Des avis ultérieurs de Debretzin, en date du 27 du dit mois, mandent qu'à peine cet essaim affreux fut parti, il en parut un autre bien plus nombreux ; tous les environs de la ville en furent couverts à un mille d'étendue & à la hauteur d'une demi-aune : partout où ces fauterelles voulurent se percher, elles rompirent les plus grosses branches des arbres par leur poids énorme. Tout en est rongé, ou mangé dans les prairies & les campagnes. On écrit la même chose de plusieurs autres endroits.

L'Empereur a fait élever dans son pavillon de l'Au-Garten deux monumens, consacrés à l'amitié ; le premier est à l'endroit où Mde. la Grande-Duchesse de Russie & ses sérénissimes Pere & Mere se font embrassés, après une longue séparation ; le 2 monument indique la place & le jour, auquel le Pape Pie VI vint visiter cet agréable séjour.

Il a été signifié aux ci-devant Jésuites qu'ils étoient point employés, qu'ils eussent à se préparer à l'examen, parce qu'on veut conférer des cures à ceux qui ont du talent pour les fonctions du St. Ministère, & qu'on épargnera par-là bien des pensions qu'on devoit leur continuer. — L'importation des grains est défendue jusqu'au 15 Octobre.

Les papiers publics ont rapporté que le tonnerre, étant tombé le 28 Août, sur la ville de Gœppingen, y avoit causé beaucoup de dommages ; mais on fait aujourd'hui, qu'ils sont bien plus considérables qu'on ne l'avoit dit d'abord ; au delà de 500 maisons ont été la proie des flammes, sans compter les grandes remplies de grains & 1000 ahmes de vin qui ont été perdues dans les différens celliers ; de sorte qu'on en évalue la perte à plus d'un million. Toutes les tours ont été incendiées, ou se sont écroulées : le feu même avoit déjà passé les murailles de la ville ; mais à force de bras, on réussit pourtant à en garantir les fauxbourgs. On ajoute à cet avis, que depuis quelques semaines deux mille arpens de bois ont été brûlés dans le Schwarzwald, ou la Forêt noire.



JOURNAL  
HISTORIQUE  
ET  
LITTÉRAIRE.

15. OCTOBRE  
1782.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Nouveaux principes de physique, ornés de  
planches, & dédiés au Prince-roi de  
Prusse, par Mr. Carré. Tome 3<sup>e</sup>. A  
Paris, chez Morin 1782.*

LE compte que j'ai rendu des premiers  
volumes de cet ouvrage \* peut avoir  
fait connoître que je n'y avois pas une con-  
fiance extrême; mais cela ne m'empêche  
pas d'avouer qu'il ne présente des choses  
très-curieuses & plusieurs même qui le font

\* 1 Fév  
1782. p. 159

trop. On a vu par exemple divers physiciens remplir le centre de la terre les uns de feu, comme Kircher; les autres d'eau, comme Woodward; les autres de verre, comme M<sup>r</sup>. de Buffon &c. M<sup>r</sup>. Carra a jugé à propos d'y mettre le mercure; mais l'or en a déplacé une partie qui s'est répandue dans tout le globe, & c'est pourquoi nous en trouvons à toute profondeur. "L'or, dit-il, dont la pesanteur intrinsèque se déçoit insensiblement & se portoit à chercher le centre, a fait refluer de tous côtés une partie du mercure vers la surface. Le mercure, par son incompressibilité & sa mobilité, a fait refluer avec lui plusieurs parties des autres métaux, de l'or même; & par ce procédé, ce métal intermédiaire est devenu, non-seulement le compagnon de presque tous les métaux, mais le minéralisateur de plusieurs autres substances que nous désignons sous le nom de demi-métaux". Par cette découverte Mr. C. n'explique pas seulement comment nous avons de l'or & du mercure, mais encore *la flexibilité du noëau de la terre, le rapprochement des poles vers l'équateur, le renflement de cet équateur & d'autres phénomènes qui épuisent les spéculations des plus profonds physiciens.*

Une autre idée qui n'est pas moins neuve & dont les preuves paroîtront peut-être plus satisfaisantes, c'est que la lune tourne autour de la terre en 55 jours & demi, & non en 27 jours trois quarts, comme tous

les astronomes l'ont cru jusqu'à présent. " Les  
 „ astronomes, dit-il, ont observé que les  
 „ ondulations de la lune se font d'abord  
 „ d'occident en orient, ensuite d'orient en  
 „ occident; d'où je déduis avec raison, que  
 „ les deux limbes semi-circulaires de la lune  
 „ reçoivent alternativement d'un mois à l'au-  
 „ tre les rayons du soleil, & entrent de  
 „ même alternativement d'un mois à l'au-  
 „ tre dans l'ombre de la terre. L'orbite cir-  
 „ conterrestre de la lune est un cercle divisé,  
 „ comme tous les autres, en 360 degrés. Si  
 „ elle est pleine à 180 degrés, comme elle  
 „ l'est effectivement à ce terme, elle a donc  
 „ été pleine deux fois lorsqu'elle a par-  
 „ couru les 360 degrés de son orbite. Il  
 „ est donc bien facile alors de démontrer  
 „ & de concevoir, que la lune fait sa ré-  
 „ volution autour de la terre en 55 jours  
 „ & demi à peu près, & que dans sa ré-  
 „ volution complete, il y a deux pleines  
 „ lunes & deux nouvelles lunes. „

Parmi un grand nombre d'affertions dont les unes paroissent paradoxales, les autres semblent demander un examen ultérieur, il y a des vues générales sur la nature des démonstrations aujourd'hui reçues, qui sont dignes de considération. Il est certain que depuis que la physique est devenue toute géométrique, on s'est mis dans l'usage de donner comme des démonstrations des rapports mathématiques qui non-seulement ne nous apprennent rien touchant les causes

efficientes, mais qui ne sont pas toujours d'accord avec les opérations de la nature. " Il faut convenir, dit M<sup>r</sup>. C, que la géométrie, en nous démontrant sur un morceau de papier que les trois angles d'un triangle quelconque sont égaux à deux droits, a un grand avantage pour nous persuader que toutes les propositions qu'il lui plaît d'établir sont des preuves déterminées d'une vérité physique quelconque (a). Telle est la proposition de M<sup>r</sup>. de la Lande (sur le flux & le reflux). Les rapports de cette proposition sont calculés, au plus juste; cependant, en réfléchissant tant soit peu à l'effet supposé par cette proposition, on va voir combien elle étoit peu réfléchie & combien elle est contraire à l'assertion „. L'auteur entre ensuite dans le détail des raisons qui le forcent à regarder l'explication de M<sup>r</sup>. de la Lande sur le flux & le reflux de la mer, comme une chimère très-géométrique, qui n'a point lieu dans le phénomène des marées syzygies, ni dans celui des quadratures, & encore moins dans le balancement des eaux de l'Océan. " Après avoir réfléchi (ajoute-t-il) sur les observations que je viens de faire, demandons à M<sup>r</sup>. de la Lande quelle est la cause de l'attraction de la lune & du soleil sur

---

(a) On peut voir cette réflexion amplement déduite dans les *Observat. philos. entret.* 1 & 2.

„ l'Océan ; il nous répondra que la cause  
 „ de l'attraction c'est l'attraction même. De-  
 „ mandons-lui ensuite comment ces attrac-  
 „ tions operent le phénomène des quadra-  
 „ tures ; il nous répondra que cela est très-  
 „ inutile à expliquer, dès qu'il a calculé  
 „ que le grand axe du sphéroïde aqueux  
 „ dirigé vers la lune fait un angle droit  
 „ avec celui qui est dirigé vers le soleil.  
 „ Mais comme les plus excellens calculs ne  
 „ suffisent pas aux physiciens, il faut re-  
 „ courir nécessairement à d'autres conséquen-  
 „ ces ; & pour que ces conséquences soient  
 „ incontestables, il faut qu'elles se trouvent  
 „ déduites d'un principe démontré par l'ex-  
 „ périence. „

Si toutes les observations de M<sup>r</sup>. Carra  
 étoient aussi judicieuses, son ouvrage servi-  
 roit peut-être efficacement à guérir des pré-  
 ventions dominantes, aiant parmi les phy-  
 siciens force de loi : mais il en est beau-  
 coup qui ne sont que le fruit tout uni de  
 son imagination ; encore faut-il supposer,  
 dans les momens où il écrit de telles cho-  
 ses, son imagination montée à un degré  
 d'exaltation où il est impossible qu'elle se  
 trouve habituellement. Voici, selon lui,  
 l'histoire véritable de la création de l'hom-  
 me. “ La fougere & le roseau planterent  
 „ les premiers le germe de leur espece sur  
 „ cette terre nouvelle. . . Fiere de ses pre-  
 „ mieres productions, elle les multiplia  
 „ en tous sens. C'est dans les marais qu'elle

„ ordonna au saule & au peuplier d'annon-  
 „ cer le roi des forêts, le chêne; c'est-là  
 „ qu'elle forma les anneaux tortueux du rep-  
 „ tile, l'aîle impatiente de l'aigle, la dent  
 „ cruelle du tigre & le cœur timide du mou-  
 „ ton. Elle s'effaïoit ainsi pour arriver à  
 „ une espece plus noble qui devoit comman-  
 „ der à toutes les autres: l'Etre suprême  
 „ lui en avoit donné le pouvoir; & l'hom-  
 „ me parut „. Les plaisantes tentatives que  
 celles d'une terre si *fiere*, qui essaie avec  
 tant de timidité & de circonspection, de pro-  
 duire *la fougere & le reptile*, tandis que  
 l'Etre suprême lui avoit donné le pouvoir  
 de produire l'homme! Cette terre mécon-  
 noissoit étrangement les faveurs qu'elle avoit  
 reçues du Ciel.

M<sup>r</sup>. C. termine ce volume par la recher-  
 che des moïens de détruire sûrement la peste.  
 Il pense que le remede le plus prompt &  
 le plus sûr est de ranger un certain nombre  
 de canons chargés à poudre sur deux lignes  
 opposées, éloignées l'une de l'autre d'un  
 quart de lieue à-peu-près, de pointer les  
 canons d'une de ces lignes, sous un angle  
 de 20 deg. & ceux de l'autre ligne sous  
 un angle de 30 deg.; de tirer ces canons  
 en même tems, & à plusieurs reprises, une  
 minute après le coucher du soleil, & une  
 minute avant son lever; & d'entretenir con-  
 tinuellement, au milieu de ces deux ran-  
 gées de canons, des feux de roseau, de  
 fougere, de paille, de foin desséchés, &

en général des feux de fumiers, composés de tous ces ingrédiens. (a)

---

(a) Ces procédés sont connus dans l'Empire ottoman; & la peste y est toujours. Mr. C. dit qu'on s'y prend mal; cela peut être, mais il faut qu'on s'y prenne extraordinairement mal pour ne pas éprouver d'un remède, d'une exécution si aisée & si simple, la moindre efficacité.

~~~~~\*~~~~~

*Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages &c des Chinois, par les missionnaires de Peking Tomes 7 & 8. A Paris chez Nyon l'aîné 1782. 2 vol. in-4<sup>o</sup>. d'environ 400 pag. chacun, avec 63 planches gravées. Prix 21 liv. (a)*

L'Art militaire des Chinois traduit, par le P. Amiot, de divers traités célèbres chez cette nation, avoit déjà paru en 1772. On l'a réimprimé; & il occupe dans cette collection, le tome 7<sup>e</sup>. Il est augmenté d'un supplément qui se trouve à la fin du 8<sup>e</sup>. Malgré le ton d'importance qui regne dans ces traités comme dans tous les ouvrages chinois, on voit ici le peu de progrès que ce peuple vain & suffisant a fait dans cette science comme dans toutes les autres (b). Sa tactique est & sera toujours

---

(a) Voyez les volumes précédens, 1 Avril 1780. p. 515 & autres cités là-même.

(b) J'ai vu des personnes qui ne pouvoient se

dans un état d'enfance. Les portraits des Chinois fameux, traduits aussi par le P. Amiot, commencent le 8<sup>e</sup>. vol. Ils sont, comme on se l'imagine bien, faits à la chinoise, c'est-à-dire, chargés de tous les traits de l'admiration & de l'exagération. On y voit dans Tay-tsou, fondateur de la dynastie des Song postérieurs, un des plus grands hommes que la Chine ait eu, mais qui pour cela n'est cependant pas bien grand. " Il consulta un jour un vieillard, & le conjura de lui dire en deux mots ce qu'il devoit faire pour bien gouverner, pour être toujours content de lui-même, & pour que les autres fussent contents de lui. Le vieillard lui répondit : *Aimez vos peuples, vous gouvernerez bien. Accordez peu de chose à vous-même, vous jouirez d'un contentement toujours égal. Accordez beaucoup aux autres, & ils seront toujours contents de vous.* Ces paroles sont admirables, dit l'Empereur. Il les fit écrire dans les appartemens où il se retirait pour méditer sur ses devoirs. Sans cesse il les répétoit „. Voilà bien de la bonacité. Un Roi après plusieurs années de gouvernement ne fait pas encore ce qu'il faut faire pour bien

---

se persuader leur extrême ignorance en géographie, dont on voit néanmoins une preuve frappante dans ce qu'ils disent de la France (15 Juin 1782. p. 237). Je dois ajouter que les Chinois ne connoissent pas mieux leur propre empire que celui des François. Dans une lettre de l'Empereur Pekinois au Pape Clément XI, que j'ai sous les yeux, je lis que cet Empereur étend sa puissance sur 115 royaumes, qu'il distribue la mort & la vie à 170 îles, &c.

gouverner. Il le demande à un vieillard, qui lui dit d'*aimer ses peuples*. Leçon vague, qui ne dit rien, & que cependant le grand Tay-tfou trouve *admirable*, & répète *sans cesse*. Quel est le Prince imbécille, injuste & violent qui ne prétend pas *aimer ses peuples*? .... *Accordez beaucoup aux autres, & ils seront contents de vous*. La sublime maxime! *Accordez beaucoup*; mais à qui? quand? à quel titre? avec quelle distinction? C'est ce que la science chinoise ne nous apprend pas. Tay-tfou mourut en 975. Ce portrait est suivi de ceux de quelques hommes célèbres qui ont vécu depuis ce tems jusqu'au 12<sup>e</sup> siècle. Le P. Cibot, dont on a appris la mort l'année dernière, est l'auteur de deux essais, l'un sur l'écriture hiéroglyphique, l'autre sur la langue des Chinois. Le même auteur a encore fourni dans ce volume un essai sur les jardins de plaisance de la Chine: nous avons vu ailleurs que l'idée que nous en donnent les peintres, n'a rien du tout de réel, & que c'est encore ici une de ces chimères brillantes que les crédules habitans de la bonne Europe se plaisent à mettre sur le compte des Chinois \*. Ses notices sur la poterie de la Chine, & sur les objets de commerce qu'on peut importer dans ce royaume, sont très-succinctes & peu importantes. Celle qu'il a ajoutée sur le sang de cerf employé comme remède, est singulière. Les Chinois pensent que "le sang de cerf bû tout chaud en automne, ou mêlé aussitôt qu'il sort de la

\* 15 Mars  
1778. p. 415.

„ blessure de l'animal avec du vin chaud ,  
 „ est un spécifique unique pour réparer les  
 „ forces d'un tempérament détruit , pour gué-  
 „ rir un mal de reins invétéré , pour ar-  
 „ rêter un crachement de sang occasionné  
 „ par une pulmonie formée , pour refaire  
 „ un sang appauvri , pour réparer un hom-  
 „ me de cabinet épuisé par le travail & l'ap-  
 „ plication , ou une femme en danger de  
 „ mort par une perte de sang à la suite  
 „ d'un accouchement malheureux „. Ils pré-  
 tendent même avoir reconnu dans ces der-  
 niers tems que le sang de cerf séché comme  
 le sang de bouquetin (a) , réduit en pouf-  
 fiere & délaïé dans du vin chaud , “ est  
 „ un spécifique pour faciliter l'éruption

---

(a) J'avoue que j'ai souvent été tenté de regarder les vertus du sang de bouquetin comme un charlatanisme. D'abord ses prétendus effets sur le sang humain paroissent fondés sur l'agilité & la légéreté de cet animal, & ce rapport a quelque chose qui tient de bien près aux raisonnemens de *Diafoirus*. Ensuite je ne fais si l'on ne doit pas envisager ce sang de bouquetin, vu la quantité qu'on en distribue dans toute l'Europe, comme une espiéglerie. Quand le chasseur abat un de ces animaux, ce qui n'est point une chose aussi commune que l'on se l'imagine (car ils sont assez rares, même dans les Alpes, & on les tire difficilement), il tombe dans des précipices, d'où il n'est retiré qu'après bien du tems & avec des peines infinies; qu'on juge de la quantité & de la fluidité du sang qui lui reste. On m'a assuré que la drogue qu'on vendoit pour du sang de bouquetin, étoit du sang de bouc, & je n'ai pas de peine à le croire.

„ de la petite vérole & en absorber la matière, lignité „. Mais la médecine chinoise n'est pas de nature à inspirer beaucoup de confiance, & si cette propriété du sang de cerf n'a point pour garant d'autre autorité ni d'autre expérience que la leur, on peut hardiment la regarder comme un des cent mille préjugés qui servent à faire tuer les pauvres Chinois par leurs ignares hippocrates.



*Le livre du Chrétien, dans lequel se trouve tout ce que le Chrétien doit savoir & pratiquer par rapport à sa religion. A Paris chez Lottin, à Liege chez Lemarié. 1 vol. in-12.*

**T**RÈS-bon livre de prière, de solide dévotion, d'une sainte & lumineuse instruction, qu'on a bien fait de reproduire par une édition nouvelle, correcte & d'une gestation facile. L'Écriture sainte & l'ineffable livre de *l'Imitation de Jésus-Christ*, en forment presque tout le contenu. En travaillant sur ce fonds, un auteur qui a du discernement & le goût de la piété, ne peut faire qu'un excellent ouvrage. Il éclairera l'esprit, il touchera le cœur, en même tems qu'il occupera l'activité des âmes chrétiennes par l'exercice de la prière & des pratiques louables.

Une chose bien essentielle dans tout livre de piété, c'est de ne séparer jamais la pratique de l'instruction; c'est en suggérant divers usages estimables, d'établir avec force les grands & vivifiants motifs sans lesquels la dévotion

quelconque n'est qu'un corps inerte & muet. Que de provinces catholiques où nous voyons le peuple se porter avec une ardeur extrême à des actes de dévotion, sans être bien instruit des vérités fondamentales de la foi \* ; allier des observances pénibles & de longues prières avec des crimes odieux & le plus effréné libertinage ; exprimer par des pratiques éclatantes & multipliées son attachement à la foi catholique, & ne tenir cependant à cette religion sainte que par des idées accessoires ou fausses ! De-là ces apostasies si fréquentes dans des tems de séduction & de trouble ; ces passages rapides & presque indélébiles de la vraie foi à l'hérésie. Tous ces maux germent dans le défaut d'instruction.... Lors même qu'on enseigne au peuple ses devoirs, qu'on lui prescrit ce qu'il doit éviter, ce qu'il doit faire, on se contente d'avoir fait connoître la loi, mais les grands motifs de son observation ne lui sont pas proposés avec cette vivacité & cette force qui réforment le cœur, qui rend redoutable le violement des décrets éternels, & donne à la conscience des entraves salutaires. “ On se fatiguera (disoit un homme vraiment apostolique, qui a banni sans d'autre secours que celui de ses lumières & de son zèle, la superstition & l'ignorance d'une des plus grandes provinces des Pays-bas) on se fatiguera à inculquer que „ Dieu ordonne, que Dieu défend telle chose ; qu'il faut craindre & apaiser son „ courroux par la pénitence ; & en même „ tems on oublie de donner au peuple

\* 15 Avril  
1782. p.605.

„ une connoissance de Dieu , telle qu'il la  
 „ faut pour rendre efficaces les leçons qui  
 „ doivent le rendre meilleur. „ (a)

Cette observation bien méditée paroîtra  
 aussi vraie qu'importante aux vrais pasteurs  
 des âmes. C'est de cette grande idée de la Di-  
 vinité , sans cesse répétée & inculquée , gra-  
 vée en traits vifs & profonds , imprimée par  
 des images vastes & sublimes , que St. Paul  
 a fait l'ame & le grand mobile de sa prédi-  
 cation , l'appui & la sanction des dogmes &  
 de la morale chrétienne. Ses instructions sont  
 sans cesse interrompues par des tableaux tou-  
 chans & magnifiques du Maître de la nature (b),

(a) *Clamant, aiebat P. Philippus, & non cessant Ecclesiastæ sacri pro concione deorare: Deum esse timendum, & pœnitentiâ placandum: & explicare rudibus negligunt, quid sit Deus. Adedque sine fundamento struunt, & fabricam stolidè architectantur. Quid est Deus? Milleni istud nobiles & ignobiles, rustici & cives ignorant: atque hinc ortum ducit, fides modica, spes exigua, timor, contritio, reverentia, charitas propè nulla... Quapropter jure censebat ante omnia Numen illud infinitum, æternum, immensum, summumque bonum; nec non omnium rerum creatorem, principium ac finem, populo probè esse exponendum, tanquam dogma princeps, a quo reliqua dependant. Elog. P. Philippi Scouville. Confluentiæ, typis Theodori Burggraff 1702. p. 15.*

(b) *Deus qui fecit mundum & omnia quæ in eo sunt, hic cœli & terræ cum sit Dominus, non in templis manufactis habitat, nec manibus humanis colitur indigens aliquo, cum ipse det omnibus vitam, & inspirationem, & omnia. Eccl. Act. 17 — Beatus & solus potens Rex regum & Dominus dominantium: qui solus habet immortalitatem, & lucem inhabitat inaccessibilem: quem*

du Sauveur & du Législateur des Chrétiens. (a)

Enfin puisque les malheurs des tems m'ont conduit à cette digression, qu'il me soit permis d'achever ce hors-d'œuvre. L'instruction du peuple n'est pas assez fréquente, assez répétée, assez soutenue, & sur-tout pas suffisamment assortie à sa capacité, à la trempe & au degré de son attention. Un homme qui pendant une heure ou plus a déclamé de savantes choses dans la chaire de prédication, sur-tout à la campagne, peut bien dire :

*Veni*

*Omnia diripiunt & nubibus irrita donant.*

Enfin elle n'est pas assez précocce. Le premier âge est négligé (b), & ce mal prend des

*quem nullus hominum vidit, sed nec videre potest : cui honor & imperium sempiternum.* 1 Tim. 6. — *O altitudo divitarum sapientiæ & scientiæ Dei : quam incomprehensibilia sunt judicia ejus & investigabiles viæ ejus! . . . Quoniam ex ipso, & per ipsum, & in ipso sunt omnia : ipsi gloria in sæcula, amen.* Rom. xi &c. &c.

(a) *Locutus est nobis in Filio, quem constituit hæredem universorum, per quem fecit & sæcula.* Heb. 1. — *In quo sunt omnes thesauri sapientiæ & scientiæ absconditi.* Coloss. 2. — *In quo inhabitavit omnis plenitudo divinitatis corporaliter.* Ibid.

(b) Importance de l'instruction des enfans, 15 Février 1782. p. 246. Difficulté de s'en bien acquitter. *Ibid.* C'est l'instruction catéchétique, la plus simple, la plus détaillée, imprimée dans la mémoire dès la première jeunesse, sans relâche répétée & expliquée aux jeunes & aux vieux, avec une ardeur & une industrie digne d'un ministre de l'Évangile ; qui fait la base de l'enseignement du peuple chrétien, sans laquelle tout le reste porte à faux.

15. Octobre 1782.

251

des accroiffemens fi vifibles qu'il y a de quoi porter l'alarme dans l'ame de tous les bons citoiens. Quel, que deviendra ce monde jadis chrétien, quand l'ignorance & la corruption, peut-être la mécréance & l'irréligion, fe feront emparées du premier âge & dès-lors de tous les âges ? On verra infailliblement fe réaliser la révolution terrible, dont parle un poëte philofophe, & qui ne peut que faire du féjour des hommes un féjour d'abomination & d'horreur :

*Ut apertis Æolus antris,  
Sic vitia invadunt orbem refoluta catenis,  
Dùm regnat stygis atque Dei fecura voluptas.*

---

*Lettres d'un folitaire fur le théâtre, ou réflexions fur le tableau du fpeâcle françois. 1 vol. in-8°. Se trouve à Liege chez Lemarié, prix 18 fols de Fr.*

L'Auteur de ces réflexions n'eft point du tout d'accord avec les admirateurs du théâtre, fur les bons effets qu'ils lui attribuent; il ne croit pas que ni les tragédies ni les comédies ni les drames aient corrigé les mœurs de qui que ce foit. " De tous  
" les drames que j'ai lus, celui qui m'a  
" paru le plus utile eft le *Déferteur*. Je  
" ferois porté à croire que cet ouvrage a  
" dérobé à la mort plufieurs victimes. Du  
" refte le drame, étant plus férieux que la  
" comédie, doit plaire moins aux gens qui  
*II. Pars.* R

„ aiment à rire : mais je crois que leur es-  
 „ fet moral est le même. *Eugenie* ne rendra  
 „ pas les filles plus prudentes ; & on jouera  
 „ toujours , même quand on feroit apprendre  
 „ à tous les enfans , *le Joueur & Beverlei* „.  
 L'auteur va plus loin. Il croit au contraire  
 que c'est dans les spectacles qu'il faut chercher  
 la véritable origine de la dégradation de nos  
 mœurs (a). “ Ce ne fut pas sans raison que  
 „ J. J. Rousseau détesta M<sup>r</sup>. de Voltaire :  
 „ ce philosophe banni de sa patrie eut tou-  
 „ jours pour elle cet attachement tendre  
 „ qu'un fils a pour sa mere ; il voïoit avec  
 „ douleur , la pompe des spectacles de Cha-  
 „ telaine corrompre de jour en jour les  
 „ mœurs de ses compatriotes. C'est à l'épo-  
 „ que de la fondation de ce théâtre qu'on  
 „ doit rapporter le commencement des trou-  
 „ bles qui ont affligé & affligent encore cet  
 „ Etat. Les Gênois , si l'on veut , sont  
 „ devenus plus spirituels , ils plaisantent ,  
 „ ils tournent tout en ridicule ; mais ils  
 „ ont perdu leur première vertu. Leur an-  
 „ cienne simplicité fait place au luxe ; l'a-  
 „ mour du travail est regardé comme une  
 „ flétrissure : à Geneve , comme à Paris ,  
 „ vivre dans l'oïfiveté , c'est vivre noble-  
 „ ment. Il ne reste plus dans cette ville  
 „ aucun vestige du gouvernement républi-  
 „ cain.

---

(a) Voyez sur le même sujet les Journ. du  
 15 Avril & 1 Mai 1781 , ou la brochure inti-  
 tulée : *Réflexions philosophiques , politiques &  
 chrétiennes sur les spectacles.*

„ cain. La magistrature y est sans honneurs  
 „ comme sans autorité : on y parle beau-  
 „ coup de loix & il n'en existe aucune.  
 „ Enfin l'anarchie la plus désespérante n'of-  
 „ fre que désordre & confusion. La subor-  
 „ dination des Etats est regardée comme  
 „ une chimere, & le premier syndic n'a  
 „ guere plus de pouvoir qu'un porteur  
 „ d'eau. Le dernier bourgeois nargue le  
 „ conseil assésé, & le magistrat qui  
 „ défend avec chaleur les intérêts de sa na-  
 „ tion n'est pas toujours en sûreté au milieu  
 „ du peuple qu'il sert par son éloquence.  
 „ Nuls égards, nulle bienfaisance. On est  
 „ partagé en plusieurs factions ; on ne fait  
 „ pas, le plus souvent, de quel parti l'on  
 „ est. On parle beaucoup ; on s'injurie ;  
 „ on ne s'entend pas. „

„ Voltaire n'ignoroit pas combien le spec-  
 „ tacle étoit contraire aux intérêts des Gé-  
 „ nevois ; mais il détestoit leur ville  
 „ parceque le magistrat l'avoit chassé des  
 „ terres de la république. Il eût voulu voir  
 „ leurs maisons en cendres. Il chantoit ma-  
 „ lignement la guerre qu'il leur suscitoit.  
 „ Sans doute ce n'étoit pas trop pour ce  
 „ *grand homme* que d'immoler à sa gloire  
 „ une ville entière. Les Génevois se cor-  
 „ compoient, à la bonne heure : mais ils  
 „ avoient le plaisir d'admirer les chef-d'œuvres  
 „ du Seigneur de Ferney. „

„ Depuis que certains cantons suisses ont  
 „ permis le spectacle, les habitans ne sont  
 „ plus reconnoissables. A Berne on trouve ;

„ dans l'arsenal, la statue de Guillaume  
 „ Tell ; mais c'est en vain qu'on y cherche  
 „ ses mœurs. Dans un Etat puissant, qui  
 „ peut se soutenir lui-même, qui peut être  
 „ utile à ses voisins sans avoir besoin d'eux,  
 „ je rougis d'un luxe immodéré ; les fem-  
 „ mes y font d'une hauteur insupportable ;  
 „ l'art de feindre leur est familier ; la co-  
 „ quetterie est leur unique occupation. La  
 „ mode est un tyran auquel il faut se fou-  
 „ mettre : les Puissances, également respec-  
 „ tables en tous lieux, puisqu'elles sont en  
 „ tous lieux l'ouvrage de la Divinité, ne  
 „ s'y montrent que sous un aspect ter-  
 „ rible & formidable. L'étranger est traité  
 „ avec mépris : & s'il faut en croire les ha-  
 „ bitans de ce pays, ils sont tous des dieux,  
 „ & leurs voisins sont à peine des hom-  
 „ mes. „

„ Passez dans le canton de Fribourg,  
 „ quelle différence ! Un peuple doux s'of-  
 „ fre à vos regards. Un magistrat humain  
 „ vous protège, un seigneur puissant vous  
 „ accueille. Les femmes n'y font que ce  
 „ qu'elles doivent être : douces, polies, dé-  
 „ centes, elles ne mettent point leur gloire  
 „ à dire des injures, ou à étaler un or-  
 „ gueil insolent. Sans doute ce pays est en-  
 „ core dans l'enfance. Il faut lui envoyer  
 „ des comédiens pour l'en faire sortir. „

„ Etablissez des comédiens dans le Val-  
 „ lais, cette contrée indépendante deviendra  
 „ bientôt l'esclave de ses voisins. Un baillif  
 „ ne voudra plus s'habiller de la laine du

„ pais : il rougira de ne pas avoir des vins  
 „ étrangers sur sa table ; une nourriture fru-  
 „ gale ne lui suffira plus. La nation cessera  
 „ d'être hospitalière : la mode fera disparoi-  
 „ tre les anciens usages. La bonne foi s'é-  
 „ clipsera ; un luxe destructeur succédera à  
 „ la simplicité ; le vigneron deviendra fai-  
 „ néant ; on se moquera de la religion ;  
 „ l'amour de la patrie s'affoiblira ; & la pro-  
 „ bité ne sera plus qu'un jeu , dès que la  
 „ chimere siégera sur le trône de la vérité. (a)  
 „ On ne peut trop louer la sagesse du  
 „ magistrat de Neuf-chatel , qui depuis vingt-  
 „ cinq ans a la constance de refuser tous les  
 „ comédiens qui viennent offrir leurs servi-  
 „ ces meurtriers. Aussi à Neuf-chatel on est  
 „ humain , poli , bienfaisant. Le commerce  
 „ y fleurit ; & le peuple n'ayant point d'oc-  
 „ casions de dépenser son argent mal-à-pro-  
 „ pos , y est généralement à son aise. J'ai  
 „ vu entre les mains d'un membre du grand  
 „ conseil de cette ville une lettre que lui  
 „ avoit écrite un directeur de spectacle : il  
 „ lui offroit 25 louis , pour obtenir la per-  
 „ mission de faire jouer sa troupe pendant  
 „ deux mois. Le magistrat ne daigna pas  
 „ l'honorer d'une réponse ; je lui marquai

---

(a) C'est une chose démontrée par toute  
 l'évidence des faits historiques que la fureur  
 de l'histriionisme a toujours été l'époque  
 de l'abatardissement des nations & de la chû-  
 te des empires. Voyez le Journal du 1 Mai  
 1781. p. 20.

„ ma surprise de le voir si indifférent, &  
 „ il me dit. *Le spectacle corrompt les grands*  
 „ *& affame les petits. Nous sommes assez*  
 „ *contens de nos femmes : elles n'ont pas la*  
 „ *galanterie des françoises, mais elles nous*  
 „ *aiment. C'est assez. Je puis sans me gê-*  
 „ *ner sacrifier dix louis pour le spectacle :*  
 „ *mais mille de mes concitoïens sont hors*  
 „ *d'état de sacrifier dix sols. „*

„ Dans la petite ville d'Yverdun, tous  
 „ les deux ans on voit venir une troupe  
 „ de comédiens. Le nombre des représenta-  
 „ tions est ordinairement fixé à trente. On  
 „ n'en perd pas une. Depuis les très-hono-  
 „ rés Seigneurs du conseil jusques aux sa-  
 „ vetiers, tout le monde va à la comédie.  
 „ Quelques femmes vendent leurs juppes,  
 „ pour aller embellir de leurs attraits la salle  
 „ du spectacle. Quand la troupe part, toute  
 „ la ville a une indigestion de comédie.  
 „ La plupart des seigneurs bourgeois sont à  
 „ la diète pour six mois, d'autres pour plus  
 „ longtems. Mais en revanche, le beau-  
 „ sexe y est beaucoup plus galant que dans  
 „ le Vallais, & se moque des *préjugés...*  
 „ Tout le monde fait par cœur ces vers  
 „ d'Edipe,

Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peu-  
 ple pense.

Notre crédulité fait toute leur science.

„ N'est-il pas vrai que ce sont-là des at-  
 „ mes triomphantes dans les mains des im-  
 „ pies, & que ces vers, qui ne sont pas  
 „ aussi beaux que bien des personnes le pen-  
 „ sent,

„ fent , ont servi de troupes auxiliaires à  
 „ plus d'un sot poussé à bout ? Une pensée  
 „ mise en vers se retient aisément , & la  
 „ majesté de la poésie semble interdire à  
 „ l'auditeur l'examen de ce qu'il en-  
 „ tend. On dira d'après Voltaire qu'il y  
 „ a beaucoup de différence entre les prêtres  
 „ des faux dieux & les ministres d'une re-  
 „ ligion sainte. Cela est vrai. Mais un im-  
 „ pie n'examine pas les choses de si près,  
 „ il se sert de tout ce qu'il croit être pro-  
 „ pre à le conduire au but qu'il se pro-  
 „ pose. On ne fait point attention à la  
 „ circonstance dans laquelle ces vers ont  
 „ été prononcés. La plupart de ceux qui  
 „ les ont retenus ne savent pas qu'on les  
 „ met dans la bouche de *Jocaste* , & que  
 „ science rime très-foiblement avec *pensée*.  
 „ Mais on fait que cela en impose , cela  
 „ suffit.

Combien de fois n'ai-je pas entendu ré-  
péter , même à des comédiens ?

Le Ciel donne souvent des Rois dans sa ven-  
geance

„ Est-on mécontent du gouvernement ? voi-  
 „ là son lot ; & on se croit dispensé d'obéir  
 „ à un Souverain que Dieu a donné dans  
 „ sa colere..... „

„ On s'imagine être fort avancé quand  
 „ on a dit , les Rois & les magistrats ap-  
 „ prouvent les spectacles. Cela est faux.  
 „ Les Rois & les magistrats tolèrent les spec-  
 „ tacles , comme ils tolèrent les maisons pu-  
 „ bliques : les courtisanes , quoique tolérées

„ font - elles des femmes respectables ? On  
 „ souffre un mal , pour en prévenir un plus  
 „ grand. Un malade se laisse couper un mem-  
 „ bre pour sauver ses jours. „

Les réflexions suivantes sur l'excommuni-  
 cation paroîtront très-justes & des plus très-  
 remarquables dans le tems où nous vivons ,  
 & de la part d'un homme qui prend quelque-  
 fois le ton philosophique & qui n'est point en-  
 tierement à l'abri des préjugés du jour. “ Je  
 „ le fais : on rit aujourd'hui des excommu-  
 „ nications. Ce frein sacré qu'on opposa au-  
 „ trefois à la dépravation du cœur humain  
 „ est aujourd'hui sans force. La digue est  
 „ rompue , & les torrens de vices qui inon-  
 „ dent la société sont une suite inévitable de  
 „ notre indifférence pour les censures de l'E-  
 „ glise. J'en suis fâché ; il n'est guere pos-  
 „ sible de rire du châtement sans se moquer  
 „ bientôt de celui qui l'inflige. „

“ Je ne veux pas excuser l'abus qu'on a  
 „ fait de l'excommunication : mais parce  
 „ qu'un Souverain n'auroit pas toujours fait  
 „ un usage respectable de sa puissance , seroit-  
 „ il juste d'assurer qu'il n'est plus dépositaire  
 „ du pouvoir suprême , & qu'on peut bra-  
 „ ver impunément son autorité ? „

“ On se plaît à répéter que les canons  
 „ de l'Eglise sont sans force. Cette vérité  
 „ n'est malheureusement que trop constan-  
 „ te. Mais aussi la soumission pour les Sou-  
 „ verains , l'amour du prochain , les de-  
 „ voirs de la société , la piété filiale , ne  
 „ sont pour le commun des hommes que

„ des obligations chimériques. On a se-  
 „ coué le joug de l'Eglise, dès-lors on n'a  
 „ plus envisagé les Princes & les magistrats  
 „ que comme des tyrans adroits qui cou-  
 „ vrent de fleurs l'abîme où ils entraînent  
 „ leurs sujets; on n'a plus vu dans les puis-  
 „ sances civiles que des ennemis du repos  
 „ public & de la liberté. Les bienfaiteurs du  
 „ genre humain en sont regardés comme les  
 „ bourreaux : on abhorre le sanctuaire de la  
 „ justice, comme un coupe - gorge, où le  
 „ plus fort rit de l'impuissance du plus foi-  
 „ ble. Eh! comment les choses pourroient-  
 „ elles être autrement? Dieu seul est  
 „ la source du vrai bonheur. Pourroit - on  
 „ conserver quelque vénération pour les loix  
 „ civiles, tandis qu'on foule aux pieds les  
 „ loix divines? „

„ De tout tems il a fallu des châtimens  
 „ pour punir le crime & pour le prévenir.  
 „ Les censures de l'Eglise ont été plus ou  
 „ moins rigoureuses, à raison du siecle &  
 „ des mœurs du país où elles avoient lieu.  
 „ L'Eglise romaine n'est pas la seule qui  
 „ les ait jugées nécessaires : nos freres *Pro-*  
 „ *testans* ont regardé quelquefois les censu-  
 „ res publiques comme nécessaires au main-  
 „ tien du bon ordre. Ce ne fut que sous le  
 „ gouvernement de mylord Maréchal, que  
 „ le consistoire de Neuf-châtel abrogea la loi  
 „ qui condamnoit un voluptueux à expier,  
 „ par une humiliation publique, le scandale  
 „ qu'avoit causé son libertinage. L'excom-  
 „ munication

„ munication est encore en usage dans cette  
 „ Communion. „

„ “ Bien des personnes ont le défaut de se  
 „ servir de termes qu’elles ne comprennent  
 „ pas. Le plus sûr moyen de ne dire jamais  
 „ des mots vuides de sens, est de n’en pro-  
 „ noncer jamais un, qu’on ne puisse le dé-  
 „ finir. „

„ “ L’excommunication est un décret par  
 „ lequel le chef d’une communion, en re-  
 „ tranche un ou plusieurs membres, qui se  
 „ sont rendus indignes de participer aux actes  
 „ de cette communion : c’est ainsi qu’un  
 „ corps d’officiers chasse un de ses membres  
 „ qui a fait une bassesse. „

„ “ Seroit-il bien raisonnable de refuser à  
 „ un Prince de l’Eglise un droit, qu’on ne  
 „ conteste jamais au chef d’une société quel-  
 „ conque. Un colonel punit un officier qui  
 „ manque à son service : un capitaine châtie  
 „ un soldat rebelle ou prévaricateur. Une  
 „ société littéraire expulse un faux-frere.  
 „ L’histoire de Furtière en est une preuve. „

„ “ La seule différence qu’il y ait entre  
 „ les censures ecclésiastiques, & les châti-  
 „ mens civils, est que l’Eglise toujours  
 „ miséricordieuse, l’Eglise dont *la livrée*  
 „ est *la charité*, est toujours prête à par-  
 „ donner au pécheur repentant, & que  
 „ la politique ne permet pas toujours aux  
 „ puissances séculières de suivre le mouve-  
 „ ment de leurs cœurs. „

„ Quoique cet ouvrage écrit lestement  
 „ & avec peu d’ordre, ne paroisse pas du

15. Octobre 1782.

261

premier abord devoir être d'un intérêt fort piquant & fort varié, vû sur-tout que l'auteur y réfute un livre mort en naissant & auquel on ne songeroit plus, s'il n'en avoit renouvelé le souvenir; on y trouve des anecdotes curieuses sur une infinité de sujets. En voici quelques-unes sur un très-petit écrivain à grandes prétentions. " Quant  
" à M<sup>r</sup>. de *Lanjuinais*, je ne m'étonne  
" point qu'il vous soit inconnu; l'honneur  
" d'être principal du college de Moudon,  
" en Suisse, ne lui donne pas un relief assez  
" grand, pour qu'il soit ce qu'on appelle,  
" *samâ multis memoratus in oris*. Il est  
" pere du *Monarque accompli*, pitoiable  
" rapsodie, en trois volumes; cette espece  
" de catéchisme impérial, que Sa Majesté  
" Joseph II n'a pas daigné lire (a), a eu  
" l'honneur d'être brûlé à Paris, par arrêt

---

(a) On savoit depuis longtems que les philosophes prétendoient être *les précepteurs des Rois*; mais on ne s'attendoit pas qu'un bon Suisse se mit sur le même rang, joignant la théorie des fromages à celle des trônes, & devint tout à coup de pédant de college, catéchiste du premier Prince chrétien. Telles sont cependant les merveilles qui illustrent notre siècle. C'en est une aussi qu'on ose dans nos provinces, bien chrétiennes & attachées de plus à leur législation, reproduire par une impression presque publique, cette rapsodie proscrite chez des voisins plus vigilans & plus conséquens que nous.

„ du parlement (a) qui fait brûler, quand il  
 „ le juge convenable, les livres que le pu-  
 „ blic n'acheteroit point sans cette cérémo-  
 „ nie. L'édition du *Monarque accompli* s'est  
 „ écoulée, & l'auteur enhardi par un tel  
 „ succès, a mis au jour plusieurs autres pro-  
 „ ductions de la même force (b), mais, qui  
 „ n'ayant pas eu l'honneur d'être condamnées  
 „ au feu, sont restées intactes: enforte que  
 „ si M<sup>r</sup>. le Principal demande à son libraire,  
 „ comment va le débit? Ce dernier lui ré-  
 „ pond aussitôt avec assurance *Tout est en-*  
 „ *core dans la boutique.* Le seul journal hel-  
 „ vétique, que d'autres nomment encore  
 „ étique, dont le rédacteur n'a souvent  
 „ rien à dire, a fait mention des ouvra-  
 „ ges de M<sup>r</sup>. de *Lanjuinais*. Mais comme  
 „ ce radotage périodique n'a cours qu'en  
 „ Suisse, il n'est pas fort étonnant que vous  
 „ ne connoissiez ni le pere du *Monarque-ac-*  
 „ *compli*, ni les freres du *Monarque accom-*  
 „ *pli*.

Quelques feuilles publiques ont parlé de

(a) Voyez l'arrêt du parlement de Paris & le réquisitoire de Mr. Seguier contre ce libelle absurde & bien réellement fanatique. I Juin 1776. p. 225. — 15 Juin 1776. p. 309.

(b) C'est toujours la vérification du mot de Juvenal que nous avons rapporté, il n'y a pas longtems :

*Aude aliquid brevibus Gyris & carcere dignum,  
Si vis esse aliquid.* Sat. 1.

Voulez-vous mériter les faveurs populaires?  
Soiez auteur impie & digne des galeres.

l'étrange prodigalité du marquis de Brunoi d'une manière peu exacte, en attribuant sa ruine à des dévotions de parade & de luxe. L'auteur des *Réflexions* ne veut pas qu'une dévotion quelconque ait dérangé les affaires de ce marquis ; il réfute les déclamations du crédule répétiteur des contes populaires. " Il parle de M<sup>r</sup>. le marquis de Brunoi en écrivain qui ne l'a jamais connu. Il attribue l'interdiction de cet homme extraordinaire à la dépense qu'il faisoit pour les cérémonies religieuses. Tout le monde fait que ce ne sont point les processions de la *Fête-Dieu* qui ont dérangé les affaires de M<sup>r</sup>. de Brunoi. Des goûts peu naturels, la mauvaise compagnie, des pensions accordées & payées à des hommes dont les services ne méritoient pas une récompense pécuniaire ; voilà la source de ses malheurs. M<sup>r</sup>. Mercier soutient que le caractère de cet homme bizarre est un phénomène moral. Je n'ai point le talent d'expliquer des phénomènes moraux, & je me tais. "

Il y a sur les hommes & les affaires du tems plusieurs traits propres à défendre la vérité des faits contre les opinions reçues. L'auteur a un talent décidé pour la satire, & il en fait usage, mais toujours d'une manière décente & honnête. La plupart de ses réflexions sont des épigrammes ; il y en a plusieurs d'heureuses, dont le sel attique ne peut manquer de *morfiquer* un peu celui qui en est l'objet. On liroit l'ouvrage avec plus

de plaisir, si le style n'en étoit quelques fois négligé, si l'esprit n'y étoit porté jusqu'au raffinement, si l'on n'y remarquoit certains jugemens qui semblent tenir à l'enthousiasme & à la prévention, & qui donnent à l'ensemble un air d'inconséquence, & enfin si la partie typographique étoit mieux soignée, moins remplie de fautes de tous les genres, & affranchie des puérités de la nouvelle orthographe.



*Seconde guerre punique, poème de Silius italicus.* A Paris rue & hôtel Serpente, à Liege chez Lemarié. 3 vol. prix 9 liv. rel.

ON doit savoir gré à M<sup>r</sup>. Lefebvre de Villebrune de nous avoir donné une édition correcte & une bonne traduction de l'ancienne & célèbre Epopée de *bello punico*. Quoique Silius italicus ne soit compté qu'entre les poëtes médiocres, & que son poëme soit en général froid & sec, on ne peut néanmoins lui refuser de grandes beautés; mais elles sont isolées, trop distantes pour faire corps, & en quelque sorte déplacées dans un ouvrage trop littéralement asservi à la vérité historique, dépourvu de cette imagination riche & variée, de cette chaleur d'enthousiasme qui animoit Homere & Virgile. Les anciens ont néanmoins regardé ce poëme comme digne de l'immortalité, & ont prévu

que le nom de Silius ne mourroit point :  
 Martial a dit :

*Perpetui nunquàm moritura volumina Sill.*

Le traducteur a mis à la tête de l'ouvrage une préface amplement raisonnée sur les poèmes épiques anciens & modernes ; il y a des choses bien vues & des réflexions très-justes ; mais il ne faut pas adopter dans toute son étendue l'éloge qu'il fait de Silius italicus. On seroit presque tenté de croire qu'il veut le faire marcher devant Virgile ; la critique qu'il fait de l'Enéide est d'une sévérité extrême , pour ne rien dire de plus. Il paroît que Milton tient chez lui une place supérieure à celle du chantre d'Enée. Mais cette admiration pour le poëte anglois , ne s'étend pas jusques sur les Allemans dont quelques-uns ont néanmoins de grandes prétentions. Voici ce qu'il dit de Klopstock & des poëtes modernes de la Germanie en général.

“ J'ai eu la patience de lire ce poëte allemand  
 „ il y a douze ans. J'avoue qu'il m'a fait rire  
 „ ou bâiller. *Saltem tenet hoc nos.* Jamais  
 „ il ne soutiendra le parallele de Milton.  
 „ Aussi n'a-t-il pas fait fortune en France.  
 „ Klopstock est cependant chaud en bien  
 „ des endroits : il a des images magnifiques,  
 „ mais mal encadrées , ou plutôt presque  
 „ toujours déplacées. Il manie bien sa lan-  
 „ gue ; mais cet avantage n'est que pour  
 „ ses compatriotes. De plus de soixante poë-  
 „ tes allemands que j'ai lus , je ne vois en-  
 „ core

„ core qu'Opitz , l'ancien Opitz , qu'on puisse  
 „ nommer poëte en Allemagne. „



Le *Coq* au-dessus du clocher est le mot  
 de la dernière Enigme.

Celui du Logogriphe est *Sanguis*, où l'on  
 trouve *navis*, *anguis*, *agnus*, *anus*, *avis*.

**O**U je suis , on ne cherche , hélas ! qu'à  
 m'outrager ,  
 Jour & nuit on s'occupe à pouvoir me détruire.  
 Mais où je ne suis plus , on me prise , on m'ad-  
 mire ;

Et par un travers qui fait rire ,  
 On fait tout pour me ménager.

#### LOGOGRIPHUS.

**B**ina mihi est totum complectens syllaba  
 mundum.

Una tibi primam servat pro tempore vitam.

Altera foeda , madens , simul est in vulnere  
 foetens.

Muta P pro C porcus tunc grunniet ipse.

Littera bina abfit , sine me qui currere possit

Venator ? nullum cernes id posse fatentem.

 L'imprimeur du nouveau *Dictionnaire*  
*historique* distribue actuellement le troisieme  
 tome.

NOUVELLES



## NOUVELLES POLITIQUES.

### TURQUIE.

**C**ONSTANTINOPLE (le 30 Août.)  
 Les deux incendies qui s'étoient manifestés, au mois de Juillet en cette capitale, & les calamités qui en furent une suite, ne font rien en comparaison de celui qui est survenu le 21 de ce mois, & qui la réduisit presque toute en cendres. A peine a-t-on pu sauver le tiers de cette grande ville. Le feu y prit à la fois en 5 ou 6 endroits différens & consuma en peu de tems 40 mille maisons (a) avec tant de violence qu'on ne put y donner aucun secours, chaque propriétaire de maison ne pensant qu'à sauver ses propres effets : plusieurs se retirèrent vers le canal, & pour s'y garantir même de la chaleur, entrèrent dans l'eau. Un vent violent qui s'éleva & dura 67 heures, entretenoit les flammes de tous les côtés. Depuis le quartier appelé Giamaja, où étoit l'ancien palais de Constantin; de Giubati-Kunkapi jusqu'à Blanga près des Sept-Tours,

---

(a) Calcul qui suivant les observations faites dans le dern. Journ. doit se réduire à 10 ou 15 mille.

tout a été réduit en cendres. Toute la rue des Arméniens avec l'église patriarchale & d'autres : tout le quartier de Soliman avec la magnifique mosquée de ce nom : une grande partie des quartiers occupés par les Juifs & les Grecs avec les églises de St. Loderus & de l'Ascension, de même que le palais de l'aga Apufzi & beaucoup d'autres hôtels, appartenants aux principaux membres du Divan, furent la proie des flammes ; plus de 14 mille personnes y ont péri. Le Grand-Seigneur qui, à la nouvelle d'un tel désastre, étoit accouru de son château de Bujukdek, versa des larmes à la vue de ce triste spectacle & se porta dans tous les quartiers de la capitale pour consoler ses malheureux sujets.

A ce malheur s'en joignit un autre, celui de la disette : plus de 500 moulins furent brûlés avec les chevaux qui les faisoient agir. Pour fournir à tant de milliers d'infortunés un abri & du pain, il leur fut élevé à la hâte des tentes & des fours. On compte 200 mille personnes réduites à la dernière misère. (a)

Peu après que cet incendie fut éteint, le Grand-Seigneur a fait un changement dans son ministère : le grand - visir Kihaja - Bey,

(a) Il paroît que tous les habitans égalent à peine ce nombre, si on doit juger de Constantinople par sa circonférence, la structure de ses maisons &c. Voyez le Journ. du 1 Mars 1782. p. 318.

le defterdar, le tſchaufch-bafchi & pluſieurs autres employés à la cour furent déposés. Le grand-viſir qui fut auſſitôt relégué à Demotica, a été remplacé par Hadſchi-Jeſen-Mehemed bacha, ci-devant aga des Janiſſaires qui, après la paix conclue avec la Ruſſie, rapporta ici du camp le drapeau de Mahomet, & fut enfuite nommé Beglier-Begh de Romélie.

On fait à n'en point douter que cet incendie n'eſt pas l'effet du hazard, mais que des ſcélérats ont mis le feu à cette ville; on pourroit en ſouſçonner pluſieurs des déposés, leur exil ſemble le prouver.

Selim Gueray, Kan nouvellement élu de la Crimée, a écrit à la Porte que, ſi elle s'oppoſoit à ſon élévation, il lui donneroit par les mécontents de l'Asie qui étoient en grand nombre, aſſez d'occupation pour qu'elle le laiſât jouir en paix d'un gouvernement que l'eſtime & l'amour des Tartares venoient de lui confier; & effectivement, depuis cette menace, le Cuban, la Circaſſie, la Mingrèlie, la Géorgie, le Guriel & l'Imerette ſont remplis de troubles. La Romélie eſt infeſtée de brigands. Alep ſe plaint des extorſions de ſon bacha &c. Il n'y a peut-être pas dans l'empire, deux provinces où regnent la tranquillité & le bonheur qu'elle produit. (a).  
— La Morée ſe révoltant auſſi toujours

---

(a) Si Conſtantinople doit être conſidéré comme un toier perpétuel de famine, de peſté, S 2 d'incendies,

contre le Grand-Seigneur, le Divan a pris la résolution d'y entretenir un bacha fixe; & il a nommé à cette charge, le capitambacha Hassan qui sera remplacé, à la tête de la flotte, par Melk Mustapha, gouverneur actuel de l'Egypte, lequel étoit revêtu de l'importante dignité de Kaimakan pendant la dernière guerre contre les Russes.

— Le 9, le nouvel Hospodar de Moldavie, Maurocordato, fit sa sortie de cette ville en assez grande pompe; il avoit eu, le 16 Juillet, son audience du Grand-Seigneur, & les deux queues honorifiques lui avoient été données par Sa Hauteffe, le 1 de ce mois.

Depuis cinq ans, les vexations des officiers de la Porte avoient écarté presque tous les marchands, sur-tout les étrangers, de la

---

d'incendies, de séditions, de brigandage; les provinces ne sont guere plus à l'abri de ces fléaux, qui les dévorent tour à tour, & souvent toutes à la fois, d'une manière d'autant plus effrayante que le remède ne peut venir que de loin, & que le mal a toujours le tems d'achever ses ravages. Et voilà le gouvernement que Boulainvillers, du Bos, & d'autres écrivains bien plus philosophiques encore, ont voulu nous donner pour un chef-d'œuvre de sagesse, de politique & de félicité publique; dont ils ont osé faire l'objet d'une comparaison injurieuse aux Etats chrétiens. Le meilleur moyen de guérir ces imaginations inquiètes, paradoxales, romanesques & calomnieuses, ce seroit de les soumettre un an ou deux aux influences du gouvernement turc.

15. *Octobre 1782.*

271

foire de Tollian en Macédoine, la plus fréquentée qu'il y eut autrefois dans toutes les provinces ottomanes. Le grand-visir qui en a été informé, vient de tâcher d'y remédier par un édit ou déclaration portant que les marchandises apportées à cette foire, ne paieront, cette année & les suivantes, qu'un léger impôt & qu'elles seront entièrement franches à leur sortie, si elles n'ont point été vendues; il a même envoyé pour cet effet, des commissaires à Belgrade: mais, il en est du commerce comme d'un fleuve qui, ses eaux étant une fois détournées, reprend difficilement son ancien cours. Ce fait prouve néanmoins que la Turquie, si indifférente pour le commerce, il y a quelque tems, semble vouloir changer maintenant de système.

## R U S S I E.

**PETERSBOURG** (*le 5 Septembre.*)

On voit constamment les troupes s'avancer vers les frontières de la Tartarie & de la Turquie, & les bruits d'une guerre prochaine de ce côté, se perpétuent. Le retour du courrier que la cour a expédié depuis peu pour Constantinople nous donnera plus de lumières à cet égard.

Le courrier que M<sup>r</sup>. le chevalier Harris, envoyé extraordinaire d'Angleterre, a reçu de Londres il y a quelques jours, est reparti: M<sup>r</sup>. le marquis de Verac, ministre plénipotentiaire de France, renverra, dit-

S 3 on,

on, vers la fin de ce mois celui qui lui a été expédié de Versailles. Il est très-probable que toutes ces expéditions sont relatives à l'ouvrage de la médiation générale des deux cours impériales, d'autant plus que les négociations directes entamées à la cour de France, ne paroissent point avoir autant de succès que le desirent les Puissances qui s'y intéressent.

La marine de l'empire russe s'augmente d'un jour à l'autre; à peine un vaisseau a-t-il quitté le chantier, qu'il y a ordre d'en construire un nouveau. Les travaux se continuent sans relâche sur les chantiers d'Astracan & de Cherson. — Dans les ports de Kamtschatka & sur-tout dans celui d'Ookoskoi, on est uniquement occupé à la construction de navires marchands, de manière cependant qu'en cas de besoin on pourroit les armer en guerre, si les circonstances le requéroient. Sur le vaste Archipel de St. Lazare près du continent de l'Amérique, on découvre toujours de nouveaux pais, sur les productions desquels (à l'exception des castors & autres fourures) le ministère garde un profond silence.

Il se trouve ici un riche négociant de Vienne, nommé Goldschmidt, Juif de naissance, mais actuellement Chrétien: on le croit chargé, de la part de l'Empereur des Romains, de mettre la dernière main à quelques liaisons de commerce, projetées depuis quelque tems entre les deux cours impériales.

## P O L O G N E.

VARSOVIE ( le 15 Septembre. ) La situation critique des affaires de l'Europe , & certains nuages qui s'élevent dans ce royaume , nous font prévoir que la diète prochaine sera des plus importantes pour la Pologne. L'approche des troupes étrangères vers les frontieres , l'activité extraordinaire des ministres & des généraux des Puissances étrangères , les engagements secrets qui se prennent au sein de la république , n'ont guere l'apparence d'être les précurseurs de l'unanimité & de la paix. Les troupes russes continuent à défiler vers la Crimée.

L'espece de sanction donnée au duel , dont nous avons parlé dans le journal du 1 Septembre, p. 41 , a eu de très-mauvais effets. Cet exemple a été suivi de plusieurs autres , & tous les jours on donne de nouvelles scènes de fureur & de sang. Le général Kostowsky & le comte Krewasky se font battus plusieurs fois , mais le comte ne veut pas abandonner la partie , qu'un des deux n'ait perdu la vie ; il y aura donc un nouveau duel , mais sur les terres de Turquie ; le général s'y prépare avec tant d'acharnement qu'il a vendu son régiment de dragons. Ils doivent tirer , le mouchoir à la bouche , & vraisemblablement ils périront tous les deux en même tems. (a)

---

(a) Voilà l'effet naturel de la dissimulation.

## S U E D E.

STOCKHOLM ( *le 15 Septembre.* ) Les informations, qu'on reçoit sur l'état de la Reine & du prince nouveau-né, sont des plus favorables. Ce prince portera le titre de duc de Smalande. Hier, la cérémonie du Baptême s'est faite avec la plus grande solennité. Les parrains & marraines ont été l'Impératrice de Russie, la Reine de France, le Roi de Prusse, le Roi de Dannemarck, avec L. A. R, le Duc & la Duchesse de Sudermanie, le Duc d'Ofrogothie, & la Princesse de

---

& de la tolérance en matière de délit, & de l'affoiblissement des loix & de la justice publique. Donnez seulement quelques exemples d'impunité, le crime, auparavant timide & s'exercant dans l'obscurité, ne tardera pas à lever la tête, à se montrer au grand jour, à se parer du mépris de la vertu & de la raison, & à porter ses fureurs toujours croissantes jusqu'à l'excès le plus incroyable de rage & de folie. — Ressuscitez au contraire la vigueur des loix, ne faites qu'un acte de justice sévère qui interrompe le règne de l'impunité, qui imprime dans les cœurs la crainte de la vengeance publique; & l'ordre est rétabli. Gustave-Adolphe va trouver deux officiers, qui sont sur le point de se battre; il ordonne au bourreau qu'il a amené, de pendre sur le champ celui qui survivra à l'autre. Les combattans ne tardent pas à être d'accord; & depuis ce moment, on n'entend plus parler de duel dans l'armée suédoise. — Diverses réfl. sur cette manie, 1 Juil. 1782. p. 332.

Suede, Le 2, le Roi a tenu à l'occasion de cette heureuse naissance un chapitre de ses Ordres, dans lequel Sa Majesté a créé: Chevaliers de l'Ordre des Séraphins, le baron Charles Sparre, sénateur & grand-stathalter de Stockholm; le baron Frédéric Sparre, sénateur & gouverneur du Prince-royal de Suede; le comte Frédéric Possé, lieutenant-général: Grands-Croix de l'Ordre de l'Epée, le comte Jean-Auguste Mayerfeld, lieutenant-général; le baron Gustave-Adolphe Siegroth; le baron Evert Taube, général-major & chambellan: Commandeurs de l'Ordre de l'Epée, les généraux-majors baron Eric-Jules Cederhielm, comte Frédéric Carlsson Possé, & comte Gustave Adamsson Horn; les colonels baron Ulric Cederstrœm & baron Charles-Adam Wachtmeister: Commandeurs de l'Ordre de l'Etoile-Polaire, M<sup>r</sup>. Gustave Ehrensward, chambellan & envoyé extr. du Roi à la cour de Berlin; le chambellan comte Gabriel Oxenstierna; le grand-veneur de la cour comte Axel Oxenstierna; le baron Frédéric Hamilton, grand-chambellan de la Reine; le baron Malte Ramel, chancelier de cour; le gouverneur baron Charles Bunge; & le comte Frédéric-Adolphe Læwenhielm, chambellan & envoyé extraordinaire à la cour de Madrid &c. Le sénateur baron Swen Bunge a été élevé au titre de comte; & S. M. a donné le rang de sénateur au comte Charles-Adam Wachtmeister, chancelier de justice; au comte Bonde, président de la cour de justice à Wafâ; & au comte Gustave-

tave-Philippe Kreutz, grand-veneur & ambassadeur du Roi en France.

## D A N N E M A R C K.

**COPPENHAGUE** (*le 15 Septembre.*) Le Roi a nommé ministre-d'état le baron de Rosencrone, conseiller-privé & ministre des affaires étrangères; & S. M. a conféré le titre de conseiller de conférence avec rang de général-major au conseiller-d'état Pierre-Chrétien Schumacher, son ministre à la cour de Russie.

Trois cents cinquante-huit vaisseaux (de ce nombre le convoi anglois, qui s'étoit accru jusqu'à 260 navires marchands, aiant été obligés le 10 par le calme de revenir à l'ancre dans le Sund) en remirent à la voile le 11 avec un vent plus favorable. Le même jour, il y arriva de nouveau 36 bâtimens, & le 12 trente-quatre autres de la Baltique. Parmi les derniers étoient 5 navires anglois, qui continuerent leur route sur le champ, pour tâcher d'atteindre le convoi. Lorsque la frégate angloise le Mercure, de 28 canons, entra le 7 au soir à Helsingor, n'aiant pas son pavillon hissé à l'extrémité du grand-mât, mais caché en partie par la voile, le commandant du château la prit pour une lettre de marque; &, sur ce qu'elle n'ame-noit point, il lui tira deux coups à balle. Le capitaine en porta plainte; mais il paroît que l'affaire a été assoupie à l'amiable.

## I T A L I E.

**R O M E** ( *le 12 Septembre.* ) Le Pape toujours attentif à soulager ses sujets & gémissant sur le sort de ceux qui sont dans l'indigence, vient d'en exempter un grand nombre des droits qu'ils paioient pour l'entretien des chemins & de la police dans la capitale, en exigeant néanmoins qu'ils fassent auparavant confier de leur pauvreté. Cette indulgence de S. S. a rendu une nouvelle vie à ceux qui cherchoient encore à cacher leur misère.

Le poste important de premier-lieutenant criminel du tribunal du gouvernement, vacant par la mort de M<sup>r</sup>. Cosme de Pretis, vient d'être conféré par le Pape à M<sup>r</sup>. l'avocat Jos. Gabrielli, qui en avoit été jusqu'ici lieutenant en second. — Un incendie qui s'étoit manifesté dans la forêt de Calvi en la province de Sabine, est devenu très-violent & s'est étendu dans le district d'Otricoli, où il a causé un dommage considérable.

On a l'avis de Bologne que, dans la nuit du 31 Août, on avoit ressenti dans la ville une violente secoussé de tremblement de terre, qui heureusement n'a point eu de suites fâcheuses.

**M I L A N** ( *le 13 Septembre.* ) La maladie russe est venue aussi nous faire une visite dans cette capitale: la moitié de nos habitans en est attaquée. Elle s'est même glissée dans

notre garnison : les soldats ont dû suspendre leurs exercices. Cette maladie n'est pas absolument contagieuse, mais elle est opiniâtre : le lit paroît en être le meilleur remède avec des tisannes rafraîchissantes.

On parle de plusieurs suppressions de couvens, comme très-prochaines, sur-tout dans les villes de province, & on dit que 5 maisons de religieuses franciscaines dans le Crémonois en sont déjà prévenues. On veut assujettir différens religieux à tenir des écoles publiques ; les sujets propres à l'instruction de la jeunesse devenant tous les jours plus rares

Quelques individus des religieux de l'Ordre de St. Bernard, supprimés, & qui avoient été renvoyés de leur église, s'en étoient procuré une autre dans un quartier de la ville, où ils faisoient l'office ; la junte royale vient en conséquence de prononcer leur entière suppression.

PALERME en Sicile ( *le 10 Septembre.* ) Trois forcenés, dont deux marbriers & l'autre jardinier, poursuivis en justice pour avoir tué dans une dispute un esclave du marquis de Ste. Croix, capitaine de justice, avant qu'il fût pourvu de cette charge, se trouvant dans la soirée du 21 Juillet dans une maison de la rue-neuve, ce capitaine qui en fut informé envoya pour s'en saisir quatre piquets de soldats suisses accompagnés de quelques sbirres. A leur apparition les trois coupables sans se déconcerter commencèrent à faire feu des fenêtres & renversèrent du premier coup Don François de Santis, lieutenant du marquis de Ste. Croix, qui s'étoit mis à la tête des sbirres pour les animer. Après une longue escarmouche les trois assiégés eurent

l'adefse de s'échapper après avoir blessé 5 soldats , dont deux mortellement , avec un caporal fuisse & un des sbirres. Les voiant échappés le marquis de Ste. Croix fit afficher du consentement du vice-roi une récompense de 50 écus à chacun de ceux qui pourroient les livrer entre les mains de la justice. Dans ces entrefaites on apprit qu'ils s'étoient réfugiés dans une colline voisine où on envoie une petite armée de sbirres avec de l'infanterie & de la cavalerie pour entourer la montagne ; mais les intrépides coupables loin de s'effraier à la vue de cette armée , s'étant réunis à d'autres camarades , commencerent eux-mêmes l'attaque par un feu des plus vifs qui dura deux heures , & tandis que leurs camarades se battoient , ils eurent la hardiesse de venir eux-mêmes dans la ville & de feindre , sous les fenêtres du marquis de Ste. Croix , d'avoir dispute ensemble & de se battre , afin de l'attirer à son balcon & de lui lâcher un coup de fusil. Ce qu'ils avoient projeté n'arriva pas tout à fait comme ils l'avoient imaginé ; ce fut le valet de chambre qui aiant paru au balcon reçut la mort pour son maître qui dans ce moment n'étoit pas à la maison. Croiant n'avoir pas manqué leur coup , & aiant passé sans obstacle la porte de la ville , ils s'échapperent encore une fois & rejoignirent leurs camarades. On a donné de nouveaux ordres pour s'en saisir , sans qu'on ait réuffi jusqu'à présent.

## A L L E M A G N E.

**VIENNE** ( *le 15 Septembre.* ) Le 15, l'Empereur , accompagné de Mgr. l'Archiduc Maximilien , assisterent à la processon qui se fait tous les ans , en action de graces de la levée du siège de cette capitale , bloquée par les Turcs en 1683.

S. A. R. Mde. la Grande-Duchesse de Toscane, en sa qualité de grande-maîtresse de l'Ordre de la Croix-Etoilée, avoit fait la veille dans cet Ordre, à l'occasion de la fête de l'Exaltation de la Ste. Croix, une promotion de 24 Dames, du nombre desquelles se trouvent S. A. R. l'Infante Duchesse de Parme; la barone Thérèse de Bernclau; la barone Thérèse de Haultepenne, doïenne du noble chapitre de Ste. Begge à Andenne; la comtesse Hoensbroeck, prévôte du dit chapitre; Charlotte-Gabriële du Pont de Compiègne; M. J. princesse de Chigi, née de Medici d'Ottojano &c.

On s'attend à voir paroître une ordonnance impériale, portant établissement d'une commission, par devant laquelle toutes les personnes qui ont des charges à la cour, & qui sont endettées, seront tenues de donner un état de ce qu'elles possèdent: sur quoi la commission examinera si ces dettes sont contractées faute d'économie, ou occasionnées par des revers imprévus. Dans le premier cas, ces personnes pourront perdre leurs charges, ou être suspendues jusqu'à l'acquit de leurs dettes. Tout être raisonnable reconnoit la sagesse d'une ordonnance si salutaire, qui mettra des bornes au luxe, monté si haut de nos jours. — Par une nouvelle ordonnance, les magasins d'épices & de tabac établis à Vienne, lesquels restoient fermés les dimanches & fêtes, seront ouverts à l'avenir jusqu'à 9 heures du matin, ainsi que l'après-midi à cinq heures.

On a vu ci-devant que la navigation du Danube , rendue plus facile , avoit procuré un débouché avantageux à nos productions par la Mer-noire & par Constantinople. Nous avons appris depuis peu , par un Arménien établi en Transilvanie , que les marchandises autrichiennes envoyées en Perse par la voie de Constantinople , y ont été vendues très-avantageusement , & sur-tout les crystaux de Bohême , dont les Persans ignoroient l'usage ; en conséquence il va en être fait de nouveaux envois dans ce vaste empire.

— On écrit de la Stirie & de la Hongrie que malgré tous les soins qu'on y a pris pour détruire les fauterelles , elles ont fait cette année les plus grands ravages en plusieurs endroits. Ces insectes en forme de nuées sont venus de la Transilvanie & de la Valachie , & rongent tous les fruits de la terre qui se trouvent sur leur passage. — On exécute le plan ci-devant annoncé de détruire les fortifications de la plupart des villes de la Hongrie. Toute l'artillerie & les munitions de ces places sont transférées dans l'arsenal de Bude , & l'on fera de cette ville une des forteresses les plus formidables de l'Europe (a) , en la fortifiant à la moderne.

Une troupe de brigands qui se sont rendus

---

(a) J'avoue que je n'en conçois guere la possibilité ; je ne comprends pas même comment elle ait pu jamais soutenir de siège en régle. Pour en faire une bonne place de guerre,

coupables des plus horribles excès, ravageoient depuis 21 ans, les frontieres de la Hongrie. Ils poursuivoient jusqu'après le trépas, les victimes de leur rage, & ces cannibales européens dévoroient les malheureux qu'ils avoient massacrés. On fait monter à 84, le nombre de ceux qui ont servi à leurs affreux festins (a). Le chef de ces scélérats & 155 d'entr'eux ont été arrêtés: le premier étoit magnifiquement habillé & couvert de bijoux. Quarante ont déjà subi le dernier supplice.

Il se trouve sur les frontieres du cercle de  
Kœniggratz

---

il est indispensable de fortifier toutes les montagnes qui la commandent; & quelques-unes par leur élévation & leur figure ne comportent guere une telle opération. Je ne vois d'ailleurs pas à quoi serviroit cette forteresse, sinon dans un cas de malheurs qui se réalisera difficilement. Il faudroit que les Turcs dépassassent Petrowaradin, Temeswar, Esseck &c, & avançassent plus de 70 lieues dans la Hongrie.

(a) Je suis porté à croire qu'il y a de l'exagération dans ce récit. Il est certain que ces brigands que j'ai l'honneur de connoître particulièrement, ne se portoient point facilement à ces excès. Quand je traversois en 1762 la grande forêt de Carlstadt à Fiume (1 Fév. 1778. p. 206) il y en avoit 24 qui y portoient le dégat & l'effroi, mais ils n'ont tué personne, quoiqu'ils se fussent arrêtés plusieurs heures dans une verrerie où j'arrivois à minuit: pour les croire capables d'anthropophagie, il faut leur supposer un degré de rage ou de faim qui ne leur est pas ordinaire.

Kœniggratz en Bohême, plusieurs familles, formant à peu près 800 personnes qui par-devant la commission impériale se sont déclarés Juifs, disant qu'ils suivent la doctrine d'Abraham. On présume que c'est un fruit de la perversion qu'a produit autrefois dans les esprits un Rabin fameux, qui infecta ces contrées en 1747, & qui fut brûlé l'année suivante à Prague, pour lui faire perdre le goût du prosélytisme. Comme ces fanatiques ne paroissent pas devoir jouir de la liberté accordée par l'édit de tolérance publié le 30 Octobre 1781, on a dû demander l'intention de l'Empereur. S. M. indignée d'une si infâme & absurde apostasie, a répondu qu'il ne falloit pas seulement circoncire sur le champ ces fanatiques, mais les priver aussi de toutes leurs possessions, pour ne les traiter que comme Juifs étrangers; ajoutant que ce moyen éprouveroit leur foi & leur fermeté, & les rameneroit peut-être dans le sein de la religion catholique, ou les détermineroit pour une des religions tolérées dans l'Empire. Les nouveaux Juifs ont eu l'audace, dit-on, de représenter que le principe qui défend de violenter les intelligences & les consciences, devoit par sa nature s'étendre au judaïsme comme aux autres religions; & qu'ils ne pouvoient pas se régler davantage sur les articles du traité de Westphalie que sur les décisions de Rome. On ne fait encore pas quelle réponse leur a été faite, ni si l'arrêt prononcé contre eux sera exécuté à la rigueur.

OEDENBORG en Basse-Hongrie ( le 11 Septembre. ) Près de Holling , à peu de distance du lac de Neufiedel , dont les environs sont pleins de tourbes , la terre a pris feu depuis quelque tems , & l'abondance des pluies survenues n'a pu empêcher que ce feu ne s'étendît à 14 brasses de long & à dix de largeur ; car il continue toujours , & lorsqu'il est parvenu à l'herbe qui couvre la superficie de la terre , il jette une fumée qui sent la poix & qui est d'une odeur insupportable. Dans les cendres , qui sont déjà à trois pieds de hauteur , on trouve une matiere calcinée.

TRIESTE ( le 18 Septembre. ) Un de nos distillateurs en Rossolis a fait l'essai d'en envoïer quelques caisses en Amérique ; si on y trouve du débit , ce sera une nouvelle branche de commerce pour cette place.

Comme le Ciel refuse à nos vœux la pluie qui est si nécessaire aux campagnes , la sécheresse est si grande , qu'à Capo-d'Istria (a) , on vend un petit seau d'eau 4 kreutzers (b) ,

(a) Capitale de l'Istrie - vénétienne.

(b) L'eau est en général assez rare dans ces contrées. J'ai déjà observé que Trieste en manquoit , quoique situé au pied de très-grandes montagnes. En Croatie & Esclavonie il y a bien de cantons où le même besoin se fait sentir. Il y a des puits , mais qui sont souvent à sec , & où il n'y a point d'instrumens pour puiser ; j'ai donné jusqu'à 7 kreutzers pour abreuver mon cheval un jour de dimanche que personne ne vouloit se prêter à cette manœuvre. Je me rappellois la pénible situation dont parle Jérémie : *aquam nostram pecuniâ bibimus.*

& que les vivres augmentent à proportion ; une livre de haricots qui ne coûtoit ci-devant que 4 f, est montée à 12 f ; la même mesure de bled de Turquie, qui ne se paioit que onze lires, est actuellement à 26, le froment & le seigle augmentent à proportion. Cependant il est à présumer que ces deux derniers articles baisseront bientôt, puisqu'on a des avis de Zeng & de Bukari, qu'il en est arrivé de Hongrie une grande quantité. Enfin tout est extrêmement cher, à l'exception du poisson qui est à un vil prix, parce qu'on le prend bien aisément depuis la sécheresse qui nous désole.

Les papiers publics ont parlé d'une manière vague & confuse d'escarmouches qui ont eu lieu sur les frontières de la Turquie, entre les troupes impériales & celles des Musulmans. Voici ce qu'on écrit à ce sujet de la Croatie. " Quatre à cinq cents brigands de ces derniers sont arrivés sur la Save, ont pillé les effets des habitans, ont emmené leurs bestiaux, & massacré des familles entières. On a demandé au bacha raison de ces défords ; sa réponse n'a point été satisfaisante. Un corps de 12,000 Croates & 400 Hufards avec deux canons a été détaché pour aller tirer vengeance de ces dévastations réitérées dont on n'a jamais pu obtenir satisfaction. Le grand feu des Impériaux & un vent impétueux qui regnoit, causerent un incendie dont 16 villages furent la proie. Dans la retraite il y eut des deux côtés un feu vif : le lieutenant comte

de Stadl & l'auditeur perdirent la vie ; le colonel Knefevitz & plusieurs autres officiers reçurent des blessures dangereuses. Pendant que les Croates s'arrêtoient au pillage , le bacha eut le tems de rassembler 20,000 hommes , ce qui donna lieu à un nouveau carnage. Trois régimens ont eu l'ordre de se porter à Siebenbürg.

RATISBONNE ( le 10 Septembre. ) Dans les propositions que le directoire de Mayence avoit communiquées à l'assemblée de la diète tenue au commencement de ce mois , pour accommoder à l'amiable le différent sur l'état de la religion du college des comtes en Franconie & en Westphalie , on opina de la part des envoiés catholiques à la diète. 1°. *Les comtes en Westphalie pourront nommer à l'avenir deux plénipotentiaires , l'un Catholique & l'autre Protestant , qui seront munis d'une instruction commune des directeurs , dont celui de la religion catholique sera élu au plutôt & dont chaque partie aura soin de l'entretien du plénipotentiaire de sa religion qui donneront leur suffrage alternativement de matiere à matiere ; de sorte que le Catholique commencera la premiere année & le Protestant ouvrira la seconde en donnant son suffrage. Ils continueront ainsi tour à tour les années suivantes.* 2°. *Les comtes catholiques en Franconie reconnoîtront Mgr. le prince de Hohenlohe-Ingelfingue en qualité de directeur pour trois années , au bout desquelles le membre le plus ancien par son âge succédera toujours de trois ans en trois*

15. Octobre 1782.

287

ans dans le directoire , conformément aux constitutions du college. 3°. Le directeur reconnu ainsi de part & d'autre convoquera au plutôt une diète des comtes à laquelle tous les membres de ce college nommeront & instruiront par la pluralité des voix un plénipotentiaire commun à la diète. 4°. Dans les affaires concernant la religion , les comtes de l'une & de l'autre religion auront la liberté de donner les instructions comme bon leur semblera. 5°. Les contributions pour les dépenses communes seront à l'avenir exactement payées par tous les membres : on s'accommodera à cet égard à l'amiable pour le passé , ou on les demandera par la voie de justice. 6°. Au cas que ces propositions n'aient , contre toute attente , aucun effet , ou que les négociations entamées à cette fin traient en longueur , on propose de nouveau la suspension des deux suffrages contestés , jusqu'à l'accommodement amiable ou la décision en justice.

Les ministres protestans ont fait la réponse suivante à ces propositions. “ 1°. La séparation des comtes catholiques & des protestans dans les colleges des comtes de Franconie & de Westphalie pourra se faire , sans préjudice cependant de leurs pactes de maison & de famille. 2°. Il sera accordé incessamment aux comtes catholiques de ces colleges , dans le college des princes , un *votum curiatum* particulier , sous une dénomination convenable. 3°. Pour conserver la parité de religion , il sera créé une nouvelle

voix évangélique, qui sera donnée à une maison princière, qui en aura les qualités requises. 4°. Il sera permis aux membres évangéliques dans les colleges des prélats du Rhin & des comtes de Suabe, de se réincorporer aux colleges des comtes de Franconie & de Westphalie. 5°. Les colleges de Franconie & de Westphalie seront à jamais réputés être des colleges protestans; il leur sera défendu de plus recevoir des membres catholiques, & jusqu'à ce que ces propositions soient agréées, ces colleges seront maintenus, comme colleges protestans, dans la possession du droit de séance & de suffrage à la diète. 6°. De même aussi les colleges des prélats du Rhin & des comtes de Suabe seront réputés être des colleges purement catholiques, aussitôt que quelques-uns des membres protestans les auront quitté comme il est dit ci-dessus, & il sera également défendu à ces colleges de plus recevoir des membres protestans. (a)

## P A Y S - B A S.

LA HAYE (le 26 Septembre.) La tem-  
pête

---

(a) Ces contestations qui subsistent depuis si longtems, & dont on a vu déjà les plus funestes effets (1 Août 1781. p. 512), auroient-elles existé, si la France & la Suede par des vues plus politiques que chrétiennes, & bien évidemment ennemies du repos de l'Allemagne, n'eussent empêché Ferdinand II de réprimer efficacement les nouvelles sectes, & de maintenir exclusivement la religion catholique dans l'Empire ?

pête terrible qui s'est élevée le 19 au matin, a occasionné un nombre considérable d'accidens le long de nos côtes; mais notre flotte n'a point souffert; aussi lui a-t-il été expédié un ordre de sortir du Texel au premier vent favorable. — Les Etats de Hollande & de West-Frise, qui ont été assemblés hier, continueront jeudi prochain le cours de leurs délibérations. Le duc regnant de Mecklembourg-Schwerin est arrivé en cette résidence avec Madame la duchesse son épouse: ils ont pris leur logement à l'hôtel du Maréchal-de-Turenne. Les dernières lettres de Paris nous apprennent, que M<sup>r</sup>. Brantzen, ministre-plénipotentiaire des Etats-généraux, avoit été présenté le 13 au comte de Vergennes, ministre & secrétaire d'état, par M<sup>r</sup>. Lestevenon de Berkenrode, ambassadeur de L. H. Puissances. Au compliment, que le nouveau ministre lui adressa en cette occasion, M<sup>r</sup>. de Vergennes répondit, “ qu'il  
 „ pouvoit assurer, que le Roi, son maître,  
 „ avoit les intérêts de la république très-  
 „ fort à cœur; que les sentimens d'amitié  
 „ & d'affection, dont S. M. avoit donné  
 „ plusieurs fois des preuves durant les trou-  
 „ bles actuels, étoient toujours les mêmes;  
 „ & que L. H. P. pouvoient s'affurer, que  
 „ le Roi concourroit de tout son pouvoir  
 „ à tout ce qui tendroit au maintien de la  
 „ dignité & du bien de la république.

Rapport que S. A. S. le Prince Statthouder a fait au comité de LL. HH. PP, relativement aux ordres donnés à la marine, &c.

« Depuis la rentrée de l'escadre de la république dans le havre du Texel, je n'ai pas manqué de faire tout ce qu'il étoit en mon pouvoir, pour la faire ressortir promptement. A cet effet je me suis rendu au Nouveau-Diep le 20 Août, afin de m'informer avec exactitude de l'état des vaisseaux de la république, & s'ils seroient bientôt en état de reprendre le large. Le 21 Août, j'ai tenu une conférence avec les officiers-généraux de marine, qui étoient présens; & à cette conférence ont assisté les conseillers & ministres des amirautés, qui se trouvoient aussi sur les lieux. Je n'ai pas voulu manquer de communiquer à V. N. Puissances les minutes de cette conférence, me référant ultérieurement à leur plus ample contenu. V. N. P. y verront entre-autres, qu'un vaisseau & 4 frégates seroient prêts en peu de jours, 8 vaisseaux de ligne en dix jours, 4 autres quelques jours après, tandis qu'une frégate devoit être carénée & une autre réparée. J'ai recommandé de mettre les vaisseaux en état aussi promptement que possible & de ne rien négliger pour leur faire reprendre la mer au plutôt: & sur l'avis que je reçus que plusieurs vaisseaux anglois croisoient dans la mer du Nord, j'ai donné ordre de détacher du Texel la goëlette le Dauphin, & de la Meuse le cutter l'Epervier, vers Drontheim, ainsi que de fréter autant de bâtimens neutres qu'il seroit possible pour le même voiage, à l'effet d'avertir le capitaine van Gennip, commandant les vaisseaux de la république, qui escortent les navires de la compagnie des Indes attendus de Drontheim, de la venue de cette escadre angloise dans la mer du Nord, pour qu'il pût prendre telles mesures qu'il jugeroit les plus propres à mettre son convoi en sûreté. Je joins ici copie des lettres, que j'ai fait expédier le 22 du mois dernier au vice-amiral Pichot, au contre-amiral Dedel, & au capitaine Gennip, me référant à leur plus ample contenu. Les dix jours étant échus, dans le délai desquels l'on s'étoit engagé à

remettre la plupart des vaisseaux en état de reprendre le large, j'ai écrit au vice-amiral Hartfinck, commandant les vaisseaux de la république, une lettre en date du 1 de ce mois, dont je remets copie à V. N. Puissances, me référant pareillement pour plus de brièveté à son contenu; ainsi qu'à la réponse originale ci-jointe du susdit vice-amiral en date du 2 du courant, à la copie de ma réplique du 3 Septembre, & aux deux lettres du susdit vice-amiral du 4 Septembre, dont la première m'a été portée par le lieutenant Hartfinck, la seconde par le capitaine A. H. C. Staring. J'ai mandé le 5 près de moi Mrs. les conseillers-fiscaux Bisdorn, de l'amirauté de la Meuse, & van der Hoop, de celle d'Amsterdam, avec les vice-amiraux Reynst & Zoutman, pour les consulter sur la réponse à faire au vice-amiral Hartfinck. Je joins ici leurs considérations, ainsi que la minute de la lettre que j'ai envoyée au vice-amiral Hartfinck par le capitaine A. H. C. Staring, le 6 du courant, peu après minuit, ainsi que copie de ma lettre au contre-amiral Dedel du 5 du courant. Le même jour, je reçus de la Meuse, par le lieutenant Smeer, une nouvelle, que je communiquai par messager au vice-amiral Hartfinck. Je joins ici copie de la lettre au susdit vice-amiral, dont j'accompagnai cet avis. Le 7, le capitaine comte de Welderen arriva comme exprès, avec la lettre du vice-amiral Hartfinck du 6 du courant, où V. N. Puissances trouveront copie du résultat du conseil de guerre du 4 du courant. Après avoir reçu cette lettre, je résolus de faire une tournée au Nouveau-Diep, afin de pouvoir faire tenir conseil de guerre en ma présence & de prendre, selon les circonstances, telle résolution, que le service de l'Etat l'exigerait. J'ai envoyé le colonel Bentinck au vice-amiral Hartfinck avec la lettre, dont je remets aussi ci-joint copie à V. N. P. Le 8, je reçus la lettre ci-jointe du vice-amiral Hartfinck du 7 du courant en réponse à ma seconde lettre du 6. Le même soir, je suis parti d'ici; &

ayant fait route toute la nuit, j'ai fait convoquer, lundi 9 Septembre, d'abord après mon arrivée au Helder, un conseil de guerre, composé de tous les officiers-généraux de marine & capitaines présens, & auquel a assisté Mr. le conseiller-fiscal van der Hoop, de l'amirauté d'Amsterdam. J'ai cru devoir communiquer à V. N. P. les minutes de ce qui s'y est passé, ainsi que l'avis du vice-amiral Zoutman, auquel à mon retour, j'ai demandé ses considérations sur les opinions du conseil de guerre. V. N. P. y verront les sentimens unanimes de tous les susdits officiers-généraux & capitaines. J'ai fait difficulté d'ordonner, contre ces avis unanimes, la sortie de la flotte: mais j'ai cru devoir me contenter d'enjoindre de tenir les vaisseaux approvisionnés d'eau & de vivres, de façon qu'ils restassent en état de sortir au premier ordre convenablement équipés; & m'adresser à V. N. P. avec priere, qu'elles m'informent des intentions de L. H. P. au sujet de la sortie des vaisseaux de la république, & m'apprennent si L. H. P. desiront, que, malgré les avis unanimes des officiers de marine, l'escadre doive mettre en mer. J'ai déjà chargé le vice-amiral Hartfinck, en présence des autres officiers-généraux, de mettre en mer, sans attendre des ordres ultérieurs, dès qu'il recevoit des avis dignes de foi, concernant le départ de l'escadre angloise, qui avoit croisé sur nos côtes, & de sa rentrée dans la Manche, de façon qu'on pût compter que la flotte de mylord Howe étoit partie ou sur son départ pour Gibraltar, me référant aux divers ordres que je lui avois donnés, spécialement à mes lettres des 1, 3, 6 & 7 Septembre. »

« J'espere avoir rempli par ce que dessus, les intentions de L. H. Puissances; & je suis prêt à envoyer à l'escadre de la république, particulièrement pour sa sortie, tels ordres, que L. H. P. jugeront à propos, aiant fait tenir tout prêt pour les exécuter sans perte de tems, dès que vent & marée le permettront. »

15. Octobre 1782.

293

Le college d'amirauté en Zélande, aiant représenté il y a quelque tems, à LL. HH. PP, l'état déplorable de ses finances, qui s'oppose à la réparation d'un ouvrage de la plus grande utilité, tant pour la marine zélandoise en particulier que pour celle de la république en général: favoir, " le bassin de Flessingue, qu'il faudroit de toute nécessité approfondir & revêtir, puisque par le mauvais état de son revêtement, la terre s'éboulant de toutes parts, en diminue encore la profondeur; d'où il résulteroit encore, au cas qu'une darse sèche fût jugée nécessaire, qu'alors le bassin actuellement existant exigeroit des réparations: que les fraix de l'un & de l'autre étoient excessifs pour l'état de leur caisse, & que vu la persuasion où ils étoient de l'utilité & de la nécessité indispensables de ces travaux, ils réclamoient le secours de LL. HH. PP. pour cet objet, lequel suivant l'estimation, ne pourroit être moins de 500,000 fl.; dans l'espérance que LL. HH. PP. seroient convaincues du préjudice qui résulteroit pour la marine au cas que le bassin susmentionné, qui est l'un des meilleurs de la république pour mettre les gros vaisseaux en sûreté, devint inutile; tandis que le college d'amirauté en question ne croioit pas qu'il se rencontrât ailleurs qu'à Flessingue un emplacement plus convenable pour un bassin sec dont la république est dépourvue. Sur quoi a été remis un rapport favorable

par les comités présens des colleges d'amirauté respectifs, pourvu que les travaux soient commencés sans délai & que ces bassins servent en tout tems à la commodité de tous les vaisseaux de la république sans distinction. Cet avis aiant été aussitôt accepté par les provinces respectives, il a été porté à la délibération de Leurs Nobles & Grandes Puissances, & copie requise par toutes les villes de la province de Hollande & de West-Frise pour apprendre l'intention de MM. leurs commettans sur cet objet; mais la résolution finale a été remise à une délibération ultérieure.

OSTENDE (le 28 Septembre.) L'ouragan que nous avons essuié, le 18 & le 19, a fait couler bas devant notre port, un navire venant de Liverpool, chargé de sel de roche, café & sucre; le capitaine & tout l'équipage ont péri; on ne fait pas bien le nom du vaisseau, ni celui du capitaine; mais du côté de Middelkercke ont échoué sans danger le navire les Deux-Freres, capitaine Claas Henderick, venant de Dieppe en lest, & allant à Dunkerque; le navire Mart. Croese, venant de Bordeaux & allant à Pétersbourg, chargé de vin, sucre, café &c, le navire Gasp. Daene, venant aussi de Bordeaux, & chargé comme le premier, dont on est occupé à décharger les cargaisons.

Le gouvernement a rendu une ordonnance, en date du 9 de ce mois, par laquelle il est permis d'emploier tels bateaux que l'on

15. Octobre 1782.

295

trouve convenir, pour alléger, charger ou décharger les vaisseaux venus de la mer, soit à la rade, soit dans le port, dans le canal ou même à Slyckens & jusqu'à Plafsendael; sans égard si ces bateaux, servant d'alleges, appartiennent ou non à quelque corps de bateliers; de sorte qu'il est libre à chacun de se servir pour cela du premier bateau qu'il trouve ou qu'il peut se procurer.

## E S P A G N E.

MADRID ( le 17 Septembre. ) Nous sommes à la veille de recevoir des nouvelles intéressantes de Gibraltar, dont le bombardement, par mer & par terre, doit avoir commencé le 12 ou le 13 — Le comte de Nostitz, nouveau ministre du Roi de Prusse, après avoir eu ses premières audiences du Roi & de la famille royale, a fait ses visites chez tous les ministres étrangers pour leur notifier ministériellement sa présentation selon l'usage diplomatique; & l'on a remarqué, qu'à cette occasion il l'a faite également à M<sup>r</sup>. Jay, ministre des Etats-unis de l'Amérique.

*Extrait d'une lettre du camp devant Gibraltar, le 9 Septembre.*

Hier, nos généraux ont tenu un conseil-de-guerre secret. Les ennemis n'ont pas discontinué de tirer le même jour sur les vieux ouvrages: ils sont parvenus à mettre le feu

à la batterie de Mahon. Cet incendie n'a pu être éteint qu'après 7 heures de travail. Il y a eu 2 hommes tués & 10 blessés. Le Dictateur & le Suffisant, de 74 canons chacun, sont arrivés avant-hier. Ces deux vaisseaux avoient à bord le régiment d'Artois : on les regarde comme les mieux équipés & les plus beaux de la flotte. S. A. R. accompagnée de Mr. le comte de Dammartin & des officiers-généraux, & en uniforme de son régiment, a vu défilér devant lui les régimens françois d'Artois, de Bouillon, d'Aquitaine, de Bretagne, de Lyonois, & de Roïal-Suédois. Les officiers & les soldats montrent la plus belle ardeur. Presque tous les jours Mgr. le Comte d'Artois & Mr. le comte de Dammartin visitent les malades tant françois qu'espagnols. Ces égards, marques d'un cœur humain & sensible, font adorer nos deux jeunes Princes. La nuit dernière, ils ont couché au quartier-général. Les premières batteries neuves, celles qui sont placées à l'Est au fort St. Philippe, & celles de l'Ouest, qui défendent le fort de Ste. Barbe, aiant été démasquées cette nuit, ont commencé à tirer depuis 7 heures du matin. Elles tirent 30 coups par minute; mais demain ce feu redoublera. Nous avons à présent notre revanche des coups, que l'ennemi nous a tirés hier; & c'est ainsi que le carnage a commencé. Deux cents forçats ont été commandés, pour jeter & enchaîner les ancres des batteries flottantes à une portée de fusil du Vieux-Môle & des autres forts de la place, qui défendent les bords de la mer. Ceux de ces malheureux, qui échapperont aux dangers de l'entreprise, recevront une gratification & le présent de leur liberté. Nos frégates se sont emparées de la frégate angloise le Calonne, qui apportoit aux ennemis une provision de poudre & trois mille bombes.

« En ce moment nous avons vu arriver la flotte combinée, composée de 75 voiles: elle a salué le quartier-général & Mgr. le Comte d'Artois. Les aides-de-camp du général distri-

buent

buent à chaque régiment l'ordre de prendre les armes. Mr. le prince de Nassau fait ses adieux, ainsi que les officiers espagnols, qui, comme lui, commandent les batteries flottantes. Ces batteries sont de différente grandeur : il y en a dix ; les unes portent 28 canons, d'autres 24, 18, 16 ou 12 ; mais tous les canons sont des pièces de trente-six. Ce sont des bâtimens couverts d'un toit incliné, par-dessus lequel est une autre couverture inclinée & élastique, faite avec de gros cordages & des cuirs de bœuf non tannés extrêmement tendus, de manière que, si la bombe tombe sur ces batteries, elle glisse aussitôt dans la mer. Le chevalier d'Arçon, inventeur de ces redoutables machines, en attend un grand succès : pour prévenir un incendie, il a fait pratiquer autour des bâtimens des canaux, qui contiennent 18 pouces d'eau. Les artilleurs seront parfaitement à couvert, n'y ayant que l'embarasure nécessaire pour le calibre des canons. Les chaloupes-canonnières & les bombardes n'attendent que l'ordre d'aller s'établir aux postes qui leur sont indiqués. »

« Mr. le duc de Crillon donne aujourd'hui à dîner aux Princes, aux officiers-généraux, & aux colonels. Les personnes, qui sont de la suite des Princes, ont ordre de se tenir prêtes du 24 au 26, pour se rendre à Cadix, où les plus belles fêtes attendent Mgr. le Comte d'Artois ; ce qui fait présumer, que la place sera prise ou abandonnée à cette époque. Le général Elliot & le duc de Crillon sont rivaux en activité, en intelligence, & en courage. »

Il court en ce moment des bruits vagues mais assez alarmans sur le sort des batteries flottantes. Il y a une lettre d'Algéiras conçue en ces termes. « A peine les batteries flot-  
 „ tantes ont-elles été placées qu'un feu ter-  
 „ rible de la place les a foudroïées. On éva-  
 „ lue

„ lue à 4000 le nombre des boulets rouges  
 „ qu'elles ont eu à soutenir pendant 6  
 „ heures. Elles ont été entièrement mises  
 „ hors de service ; 12,00 hommes y ont  
 „ péri soit par le feu, soit dans la mer.  
 „ Plus de 500 ont été faits prisonniers. Le  
 „ prince de Nassau s'est sauvé à la nage  
 „ avec environ cent hommes de la batterie  
 „ qu'il commandoit, le reste a été la proie  
 „ des flammes. On est surpris que les batté-  
 „ ries flottantes aient été amarrées avec tant  
 „ de force que l'on n'ait pu les soustraire  
 „ au feu qui les a détruites. „

On sent assez qu'une nouvelle de cette nature mérite une ample confirmation. C'est le 13 qu'on marque pour la date de cet événement.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 30. Septembre.) Lord Rodney aiant passé de Kinsale à Bristol où il a été bien fêté, est arrivé le 23 en cette capitale & s'est rendu d'abord à l'amirauté où il a eu un long entretien avec les commissaires de ce département. — Un exprès arrivé d'Yarmouth a annoncé à l'amirauté & au commerce que la flotte entière de la Baltique étoit mouillée dans cette rade, où sur le champ on a envoyé des Dunes quelques vaisseaux de guerre pour renforcer son escorte. Elle avoit fait voile du Sund sous convoi du Rœbuck de 44 canons, des frégates la Minerve & l'Iphigenia  
 de

de 32 chacune & de 2 cutters; elle consiste en près de 300 voiles. Cette flotte est la plus considérable qui soit jamais sortie de la Baltique pour le compte de l'Angleterre; la quantité de munitions navales qu'elle a à bord est immense: leur perte auroit été d'autant plus fâcheuse qu'elle auroit sévèrement affecté le service de la campagne prochaine. Jamais flotte n'a couru plus de risques, son convoi n'étoit, comme on le voit, guere proportionné à son importance, & elle étoit obligée de passer devant les côtes d'un ennemi qui avoit une flotte supérieure en mer & une autre dans ses ports.

L'on continue de se promettre ici les succès les plus éclatans de notre grande flotte, pourvu qu'elle arrive à tems & avant que Gibraltar n'ait succombé à quelque effort extraordinaire. Quoique le gouvernement ne publie rien touchant le siège de cette place, il en reçoit cependant de fréquentes dépêches, du moins à en croire les rapports publics. Outre celles qui lui parvinrent le 5 de ce mois par le major Mablotté, (officier hanovrien, qui a passé, dit-on, travesti par le camp des assiégeans & par l'Andalousie à Lisbonne), il en est encore arrivé lundi dernier, suivant lesquelles la garnison, continuant de faire la défense la plus vigoureuse, avoit récemment détruit deux batteries très-considérables & élevées avec beaucoup de peine par les assiégeans, qui, vu leur proximité de la place, s'en étoient promis le plus grand effet. Cependant, aussi longtems qu

la cour gardera le silence, des avantages aussi remarquables ne peuvent paroître que douteux.

Le commodore Elliot, montant le Romney de 50 canons, continue sa croisiere avec une division de frégates à la hauteur de l'isle de Bas, pour empêcher la jonction des transports, rassemblés à Morlaix & à St. Malo, avec le convoi qui doit sortir de Brest pour ramener le marquis de Bouillé à la Martinique.

Au milieu de toutes ces dispositions guerrières, les négociations de paix se continuent: M<sup>r</sup>. Gerard de Rayneval, secretaire du département de M<sup>r</sup>. le comte de Vergennes, eut le 16 au Whitehall une conférence de plus de deux heures avec mylord Grantham, secretaire-d'état: ensuite il se rendit à l'hôtel du premier-ministre comte de Shelburne dans Berkeley-Square. L'on parle depuis d'une cessation d'hostilités entre toutes les Puissances, belligérantes.

Des avis de New-York portent que M<sup>r</sup>. de Vaudreuil avec sa flotte avoit relâché d'abord à la baie de Chesapeak, où l'on croioit qu'il avoit débarqué des troupes & qu'il étoit passé ensuite à l'isle de Rhode. On ajoute que les troupes françoises avoient évacué la Virginie pour se rapprocher de cette isle & que le général Washington avoit fait faire des mouvemens à son armée qui paroissent tendre à l'exécution d'une grande entreprise avant la fin de la campagne. Le général Carleton de son côté avoit augmenté les fortifications

15. Octobre 1782. 301

tifications à New-York ainsi qu'aux îles Longue & de Staten, & fait tous les préparatifs pour défendre la ville contre les troupes réunies des ennemis & pour rendre inaccessible à leur flotte l'entrée du port de Sandy-Hook.

Le 2 Août, le jour même qu'on apprit à New-York la prochaine venue de l'armée & de l'escadre françoises, Sir Guy Carleton & l'amiral Digby, en qualité de commissaires du Roi, écrivirent au général Washington la lettre suivante.

A New-York, le 2 Août 1782.

Monfieur,

Les dispositions pacifiques du parlement & du peuple d'Angleterre envers les Treize-Provinces vous ont déjà été communiquées; & la résolution de la chambre des communes du 27 Février dernier a été renmise entre les mains de Votre Excellence: il vous a été donné à connoître en même tems, que des mesures pacifiques ultérieures s'ensuivroient probablement. Depuis ce tems jusqu'aujourd'hui nous n'avions eu aucune communication directe d'Angleterre; mais il vient d'arriver actuellement une malle, qui nous apporte des avis très-importans.

Nous sommes informés, Monsieur, par autorité que les négociations pour une paix générale ont déjà été entamées à Paris; que Mr. Greenville est revêtu de pleins-pouvoirs pour traiter avec toutes les Puissances belligérantes; & qu'il est présentement à Paris pour remplir sa commission. Nous sommes de plus informés, Monsieur, que Sa Majesté, pour écarter tous les obstacles à cette paix, qu'elle souhaite ardemment de rétablir, a ordonné à ses ministres de charger Mr. Greenville de proposer l'indépendance des Treize-Provinces comme préliminaire, au lieu d'en faire une condition

dition d'un traité général; cependant, non sans la plus haute confiance, que les Loyalistes seront rétablis dans leurs possessions, ou qu'il leur sera procuré une pleine indemnité de toutes les confiscations, qui pourroient avoir lieu.

Quant à Mr. Laurens, nous devons vous informer, qu'il a été élargi & déchargé de tous engagements, sans aucune condition quelconque; après quoi il a déclaré, de son propre mouvement, qu'il regardoit mylord Cornwallis comme libéré de la parole. Nous desirons de savoir sur ce point les sentimens de Votre Exc. & ceux du congrès.

Nous sommes informés de plus, qu'il a été préparé des transports en Angleterre, pour conduire tous les prisonniers américains en ce pais, afin d'y être échangés; & nous sommes chargés d'insister, par tous les motifs d'humanité, sur le plus prompt échange; mesure, qui intéresse non-seulement le soulagement, mais même les droits d'individus. Il a déjà été fait une proposition, que (tous les échanges d'hommes de la même classe étant épuisés) matelots & soldats soient échangés immédiatement, homme pour homme, l'un contre l'autre, avec cette condition y annexée, que vos matelots seront libres de servir dès le moment qu'ils seront échangés, & que les soldats ainsi reçus par nous ne serviront point dans les Treize-Provinces ni contre elles durant l'espace d'une année; & c'est une proposition, dont nous ne souhaitons pas de nous écarter.

Nous avons l'honneur d'être, &c.

(Signé) Gui Carleton, R. Digby.

A Son Excel. le général Washington.

## F R A N C E.

PARIS (le 26 Septembre.) Mgr. le Comte d'Artois dans sa lettre du 9 à Mde. son épouse lui annonce que le courier suivant partira

le 15 au soir. Ainsi nous aurons incessamment des nouvelles du siège. Les dernières, datées du 11 & arrivées hier dans l'après-dînée, portent que les batteries flottantes n'ont pu être approchées que le 11, jour du départ du courier & qu'elles doivent opérer de grands effets. On croit en général dans cette capitale que la place sera prise, ne fût-ce que par les fatigues & les veilles dont la garnison sera harcelée de toutes parts pendant 8, 15, 20 jours, un mois s'il le faut. Les batteries de mer attaqueront les deux Môles, brûleront la ville & renverseront dans l'anse de St. Jean toutes les fortifications, tandis que l'artillerie de terre détruira les ouvrages élevés par les ennemis à la porte d'Espagne, dans l'encoignure du rempart. — Un grand nombre de soldats espagnols aiant achevé depuis le mois d'Août le tème de leur service, ont demandé à le continuer comme volontaires durant le siège. M<sup>r</sup>. le duc de Crillon dans la dernière sommation qu'il a faite à sir Elliot, l'a prévenu que si sa résistance étoit opiniâtre & infructueuse, il ne répondoit pas de la fureur du soldat lors de la prise de la place. — Ces jours derniers il est parti pour Madrid un service complet de porcelaine de Seve. Ce présent est pour Mr. le comte de Florida-Blanca, ministre des affaires étrangères à la cour d'Espagne, & c'est de la part de Mgr. le Comte d'Artois qu'il est offert.

Le conquérant d'Essequibo, de Démérari & des Berbices, M<sup>r</sup>. de Kerfaint, après

avoir débarqué à Rochefort le 13 de ce mois, est arrivé nouvellement en cette cour où Sa Majesté lui a fait l'accueil le plus flatteur & le plus honorable. Il a apporté à bord de la frégate l'Iphigénie une riche cargaison de coton d'Essequibo. — Le 23, il est arrivé un courier de Londres, expédié à M<sup>r</sup>. le comte de Vergennes par M<sup>r</sup>. Gerard de Rayneval. On ignore absolument le contenu de ses dépêches. — Le même jour on a dû lancer à l'eau dans le bassin de Brest le Monarque de 80 canons & le Téméraire de 74. Ces deux vaisseaux pourront être armés à la fin du mois prochain pour compléter les 12 qu'on dit être destinés à aller en Amérique avec M<sup>r</sup>. le comte d'Estaing. Les Deux-Freres de 80 canons, vaisseau présenté au Roi par Monsieur & par Mgr. le Comte d'Artois, sera bientôt prêt aussi à être lancé.

M<sup>r</sup>. le chevalier de Vigny, cap. de la frégate l'Hébée, que les Anglois nous ont enlevée depuis peu, vient de se justifier aujourd'hui, à la satisfaction de Sa Majesté & de M<sup>r</sup>. le marquis de Castries, aiant à la main un certificat de son vainqueur. Il prouve que la frégate (the Rain - Bow) l'Arc-en-ciel, portoit des canons de 60 liv. de balle. Ces pieces, dit-il, sont les fruits de l'invention d'un Irlandois nommé Caron; elles ont six pieds de longueur sur trois de circonférence. Elles ne portent qu'à fort peu de distance, mais lorsque l'ennemi se trouve près, il est sûr d'être en un instant, mis hors de combat. L'Arc-en-ciel portoit 42 de

ees pieces. Les premieres de 60 liv. de balle : les secondes de 45, & les dernieres de 36. — Il paroît que la flotte de l'amiral Howe est munie de cette nouvelle artillerie, qu'on peut faire monter suivant l'inventeur jusqu'à 132 liv. de balle.

Un homme fort connu à Paris, à Spa & dans les endroits où l'on joue gros jeu, le Sazon qui a gagné près de 2 millions au jeu, a reçu ordre de la police de quitter Paris, d'aller habiter Iffodun où tous les 15 jours, pour constater son séjour dans cet endroit, il fera obligé de se présenter devant le brigadier de la maréchaussée. — Le corsaire la Comtesse d'Avaux, parti de Dunkerque le 3 de ce mois, est entré le 17 à Cherbourg, après une croisiere sur la côte d'Angleterre, dans laquelle il s'est emparé de cinq bâtimens ennemis ; savoir, le bricq la Polly, de 150 tonneaux, allant de Pool à l'Amérique - septentrionale, chargé de biscuits, d'habillemens & autres articles ; le brigantin le Draper, de 120 tonneaux, allant de Cordiff à Londres, chargé de 39 canons de différens calibres & de 2 obusiers de trente-deux ; le brigantin l'Unité, de 100 tonneaux, allant sur son lest d'Exeter à Milfort ; le brigantin l'Industrie, de 60 tonneaux, allant sur son lest de Douvres à Milfort ; & le bricq la Diligence, de 90 tonneaux, allant de Liverpool à Plymouth, chargé de sel, charbon, faïence, &c.

Le corsaire de Dunkerque la Sophie, a conduit à Calais un brigantin de Bostons,

d'environ 200 tonneaux, dont il s'est emparé à la hauteur de Corke. Ce bâtiment, employé au service du Roi, alloit en Irlande; il ne se trouve à son bord qu'une centaine de lits destinés à coucher les gens de mer qui devoient être pressés.

Il est arrivé à l'Orient, le 20 de ce mois, trois bâtimens américains avec des lettres de marque. De trois prises qu'ils ont faites, deux sont entrées avec eux dans ce port, le Lion, de 30 canons de divers calibres, allant de Bristol à la côte d'Afrique, chargé de poudre à canon & marchandises sèches pour la traite des Noirs.

Le bruit se répand que la flotte de lord Howe a été dispersée par la tempête: 9 bâtimens qui en faisoient partie ont péri près de Grandville, 5 ont été jettés à Boulogne; plusieurs autres sont perdus corps & biens.

VERSAILLES (le 30 Septembre.) Le désastre des batteties flottantes, dont la nouvelle se répandoit depuis quelques jours, ne s'est que trop confirmé, sans que cependant le public soit encore exactement instruit des détails de cette fâcheuse affaire. On dit seulement que les batteries flottantes se trouvant trop près les unes des autres, & par conséquent exposées au feu d'une seule batterie à barbette, l'ennemi a pu les renverser en très-peu de tems, les ayant frappées toutes ensemble, parce qu'il les avoit sous un seul & même point de la projection de son artillerie. On auroit pu, dit-on, sauver quelques-unes de ces machines, si contre l'a-

vis de M<sup>r</sup>. le chevalier d'Arçon, on n'avoit pas coupé leurs mâts, & si les vents n'ayant pas été contraires, les chaloupes de la flotte combinée avoient pu arriver plutôt. Le 13 étant la veille du départ du courier de Mgr. le comte d'Artois, on n'avoit pas eu le tems de calculer la perte d'hommes que cet échec a coutés; mais le courier de M<sup>r</sup>. le comte d'Aranda, arrivé la nuit de jeudi à vendredi, a apporté une liste des morts, des blessés, & des prisonniers, montant à 760. Le régiment de Bretagne a beaucoup souffert depuis le 9 jusques au 14. Ce corps, dit-on, a perdu plus de 600 hommes. Le régiment de Bouillon n'a pas moins été maltraité, ainsi que différens autres corps espagnols. Le siège se continue avec la même activité & l'on assure que l'effet des bombes est d'autant plus redoutable pour l'ennemi & heureux pour nous, que l'une d'elles a fait sauter en l'air un magasin à poudre qui étoit dans un souterrain, proche la cave St. Michel.

Mrs. les maréchaux de France aiant tenu conseil de guerre, sur la maniere dont Sir Elliot a détruit les batteries flottantes, se sont arrêtés sur cette question: *Si le général anglois n'a pas manqué aux loix & usages de la guerre, en battant à boulets rouges les bâtimens espagnols?* On prétend qu'à la suite du combat naval de M<sup>r</sup>. le comte d'Aché, devant Pondichéri, où les Anglois firent usage de feux d'artifices, il y eut sous Louis XV une convention secrette,

„ par laquelle toutes les Puissances guidées  
 „ par l'intérêt de la conservation de leurs  
 „ sujets respectifs, se foudrent à ne jamais  
 „ employer, ni artifices ni boulets rouges,  
 „ que dorénavant, toutes les nations poli-  
 „ cées doivent regarder comme des moyens  
 „ de défenses prohibés contraires au droit des  
 „ gens & indignes de l'honneur & de la loiauté  
 „ de braves ennemis „ On ne connoît pas en-  
 core le jugement des maréchaux sur cet article ;  
 mais plusieurs personnes condamnent haute-  
 ment la conduite du gouverneur anglois. Il  
 y a cependant des militaires qui sont d'une  
 opinion opposée ; ils prétendent qu'en effet,  
 de flotte à flotte, de camp à camp les bou-  
 lets rouges sont une infraction aux loix gé-  
 nérales de la guerre ; mais qu'Elliot a pu, &  
 dû, au moien des boulets rouges incendier  
 les batteries flottantes : qu'un gouverneur  
 assiégé est autorisé à riposter par toutes sor-  
 tes de ruses ; que d'ailleurs la construction  
 même des batteries flottantes prouve assez  
 qu'on s'attendoit à être accueilli par des bou-  
 lets rouges. (a)

---

(a) Qu'est-ce qu'un boulet rouge qui incen-  
 die un navire, a de plus odieux que les bom-  
 bes qui brûlent & renversent les villes les  
 plus populeuses ; que les canons qui empor-  
 tent des légions de braves guerriers à qui  
 leurs bras, leurs armes & leur courage ne  
 prêtent aucun secours contre cette brutale at-  
 taque ; que les mines qui écartellent & en-  
 terrent vivans des milliers d'hommes mar-  
 chant avec sécurité à une mort qu'ils ne peu-  
 vent

## NOUVELLES DIVERSES.

Un fujet de la Porte, de la province de Cappadoce, s'étant soulevé contre le gouverneur, se mit à la tête de 700 hommes de cavalerie & les armes à la main ils pillèrent tous les châteaux & les villages par où ils passèrent. Pour arrêter les progrès d'un ennemi si formidable, le Grand-Seigneur envoya ordre au bacha de Sebaste, d'aller à sa rencontre avec 1000 soldats à cheval, lesquels ayant rencontré les brigands, il s'en suivit une escarmouche très-vive, où y eut un grand nombre de tués de part & d'autre, sans qu'on eut pu arrêter le chef des rebelles.

Un marchand d'Ancire ayant supplié le patriarche schismatique de vouloir user de clémence & de commisération envers les Catholiques arméniens, qui depuis deux ans sont dans une espèce d'esclavage : la réponse de ce prélat fut, " que tant que les Arméniens

---

vent ni prévoir ni combattre ? . . . La moins cruelle, disons mieux, la plus desirable de toutes les machines de destruction, seroit, comme nous l'avons déjà dit \*, celle qui anéantiroit en un clin d'œil des armées entières sans qu'il pût en échapper un seul homme, ni chef ni soldat. L'époque de son invention, seroit celle d'une paix générale & perpétuelle. Les Rois ne seroient pas plus tentés de faire la guerre, que de provoquer la peste ou les tremblemens de terre.

\* 15 Avril  
1782. p. 628.

niens persévéreroient à vivre sous l'obéissance du Pontife romain, il seroit leur ennemi ; & rechercheroit tous les moyens de les détruire, comme fit autrefois l'Empereur Néron : qu'au contraire s'ils avoient voulu obtenir la liberté sans embrasser la secte schismatique, il étoit en leur pouvoir de suivre quelque autre religion, soit la protestante, l'hébraïque, ou la mahométane, en chacune desquelles ils auroient toute liberté, parce que le Pape n'y est point reconnu pour chef de la religion. (a)

Il a été publié ces jours-ci une ordonnance de l'Empereur, en date du 30 Août, qui doit avoir force de loi dans le royaume de Bohême, ainsi que dans l'Autriche & les royaumes de Gallicie & de Lodomerie, au sujet des promesses de mariage. Par cette ordonnance qui contient quatre articles, Sa Majesté posant pour principe, que les promesses de mariage ne sont utiles à l'Etat, ni

(a) Un des grands caractères de l'Eglise catholique, & la preuve peut-être la plus sensible de sa vérité, c'est la haine forcenée que lui portent toutes les sectes du monde ; les plus opposées entr'elles se réunissent contre cette grande & respectable Mere des Chrétiens. C'est contre elle que la philosophie du jour dirige particulièrement, ou pour mieux dire, exclusivement ses fureurs & ses artifices. Haine des méchans & des errans, appanage laissé par J. C. à la religion qu'il a apportée sur la terre. *Eritis odio omnibus... Nolite mirari si mundus vos odit.*

15. Octobre 1782.

312

aux particuliers; mais qu'elles sont plutôt nuisibles de part & d'autre, sur-tout par rapport aux mariages forcés en de pareilles circonstances, déclare en conséquence, 1<sup>o</sup>. qu'il supprime entièrement & défend, à commencer du jour de l'émanation de cette loi, toutes promesses de mariage, c'est-à-dire, les contrats, en vertu desquels les personnes de l'un & de l'autre sexe promettent de s'épouser; 2<sup>o</sup>. que si cependant une telle promesse de mariage avoit eu lieu, elle n'aura de droit aucun effet, & n'engagera à l'avenir aucun des deux partis, de quelque manière qu'elle ait été dressée & de quelque solennité qu'elle soit munie; 3<sup>o</sup>. dans le cas où la fille fut enceinte, elle n'aura pas plus de droit au mariage promis, que si la promesse n'eut pas précédé cet événement; 4<sup>o</sup>. tous les contrats de mariage seront dressés de la manière suivante: *N. aiant résolu d'épouser M, l'un & l'autre sont convenus des conditions suivantes, qui n'auront force de loi, qu'après que la bénédiction nuptiale leur aura été donnée par le prêtre...* Car telle est notre volonté, à laquelle chacun de nos sujets doit se conformer.

En vertu d'une ordonnance impériale & royale ( que nous rapporterons l'ordinaire prochain ) le Conseil de Luxembourg vient d'être déclaré *Conseil souverain*.

## M O R T S.

Lucie-Thérèse de Rothe, Dame du palais de la Reine, épouse du comte Arthur Dillon, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment d'infanterie irlandaise de son nom, est morte à Paris, âgée de 32 ans.

Joseph Pellerin, ancien commissaire-général & premier commis de la marine, est mort à Paris le 30 Août, dans la 99<sup>e</sup>. année de son âge. Depuis sa retraite obtenue après 40 ans de service, il a consacré le reste de sa vie aux lettres & à l'étude de l'antiquité. Le cabinet de médailles qu'il avoit formé, & dont le Roi a fait l'acquisition en 1776, est le plus riche & le plus précieux qu'ait jamais possédé un particulier. Les savans les plus distingués, sur-tout les étrangers, ont donné plus d'une fois au Sr. Pellerin des marques publiques de leur haute estime; & la réputation qu'il s'est acquise par ses ouvrages, est d'autant plus méritée, qu'il a tout-à-la-fois étendu & éclairé la science numismatique.

L'abbé Louis-François-Xavier de Saxe, est mort au château de Pont-sur-Seine le 23 Août 1782. C'est une perte pour l'Eglise catholique; le jeune prince paroïsoit plein de l'esprit de son état, & donnoit les plus grandes espérances de remplir un jour les devoirs d'un prélat vertueux & zélé.

Claire de Bonnuye de Chastain, veuve du comte de Lubersac, &c, est morte à Bri-

15. Octobre 1782.

313

ves en Limoufin le 6 Septembre, dans la 64<sup>e</sup>. année de son âge, après avoir donné à l'Etat 17 enfans, du nombre desquels étoit le feu comte de Lubersac, maréchal des camps & des armées du Roi, &c.

Marie-Jeanne de Montmorenci, née comtesse de Laval, veuve de Joseph-Philippe-Hyacinthe, duc de Corfwarem-Looz, né prince du St. Empire, est morte à Paris.

On a reçu, par la voie de Lisbonne, l'avis que l'évêque de Pekin, capitale de l'Empire de la Chine, y étoit mort subitement (a). Ce prélat, connu ci-devant sous le nom de frère Jean-Damascene, religieux de l'Ordre des Augustins-déchauffés, se fit sacrer évêque, sans avoir reçu ses bulles de Rome; ce qui occasionna un grand schisme entre les missionnaires, la plupart, sur tout les anciens, ne voulant pas le reconnoître. L'expédition de ses bulles avoit été suspendue parce que notre cour de Portugal prétendoit, que la nomination de cet évêché lui appartenoit.

---

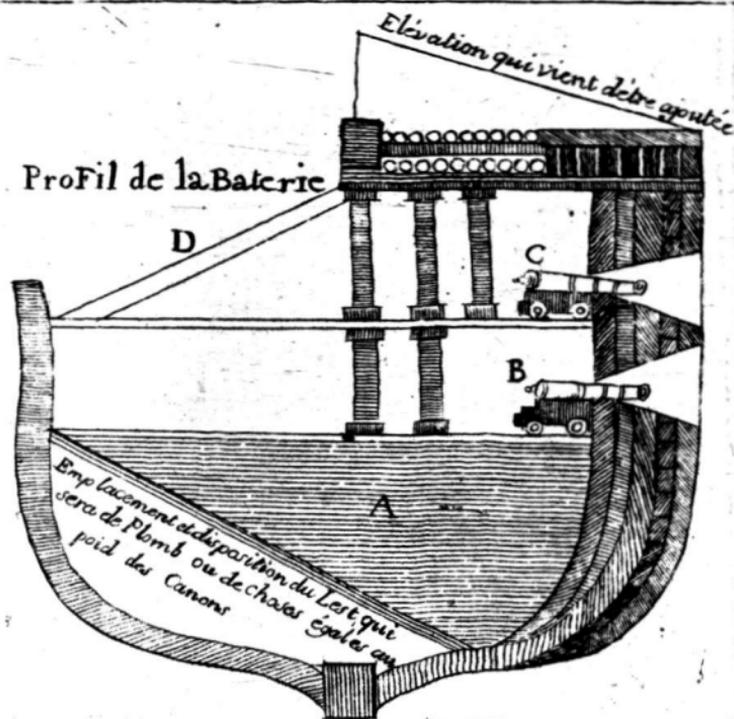
(a) S'il étoit mort un an plutôt, la Chine eût conservé ses meilleurs missionnaires que sa conduite extravagante a fait mourir de chagrin (dern. Journ. p. 237) & le christianisme ne seroit point en danger imminent d'être banni de cet empire, par des scandales qui ont irrité l'Empereur, & donné de notre sainte religion une idée aussi fautive que fatale dans ses conséquences.

Dans le dernier Journal, p. 160, l. 6, *au courantes*, lisez *ou courantes*. — P. 166 à la marge, *volume*, lisez *volumes*. — P. 180 l. 1 de la note *on en voit*, lisez *on voit*. — P. 181. l. 9 de la note, *doctrinâ christiand*, ôtez les accens de dessus les *a*. — P. 234 note (a) *Depuis un an*, lisez *depuis un an & demi*.

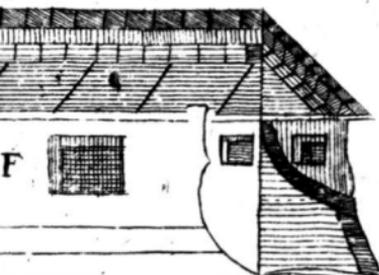
## T A B L E.

|                    |                            |     |
|--------------------|----------------------------|-----|
| <b>TURQUIE.</b>    | ( <i>Constantinople.</i>   | 267 |
| <b>RUSSIE.</b>     | ( <i>Pétersbourg.</i>      | 271 |
| <b>POLOGNE.</b>    | ( <i>Varsovie.</i>         | 373 |
| <b>SUEDE.</b>      | ( <i>Stockholm.</i>        | 274 |
| <b>DANNEMARCK.</b> | ( <i>Coppenhague.</i>      | 276 |
| <b>ITALIE.</b>     | } <i>Rome.</i>             | 277 |
|                    | } <i>Milan.</i>            | 277 |
|                    | } <i>Palerme.</i>          | 278 |
| <b>ALLEMAGNE.</b>  | } <i>Vienne.</i>           | 279 |
|                    | } <i>Oedenbourg.</i>       | 284 |
|                    | } <i>Trieſte.</i>          | 284 |
|                    | } <i>Ratisbonne.</i>       | 286 |
| <b>PAYS-BAS.</b>   | } <i>La Haye.</i>          | 288 |
|                    | } <i>Ostende.</i>          | 294 |
| <b>ESPAGNE.</b>    | ( <i>Madrid.</i>           | 295 |
| <b>ANGLETERRE.</b> | ( <i>Londres.</i>          | 298 |
| <b>FRANCE.</b>     | } <i>Paris.</i>            | 302 |
|                    | } <i>Verfailles.</i>       | 306 |
|                    | <i>Nouvelles diverſes.</i> | 309 |
|                    | <i>Morts.</i>              | 312 |

RIES FLOTTANTES NOUVELLEMENT INVENTEES POUR



par derriere



Batterie vue par d



ir de Batterie Flotante

E Couverture de Planches de Fer à l'ép  
 F Trois Ouvertures sur l'arrière de la  
 N<sup>o</sup> Les lignes romées sur le Profil du Vo  
 Poutres mises les unes sur les autres



